

D'OÙ NOUS VENONS

D'OÙ NOUS VENONS

Des vies à transmettre

Fabian Regairaz

Pour Alix, Sixtine, Hippolyte et Sacha.

Vous n'êtes pas obligés d'aimer la généalogie. J'aimerais seulement que ces personnes restent à portée de main, le jour où vous aurez envie de les rencontrer.

Sacha, tu as aussi l'histoire de ta maman, Laura Fraboulet, originaire de Merléac et descendante des Rolland d'Allineuc. Elle t'appartient autant que celle que je raconte ici. Dans les archives, les noms se rencontrent déjà : en 1666, Jan Rolland est témoin au mariage de Mathurin Fraboulet et Marie Rolland. Mathurin est un aïeul de ta maman, et donc aussi le tien. Les archives ont parfois le sens du raccord.

À vous quatre, ces vies, ces images et ces quelques manies dont vous n'êtes nullement obligés d'hériter. Vous pourrez ouvrir ce livre quand vous voudrez. Les ancêtres sauront attendre.

Papa.

PLANCHE 01



Famille Mignon dans un sous-bois, vers 1900–1910 selon le dossier. Photographie non identifié ; collection familiale Regairaz–Vargues–Mignon, sans licence ouverte. Les identifications individuelles restent à compléter.

Sommaire

Comment lire ce livre	9
Quatre grands-parents	11
LIVRE I — REGAIRAZ	15
Avant le nom Regairaz	17
L’or de Manosque	19
Des armes, des terres et des comptes	21
Le verre et la plume	24
La terre après l’or	29
La vache qu’Anne se réserve	30
Le port avant Célestine	34
Claudine, entre deux registres	37
Épicaris et les hommes de l’arsenal	41
Le mois où Sophie disparaît	44
Dix heures, à Toulon	47
Marguerite vient du Nord	49
LIVRE II — HUCHET	52
Dans la famille de Bertrand du Guesclin	54
Un homme dans plusieurs guerres	57

Sommaire · suite

La charge et le tombeau	59
Des du Guesclin aux Quenecan, puis aux Rolland	61
Marie et le nom de terre	64
Allineuc, Saint-Thélo : les Rolland au XVIIe siècle	65
Le nom de Françoise	67
Un frère au moulin de Perrien	71
Les cousins autour du mariage	74
Des Le Bihan aux Toulelan	75
Ceux qui font tourner le moulin	77
À Chatou, les deux lignes se rejoignent	80
LIVRE III — VARGUES	82
Les mains du chirurgien	84
Sept heures chez Arthur	88
Marthe, entre deux maisons	93
Les deux frères d'Ugine	97
Quatre ans sous le même toit	100
Le cousin qui ouvre une porte	102
Cinq chaises aux Gobelins	104

Sommaire · suite

Du métier à tisser au moulin	111
L'Empereur et les instituteurs	114
Un tailleur quitte le Quercy	117
Le quai et les étés de Beautour	120
Louis et Gabrielle, à Rennes	125
Les Rigolettes	126
Treize pièces à Rennes	130
La boutique de l'autre rive	135
LIVRE IV — MIGNON	140
Une porte avant Pâques	142
À Tours, rendre les noms aux personnes	145
Un nom de sa main	163
Le chirurgien et le cordonnier	167
Marie avant le ministre	168
Cinq cents livres pour Julie	172
Une moitié de barque	175
Le ministre regarde vers la Chine	178
L'armurier et l'instituteur	181

Sommaire · suite

Moudre, ensevelir, broder	184
Le jardinier du Salem	187
Abel entre dans l'image	190
Le cri de Louise	192
Abel et Louise fondent leur famille	194
Une journée dehors	195
Nous avions déjà rencontré Jacques au rayon biscuits	200
Abel, cinq façons de regarder	207
Anna, sans correction	214
La fille d'Anna et de Marcel	216
LIVRE V — LES LIGNES SE REJOIGNENT	217
Les lignes se rejoignent	218
Laurent, Chicandier et les noms que nous choisissons	221
Lettre à mes enfants	223
ANNEXE — DOSSIERS COMPLÉMENTAIRES	226
Un père, un frère et des revenus	227
La marchande de tabac	229
Sources et repères	230

OUVERTURE

Comment lire ce livre

Un acte est capable de beaucoup de choses. Il peut donner une date, nommer deux parents, constater un mariage ou réserver une vache. Il ne nous dit presque jamais si la personne était agréable à table. J'ai essayé de ne pas lui faire répondre à cette dernière question.

Ce livre suit quatre branches. Chacune repart de ses dossiers les plus anciens puis avance vers l'un de mes grands-parents. Le changement de livre annonce ce nouveau départ dans le temps. À l'intérieur de chaque livre, les séquences suivent les générations et les événements qui les ouvrent. Des vies contemporaines se recouvrent naturellement : un repère sous chaque date indique la ligne familiale suivie. Les encarts consacrés à une carrière ou à une maison sont annoncés comme tels. Les schémas montrent la destination des filiations ; ils ne changent pas la date du récit.

Un arbre montre un raccord. Un récit doit encore expliquer ce qu'il signifie. Ancêtre direct, cousin, parent par alliance, témoin : ces places ne sont pas interchangeable. Le célèbre peut rester sur le côté ; la femme presque inconnue peut être celle par qui toute la branche nous arrive.

J'ai suivi les femmes autant que les noms. Le patronyme change, mais la famille ne s'interrompt pas. Marie, Sophie, Louise et Anna ne sont pas des passages entre deux hommes. Elles sont parfois les personnes dont les documents permettent le mieux de comprendre ce qui se joue.

J'ai conservé trois signes. Ils portent sur un fait ou sur un raccord précis, jamais sur la valeur d'une personne. Le texte indique ce qu'ils qualifient. Les pages de références permettent de retrouver le dossier utilisé.

OUVERTURE

Trois signes, trois engagements

● ÉTABLI. Un fait ou une filiation repose sur une pièce identifiable ou une source suffisamment solide. Un acte reproduit peut établir les parents qu'il nomme sans établir que ceux-ci sont le couple homonyme trouvé ailleurs.

◐ PROBABLE. Les indices convergent ; un maillon reste à documenter. Une reconstruction cohérente mérite d'être conservée, mais sa cohérence ne lui tient pas lieu de preuve.

○ PISTE / TRADITION. Un rapprochement, une hypothèse ou une mémoire familiale ouvre la recherche. Le signe concerne une piste ou une tradition explicitement présentée comme telle ; il ne requalifie pas les filiations vérifiées de ce livre. Un nom trouvé dans un arbre en ligne ne suffit jamais, à lui seul, à établir une parenté.

Les textes anciens, les relevés, les fac-similés et les souvenirs n'ont pas la même portée. Je précise quand l'original n'a pas été relu. Les photographies de lieux sont des repères : elles n'attribuent ni une maison ni un château à celui qui a vécu dans la commune.

Les notes sont à la fin pour que la lecture puisse avancer. Les filiations de ce livre reposent sur mes recherches vérifiées. Les trois signes permettent aussi de distinguer, là où c'est nécessaire, une tradition racontée d'un fait établi.

OUVERTURE

Quatre grands-parents

Jean Marcel Regairaz. Yvonne Huchet. Bernard Vargues. Huguette Mignon. Quatre noms tiennent sans peine sur une page. Ce qui m'a occupé est tout ce qui ne tenait pas autour.

Il y a les Bauges et Toulon, les toiles bretonnes et les quais de Nantes, un atelier à Rennes, des images faites à Paris, une mer traversée vers Alger. Il y a surtout des personnes qui ne savaient pas qu'elles finiraient ensemble dans un livre. Elles essayaient de se marier, de travailler, de garder leurs enfants ou de se réserver de quoi vivre.

Jean Marcel, né à Paris en 1923, fait arriver jusqu'à moi le nom des Regairaz et la rencontre de leurs déplacements avec ceux des Mercier. La montagne n'est déjà plus une adresse unique : elle est devenue une histoire transmise à la ville.

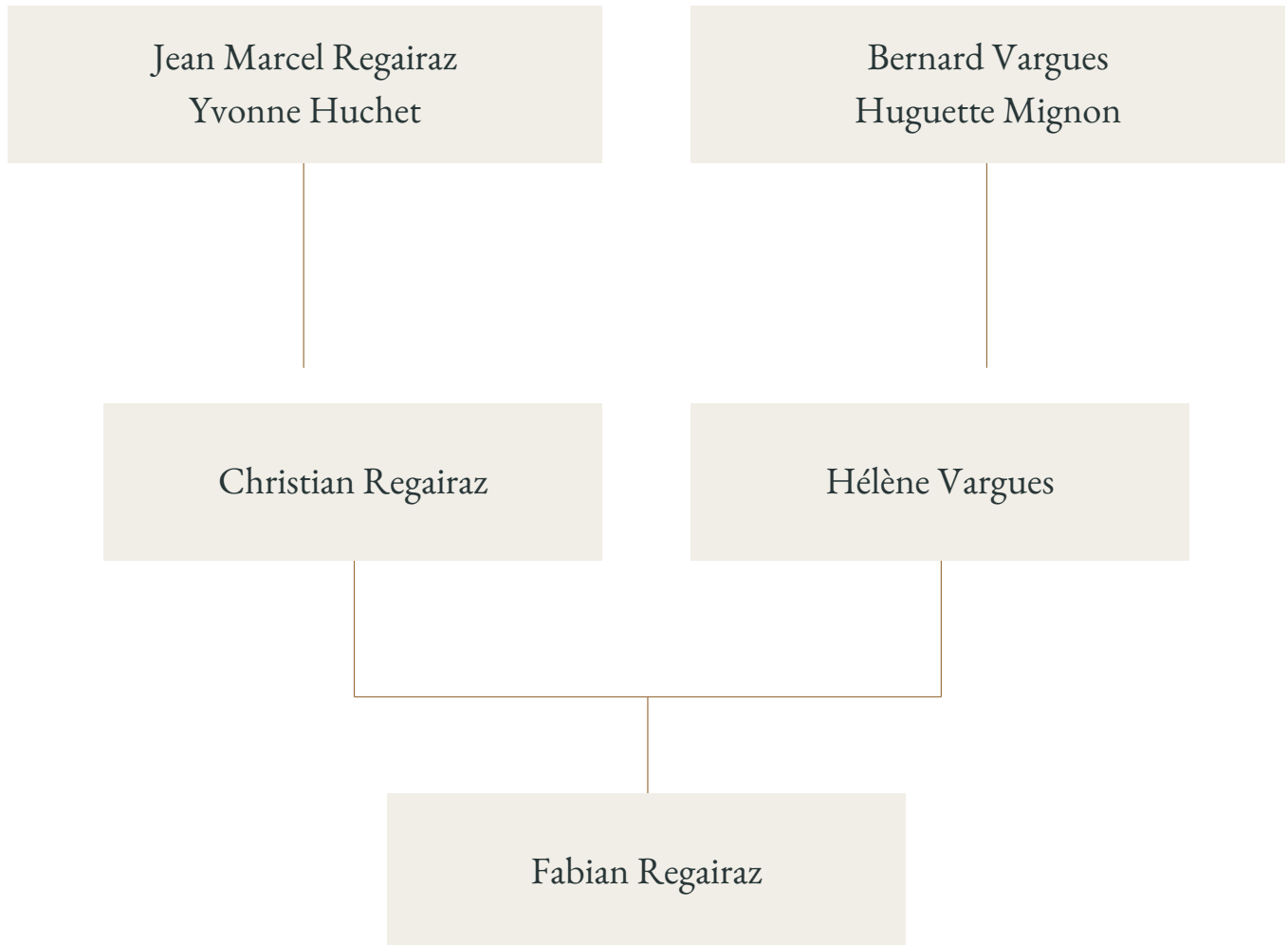
Yvonne, née à Chatou en 1926, conduit vers les Huchet et les Toulelan. Derrière elle se trouvent des moulins, des communes bretonnes et plusieurs Rolland qui nous obligeront à regarder les actes de près. Les homonymes ont une remarquable aptitude à occuper la même chaise.

Bernard, né à Rennes en 1921, ouvre l'appartement des treize pièces et le monde des métiers précis. Son histoire conduira à Alger, où il épousera Huguette en 1949. Les lieux ne se rangent pas toujours du côté du patronyme que l'on attendait.

Huguette, née à Paris en 1927, est la fille de Marcel Mignon et d'Anna Galano. Avec elle viennent les œuvres d'Abel et une autre rive de la Méditerranée. Anna aura ici sa place entière, même là où la mémoire familiale a été moins accueillante.

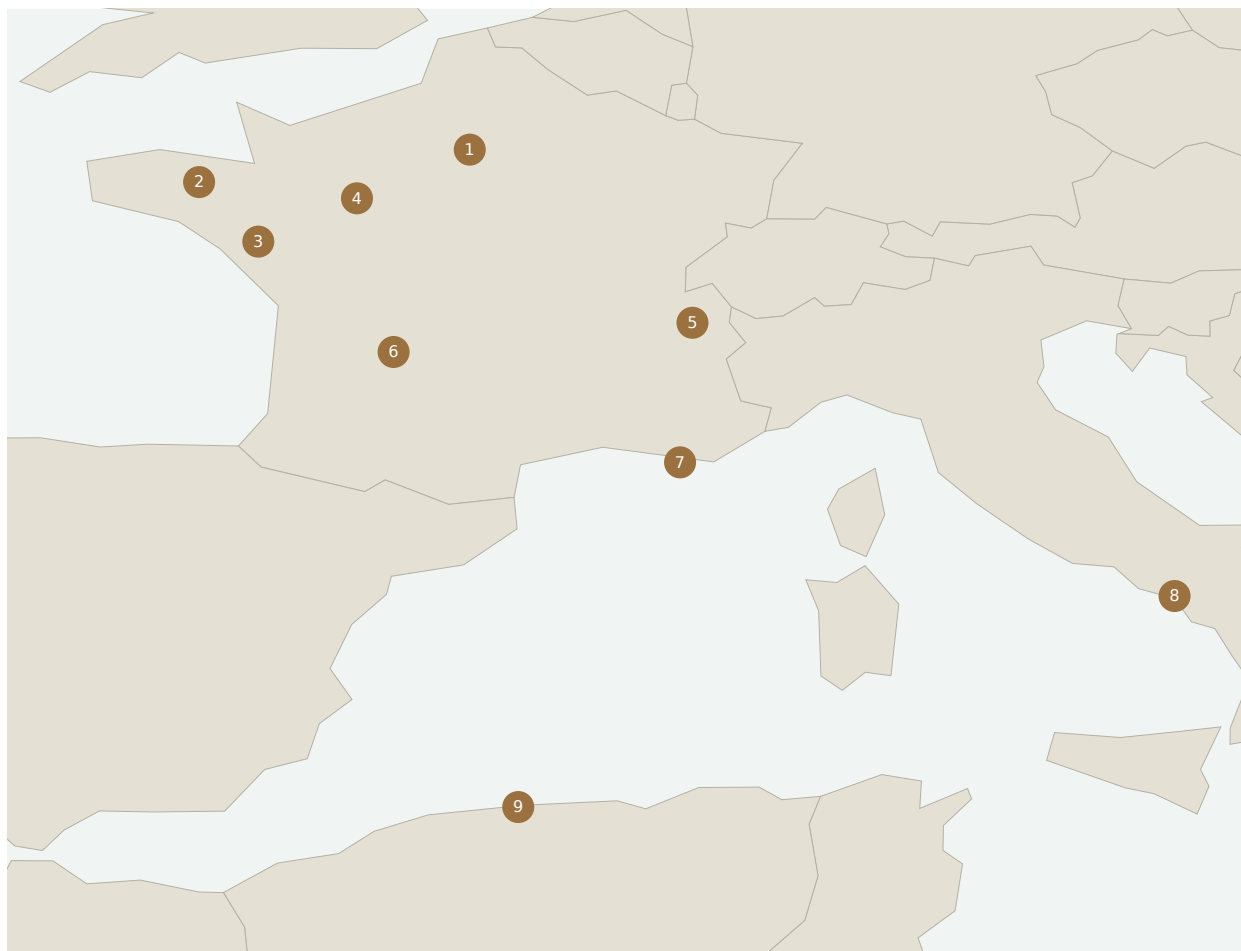
Je commence donc par eux avant de remonter, une seule fois au seuil de chaque branche. Puis nous avancerons. Quand les lignes se rejoindront, les noms de mes parents auront derrière eux autre chose que des cases.

Trois générations



Quatre grands-parents, deux parents, un narrateur. Les branches anciennes seront déroulées séparément avant de retrouver cette rencontre. Schéma établi d'après l'arbre familial ; les générations vivantes sont volontairement réduites aux liens nécessaires.

Les lieux avant les lignes



1. Paris / Chatou · 2. Bretagne · 3. Nantes / Vertou · 4. Maine · 5. Bauges · 6. Périgueux / Eyliac · 7. Toulon · 8. Cetara · 9. Alger

Une même famille traverse des régions et des milieux. Les quatre livres suivent les branches ; la carte rassemble leurs lieux. Carte de situation originale ; fond Natural Earth, domaine public. Les points situent des lieux, sans reconstituer un itinéraire individuel.

LIVRE I

REGAIRAZ

De la Provence et du Cambrésis aux Bauges, puis de la montagne à Toulon et à Paris. Cette branche avance jusqu'à Jean Marcel.

Les liens de famille

Le côté François Regairaz

Les Pavy et les maîtres-verriers rejoignent les Monod ; les Jolens et les Bouvard conduisent à Sophie Monod. Sophie et Michel Regairaz sont les parents de François.

Le côté Célestine Michel

Les Chabran rejoignent les Michel. Les Gros et les Ciceron appartiennent aussi à l'ascendance de Célestine. En 1885, elle épouse François Regairaz ; leur fils est Marcel.

Le côté Marguerite Mercier

Le Cambrésis, les Farez, les Parent et Anne Gilliard se trouvent de ce côté. Marguerite épouse Marcel Regairaz en 1923. Leur fils Jean Marcel est mon grand-père.

Ces repères regroupent plusieurs générations. Ils situent les récits sans remplacer un arbre de filiation. Les unions et les personnes sont détaillées à leur époque ; les discordances des exports sont consignées dans les notes.

1455-1554

Côté Célestine Michel · branche provençale de Jean Marcel Regairaz

Avant le nom Regairaz

Je commence en Provence. Pour un livre dont le premier nom vient des Bauges, ce départ peut paraître mal orienté. C'est pourtant ce que font les familles : elles nous obligent à quitter le panneau que nous avons choisi.

Dans les branches anciennes qui conduisent vers Célestine Michel, une femme porte le prénom d'Amédée d'Estienne. Elle est fille de Guillaume, seigneur de Venelles, de Mimet et d'une partie de Lambesc. Une génération plus haut, Bérenguier d'Estienne est viguier d'Arles en 1455. Des fonctions, des terres et des alliances : le paysage se dessine avant que nous puissions entrer dans une maison.

Le viguier représente une autorité. Le nom de terre situe des droits ; il ne décrit ni le confort d'une maison ni la vie quotidienne de celle qui y habite. Amédée m'intéresse précisément parce qu'elle risque de disparaître entre deux qualifications masculines. C'est pourtant par les femmes de ces branches que la Provence ancienne entre dans notre histoire.

Une autre branche conduit aux Boysson et au monde des juristes provençaux. L'étude de Noël Coulet sur l'université d'Aix raconte l'itinéraire de Jacques Boysson, issu d'un milieu de paysans aisés de Roquebrune, étudiant à Aix puis à Avignon, devenu juge avant d'entrer au

conseil du roi. Cette histoire de la branche provençale éclaire ce que pouvait signifier partir pour étudier et exercer ailleurs.

Il faut d'ailleurs laisser Claudine Boisson, que nous rencontrerons en Savoie, hors de cette réunion de patronymes. Une ressemblance orthographique ne fait pas voyager une famille d'un côté des Alpes à l'autre. Les noms se ressemblent parfois davantage que les personnes.

Notre point de départ est donc modeste : quelques lignes anciennes, des femmes qu'il faut suivre et une géographie qui déborde déjà la montagne. À mesure que les documents deviennent plus proches, ils nous laisseront entrer dans des métiers, puis dans des maisons. La première porte nettement dessinée est celle d'un orfèvre.

1554

Côté Célestine Michel · les Chabran de Manosque

L'or de Manosque

En 1554, Nicolas Chabran épouse Melchionne Bleyn, d'après le relevé spécialisé conservé dans notre dossier. Nicolas est orfèvre. Melchionne vient d'une famille de marchands ; un parent est chanoine à Forcalquier. L'union relie ainsi des personnes dont les activités et les relations ne se limitent pas à un seul atelier.

L'orfèvre travaille une matière dont le prix attire immédiatement notre imagination. Nous lui préparons volontiers une belle boutique, une clientèle choisie et quelques coffrets doublés de velours. Les pièces utilisées ne nous donnent rien de tout cela. Elles donnent un métier exigeant, des noms et des lieux : Manosque, Valensole, Forcalquier. C'est assez pour commencer à regarder.

Je pense surtout aux comptes. Une matière précieuse engage celui qui la reçoit ; elle se pèse, se transforme, se restitue sous une autre forme. Le geste artistique et l'exactitude économique ne vivent pas dans deux quartiers séparés. Un descendant notaire peut avoir une tendresse particulière pour cette alliance du beau et du vérifiable.

Melchionne n'est pas simplement la fille de marchands venue épouser le fabricant. Son nom est un des repères qui permettent de distinguer un ménage d'un autre. Dans ces familles où Nicolas, André et les mêmes patronymes reviennent, les femmes font souvent mieux que nos titres de chapitre pour remettre les hommes à leur place.

Les Chabran ne resteront pas tous dans l'atelier. Nous retrouverons plus loin Augustin Chabrand et sa fille Marie. Les activités changent au fil des générations ; les femmes nous aideront à suivre la continuité sous les patronymes nouveaux.

PLANCHE 05



Manosque, place Saint-Sauveur, début du XXe siècle. Carte postale, auteur non identifié ; domaine public selon le crédit du corpus. Vue postérieure de plusieurs siècles aux Chabran ; document de situation.

1560-1633

Côté Marguerite Mercier · le Cambrésis de Jean Marcel Regairaz

Des armes, des terres et des comptes

Le Nord entre dans le livre par Olivier Farez. Il appartient au dossier du Cambrésis qui rejoindra beaucoup plus tard les Mercier. L'arbre lui donne les années 1560–1633 et plusieurs activités : capitaine de cavalerie, laboureur de Selvigny, censier de Bezin, dîmeur de Saint-Géry. Il est encore mentionné comme bailli d'Esnes en 1615 et 1619.

Une notice biographique moderne lui demanderait sans doute de choisir une profession. Les actes anciens se montrent moins soucieux de cohérence. Ils enregistrent une fonction quand elle sert à reconnaître l'homme. Ils laissent apparaître, de pièce en pièce, un ensemble de responsabilités qui n'ont pas nécessairement été exercées toutes le même jour.

Le laboureur exploite ; le censier tient une exploitation dans un cadre de droits et de redevances ; le dîmeur intervient dans leur perception. Ces mots ont leurs variations locales. Ils invitent à regarder les baux et les comptes avant d'imaginer une fortune. Quant au bailli, sa fonction dans la seigneurie ne fait pas de lui le propriétaire du château. Je préfère préciser ce point avant que l'un de vous demande les clefs.

Le bâtiment d'Esnes rend le territoire visible. Il ne prouve pas qu'Olivier y a dormi, encore moins dans quelle pièce. Les charges renseignent un rapport

à l'autorité, aux revenus et aux personnes. Le château en est le contexte matériel, pas une maison de famille récupérée par photographie.

Sa fille Jeanne est le repère conservé dans l'arbre pour poursuivre le chemin. Elle mérite de rester auprès du capitaine. L'histoire militaire retient les hommes qui commandent ; la filiation suit aussi les femmes par lesquelles leurs noms nous arrivent. Pour ce livre, les deux lectures doivent tenir sur la même page.

Le détour au Nord ne déplace pas notre montagne : il prépare l'une des rencontres futures. Nous allons revenir aux Bauges, où deux autres métiers se rejoignent. Cette fois, personne ne commande la cavalerie. On fabrique du verre et des actes.

PLANCHE 06



Château d'Esnes, photographie contemporaine d'AnnabelleHtn, CC BY-SA 4.0. Olivier Farez est situé dans la seigneurie comme bailli ; la fonction ne prouve pas la propriété du château. Reproduction du site familial.

XVIII^E SIÈCLE · 1649

Côté François Regairaz · Pavy et Monod, ascendance de Sophie

Le verre et la plume

Dans les Bauges, César Pavy est notaire. Son fils Bernard l'est à son tour. La répétition du métier nous est désormais familière, mais elle prend ici une couleur particulière : nous cherchons ces hommes dans les écrits, et eux-mêmes faisaient métier d'en produire. Bernard appartient au dossier d'Aillon-le-Vieux. Son alliance avec Melchiotte de Breton, dite du Praz, relie la famille au milieu des maîtres-verriers. Le relevé donne Melchiotte née à Allèves en 1649 et fille de Jacques de Breton, maître-verrier. Le verre et la plume se rencontrent donc par une femme dont le prénom, à lui seul, méritait que nous nous arrêtions un moment.

Je ne possède pas l'inventaire du matériel de Jacques ni la liste des objets sortis de son atelier. Il serait facile de placer sur la table du notaire une coupe fabriquée par son beau-père, mais ce serait ajouter un objet à notre patrimoine sans l'avoir retrouvé. L'alliance est le lien documenté. Elle suffit à faire se rencontrer deux rapports à la matière : transformer une substance par le travail, transformer un accord en acte par l'écriture. Dans les deux cas, il faut un apprentissage et une attention. Le rapprochement a ses limites : un verre et un contrat ne cassent pas de la même façon.

Il n'en reste pas moins que certains métiers produisent des objets dont les effets durent après le geste. Une pièce de verre circule ; une clause organise des relations. Leur auteur ne contrôle pas tout ce qui leur arrivera ensuite. Par Jeanne Françoise Pavy, puis les Tornassat, Petit Gros, Renaud et Monod, le parcours rejoint Sophie Monod et François Regairaz. Encore une fois, les femmes assurent la plus grande part du trajet entre le métier ancien et le nom actuel. Un arbre qui ne suivrait que les patronymes paternels nous laisserait devant une maison presque vide.

Le travail des Pavy donne ici au paysage des Bauges une présence écrite. César, puis Bernard : les actes sont à la fois leur métier et ce qui nous permet de les retrouver. Cette répétition me touche sans m'autoriser à parler de vocation transmise. Les métiers sont aussi faits de circonstances, d'études, de décisions et d'occasions. Je préfère y voir une conversation entre des personnes qui ont eu à écouter les volontés des autres, à leur donner une forme, à prendre au sérieux les conséquences d'une phrase.

Vous aurez peut-être remarqué que les actes les plus vivants de ce livre sont souvent ceux qui préparent une difficulté : la mort d'un parent, l'entretien d'un enfant, une nouvelle union, la vieillesse d'une mère. L'écriture se trouve au point où la vie risque de désunir ce que les personnes voudraient maintenir. Elle ne fait pas de miracles. Elle peut laisser un chemin praticable. Melchiotte apporte le verre à ce chapitre, Bernard la plume, leurs descendants le passage jusqu'à nous. Leurs objets de travail ne sont pas conservés ici. Leur alliance, elle, reste lisible.

PLANCHE 07



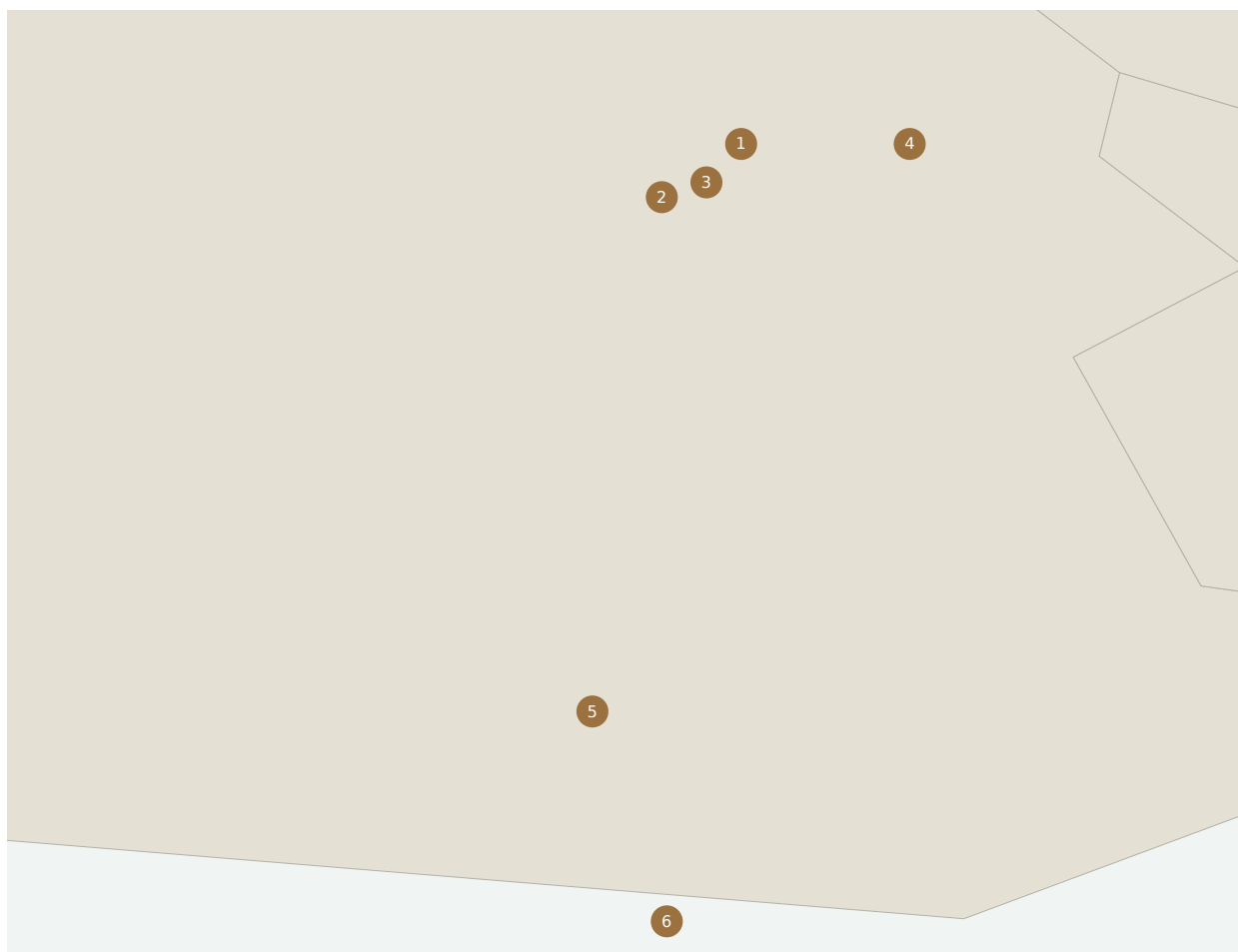
Allèves, le bourg, 2013. Torsade de Pointes, CC0. Lieu de naissance donné pour Melchiotte de Breton ; aucune maison ou verrerie familiale n'est désignée. Corpus familial.

Le chemin des générations



Repère de filiation. La lecture va de haut en bas. Les cadres qui réunissent plusieurs noms ou générations sont explicitement regroupés ; ce schéma situe le récit, sans faire avancer sa date.

Des ateliers dans les Alpes



1. Allèves · 2. Chambéry · 3. Les Déserts · 4. Ugine · 5. Manosque · 6. Toulon

Les Pavy relèvent du côté François Regairaz ; les Chabran, du côté Célestine Michel. Ugine appartient au livre Vargues, par les Gallois : sa présence sur cette carte ne rattache pas les Gallois aux Regairaz. Carte de situation originale ; fond Natural Earth, domaine public. Les points situent des lieux, sans reconstituer un itinéraire individuel.

1665-1697

Côté Célestine Michel · Marie Chabrand et les Michel

La terre après l'or

À Manosque, Augustin Chabrand est né en 1665 dans le relevé familial. Sa fille Marie naît en 1697. Augustin est travailleur de terre. Le nom ressemble à celui des orfèvres rencontrés plus haut ; le métier a changé. Mais nous ne possédons pas la scène où une dynastie aurait abandonné son or pour prendre une bêche.

Le passage d'un métier à l'autre se lit dans les qualifications des actes. Il n'a pas besoin d'une scène de rupture. Nous pouvons suivre les personnes sans leur prêter le sentiment d'avoir quitté un âge d'or : c'est nous qui accordons au métal une valeur romanesque particulière.

Marie rejoint les Michel. Ce passage par elle conduit vers Célestine, puis vers le mariage toulonnais de 1885. Le nom Chabrand cesse d'être le panneau principal, mais la personne ne sort pas de l'histoire. C'est une habitude à prendre dès maintenant : lorsque le patronyme disparaît, continuer à regarder qui se marie, qui naît et qui transmet.

Il serait surtout injuste de lire dans le travail de la terre une déchéance automatique. Nous ne connaissons ni la valeur des biens ni les raisons des changements d'activité. L'éclat du matériau ne classe pas la valeur du travail. Nos pièces ne portent pas de médaille pour les métiers qui se photographient le mieux.

Au début du XVIII^e siècle, le livre va quitter ces questions d'origine pour un contrat beaucoup plus précis. On y verra les terres, les charges, la place d'une mère dans la maison. Et un animal dont le choix est soigneusement réservé.

5 AOÛT 1704

Côté Marguerite Mercier · Anne Gilliard et les Parent

La vache qu'Anne se réserve

Anne Gilliard a préparé sa vieillesse avec une précision qui me la rend immédiatement sympathique. Elle transmet beaucoup, mais elle garde une vache. Pas n'importe laquelle : celle qu'elle choisira. Le contrat a eu la sagesse de ne pas confier ce détail aux commentaires ultérieurs de la famille. Nous sommes à Walincourt, le 5 août 1704. Anne, veuve d'Adrien Parent, prépare le mariage de sa fille Anne Parent avec Nicolas Tellier. Le même prénom passe de la mère à la fille ; il faudra conserver les noms à côté pour ne pas les faire échanger leurs places.

La mère dispose d'une exploitation importante dans le cadre de baux, avec des terres relevant notamment du marquis de Risbourg et des chanoines, ainsi qu'un bail de moulin. Les superficies sont comptées en mencaudées. Il serait peu élégant de vous demander de savoir spontanément ce que cela représente ; les mesures anciennes ont été très inventives dans l'art de varier d'un pays à l'autre. Le dossier les rapproche, pour le Cambrais, d'un ensemble d'environ trente-deux hectares. Retenons surtout l'échelle d'une exploitation réelle, avec des terres, des récoltes, des animaux et des engagements.

Louer et exploiter ne signifie pas posséder toutes les terres. Le contrat organise la transmission de ressources et de charges. Anne réserve son entretien pour la vie. Et elle prévoit une seconde hypothèse : si la cohabitation devient désagréable, elle doit pouvoir vivre autrement, avec des ressources déterminées. Des terres en usufruit, du grain et une somme annuelle entrent dans cet arrangement. Le vieux papier sait quelque chose que les familles oublient parfois dans leur enthousiasme : s'aimer ne garantit

pas de vouloir partager la même cuisine tous les jours. J'y vois une intelligence très concrète.

Anne n'attend pas qu'un éventuel désaccord transforme son besoin d'autonomie en faveur à solliciter. Elle le fait écrire au moment où l'on règle l'avenir. La clause ne prouve pas qu'une dispute a eu lieu. Elle prouve que la possibilité d'une vie séparée a été envisagée et organisée. La différence est essentielle, et le résultat n'en est pas moins remarquable. La vache réservée donne à cette prévoyance une présence presque familière. Dans une liste de biens, l'animal appartient au patrimoine. Dans la vie quotidienne, il représente aussi une ressource et un travail. Le droit de choisir la bête ajoute une marge de décision personnelle à la transmission.

Je ne connais pas le caractère d'Anne ; je connais cette clause, et elle se défend fort bien toute seule. Du côté du futur époux, sa mère Anne Tofflin intervient avec des sommes dont le versement est organisé. Autour de l'union, les adultes négocient donc plus qu'une cérémonie. Ils préparent les moyens d'un ménage, l'avenir d'une exploitation et la place de la génération qui transmet. D'autres proches consentent. Le mariage apparaît comme un événement familial et économique, avec plusieurs voix autour de la table. La route qui nous conduit à ce dossier passe par la branche du Cambrésis, notamment les Mercier, les Lecompte et les Parent.

Anne Gilliard entre dans cette histoire avec son contrat, et le contrat lui laisse une liberté bien concrète. Les enfants comprennent assez vite ce que signifie garder quelque chose à soi. Les adultes, lorsqu'ils organisent une transmission, mettent parfois davantage de temps à le reconnaître. Anne le fait avec des terres, du grain, de l'argent et une vache. L'acte ne s'encombre pas de grandes déclarations sur la liberté.

Il lui prépare des conditions matérielles. Vous rencontrerez dans ce livre des titres, des tableaux et des noms de terres. Si je devais choisir un emblème pour ce chapitre, ce serait pourtant cette vache réservée, accompagnée de la

faculté de choisir. Le notaire en moi apprécie le contrat. Le fils et le père apprécient encore davantage la place qu'il laisse à la personne.

Ce que le contrat rend visible, c'est une négociation entre plusieurs besoins. Le jeune couple doit pouvoir exploiter. La mère doit pouvoir vivre. La transmission doit laisser assez de ressources à chacun pour que l'accord ne dépende pas, chaque matin, de la bonne humeur des autres.

La réserve d'usufruit n'est pas une phrase sentimentale. Elle maintient des droits d'usage et de revenu sans rétablir simplement toute la situation antérieure. Le grain et la somme annuelle ont une autre utilité : ce sont des prestations. La vache ajoute un bien vivant, dont Anne conserve le choix. Il faut lire ensemble ces éléments pour comprendre ce que l'acte essaie d'assurer.

La clause de vie séparée n'annonce pas un échec. Elle donne à une difficulté possible une solution préparée pendant qu'il est encore temps de discuter. J'aime cette politesse pratique : ne pas exiger de ses proches qu'ils deviennent parfaits pour que l'accord fonctionne.

Anne Parent, la fille, ne reçoit pas seulement des avantages. Elle entre avec Nicolas Tellier dans un ensemble d'obligations. Le mariage fait changer la place de plusieurs personnes à la fois. Nous n'avons pas besoin d'entendre leur conversation pour reconnaître que le contrat engage bien davantage que deux signatures.

Je voudrais que cette page reste auprès des images de beaux bâtiments. Elle rétablit une échelle. La liberté d'une veuve peut tenir à du grain, à une somme et au droit de choisir une bête. C'est moins monumental qu'une façade. C'est parfois plus habitable.

PLANCHE 10



Moulin Brunet, Walincourt-Selvigny, 2010. Pierre André Leclercq, CC BY-SA 4.0. Repère local contemporain ; ce moulin n'est pas identifié comme celui du bail de 1704. Corpus familial.

1732-1762

Côté Célestine Michel · familles toulonnaises

Le port avant Célestine

Le 14 septembre 1732, à Saint-Louis de Toulon, Jean Joseph Michel épouse Magdeleine Roux. Le relevé nomme Jacques Michel et Marie Tassy comme parents de l'époux ; il nous ramène à l'Embrunais. Magdeleine est fille de Jacques Roux et de Magdelaine Durand, de Cabasse. Sa mère est présente. Le port réunit déjà des origines différentes, bien avant l'arrivée de notre Savoyard.

Le dossier rapproche Marie Tassy de Marie Taxil et cite un contrat de 1688 reçu par Me Rispaud à Embrun. Dans le récit, l'essentiel est ce mariage où les noms des parents et la présence d'une mère dessinent un monde plus large que l'adresse toulonnaise.

Trente ans plus tard, le 15 juin 1762, Jean Louis Gros, canonnier, épouse Élisabeth Rose Michel, fille de Jean Michel et de Magdeleine Roux. Le père du canonnier, Esprit Gros, était maître charpentier. Le port fait travailler des mains très différentes : celles qui assemblent, celles qui servent l'artillerie, celles qui tiennent les écritures nécessaires aux matériels.

Ces qualifications sont les points fixes du dossier. Elles ne disent pas quelle campagne Jean Louis aurait connue ni sur quel ouvrage son père aurait

travaillé. Le tableau de Vernet nous montre un Toulon de 1755, entre les deux mariages. Nous pouvons regarder son espace, les bâtiments et l'activité représentée, sans distribuer les silhouettes peintes entre nos ancêtres.

Il existe plusieurs familles Michel dans ce parcours. Celle de l'Embrunais entre par les Gros. Une autre ligne, du côté de Pierre Noël Michel, maçon, sera étudiée séparément. Le même patronyme n'a pas vocation à simplifier les choses pour nous. Heureusement, les conjoints sont plus coopératifs.

Les femmes permettent de passer d'un foyer à l'autre : Magdeleine, Élisabeth Rose, puis Épicaris et Rosalie. Célestine n'arrivera pas de nulle part le jour où elle épousera François Regairaz. Son acte ouvrira une maison où plusieurs générations auront déjà vécu avec le port.

PLANCHE 11



Claude-Joseph Vernet, Le Port neuf ou l'Arsenal de Toulon, 1755. Musée du Louvre, INV 8296, dépôt au musée national de la Marine ; reproduction du corpus familial, œuvre du domaine public. Contexte de l'arsenal avant le mariage de 1885 ; aucun Michel ou Regairaz n'est identifié dans la scène.

1779-1807

Côté François Regairaz · Jolens, Bouvard, Monod

Claudine, entre deux registres

Le 10 août 1779, Claudine Boisson épouse Antoine Jolens dans la paroisse Saint-Léger de Chambéry. Le rédacteur écrit Boysson. Elle est dite fille d'Henry, native de Servolex et habitante de la paroisse depuis environ six ans. Sa mère n'est pas nommée. Voilà notre entrée dans sa vie : quelques indications précises entourées de beaucoup d'espace. Six ans de présence ramènent approximativement à 1773. Cela ne nous donne ni la date exacte de son arrivée ni les raisons de son déplacement. Mais Claudine n'apparaît plus comme une femme qui aurait surgi devant le curé au moment de se marier.

Elle vivait déjà dans le pays, avait des habitudes, des relations, probablement une manière d'être reconnue que nous ne retrouverons pas dans la formule administrative. En 1783, sa fille Pernette, dite Péronne, naît à Thoiry. Le parcours se poursuit vers les Déserts, où Péronne épouse Vital Bouvard le 4 mai 1804. Dix jours plus tard, Antoine Jolens meurt. Quelques mois auparavant, une autre fille, Jacqueline, était morte à environ quinze ans. Le calendrier rassemble une union et des deuils dans un temps bref. La famille ne connaissait pas à l'avance les titres de chapitres que nous donnerions à sa vie.

En 1807, Vital déclare la succession de son beau-père. La pièce évoque des bois et des broussailles évalués par un revenu annuel de six francs ; aucun meuble n'est déclaré. Antoine habitait avec Josette Bail, avec laquelle il était dit associé. Claudine n'apparaît pas dans ce document. Le silence est troublant, mais il ne raconte pas à lui seul une disparition dramatique. Ce n'est pas parce qu'une femme manque dans une déclaration fiscale que

nous pouvons lui attribuer une séparation, un abandon ou une date de mort. Le papier a un objet ; sa vue est limitée par cet objet.

Claudine nous arrive par une suite de femmes : Péronne Jolens, Claudine Bouvard, Sophie Monod, puis François Regairaz et les générations plus proches. Son histoire ne s'arrête pas à la dernière ligne où un registre nous donne son nom. Elle continue dans les personnes qui viennent après elle.

On comprend mieux, en suivant ce chemin, pourquoi les patronymes visibles trompent parfois le regard. Une grande partie de l'histoire portée par Regairaz est passée par des noms qui n'y ressemblent pas du tout. Je voulais donner à Claudine un chapitre précisément parce qu'elle résiste. Les récits aiment les lignes complètes et les fins nettes. Les personnes n'ont pas vécu pour satisfaire cette préférence. Certaines laissent beaucoup de papiers, d'autres quelques apparitions. Le travail consiste à donner à ces apparitions leur densité, pas à compléter de force la silhouette. Pour vous, elle peut rester cette femme qui arrive de Servolex, vit plusieurs années dans la paroisse, se marie, devient mère et nous laisse suivre sa fille.

Cela forme déjà une existence liée à la nôtre. Le registre a perdu sa trace ; nous n'avons pas à la perdre de vue.

PLANCHE 12



Place Saint-Léger, Chambéry, 2011. Florian Pépelin, CC BY-SA 3.0. Vue actuelle du quartier ; elle ne localise pas l'édifice du mariage de Claudine en 1779. Corpus familial.

Le chemin des générations



Repère de filiation. La lecture va de haut en bas. Les cadres qui réunissent plusieurs noms ou générations sont explicitement regroupés ; ce schéma situe le récit, sans faire avancer sa date.

1795-1843

Côté Célestine Michel · Épicaris Ciceron, Rosalie Gros

Épicaris et les hommes de l'arsenal

Épicaris. Le prénom arrête la lecture avant le métier du père. Marguerite Catherine Épicaris Ciceron naît à Toulon le 14 ventôse an III, soit le 4 mars 1795. La date porte un calendrier nouveau ; la ville, elle, continue à vivre de travaux dont les gestes ne changent pas au même rythme que les régimes.

Son père Alexandre César est donné comme canonnier et grand invalide. La qualification indique un état reconnu dans le dossier ; elle ne permet pas de lui attribuer une blessure précise. Ce métier prolonge une histoire de charpenterie et d'artillerie dans la famille Ciceron. Les sources professionnelles pourraient donner un jour à ces mots des lieux et des circonstances. Pour l'instant, les actes conservent les fonctions.

En 1808, Catherine Rose Ciceron, sœur d'Épicaris, épouse un peintre-vitrier nommé Clavel. Ce nom reviendra parmi les témoins des mariages de la famille. Il permet de suivre un entourage ; il faut toujours identifier la personne précise derrière chaque mention.

Épicaris épouse Louis Joseph Auguste Bounaud, porte-consigne, le 21 octobre 1818. Il meurt le 4 juin 1820. Lorsqu'elle se remarie avec Jules François César Gros le 17 octobre 1821, sa vie conjugale a donc déjà connu un départ et une fin. Les arbres privilégient facilement l'union dont nous descendons. Une personne, elle, ne commence pas à vivre au moment où notre branche devient possible.

Rosalie Alexandrine naît en 1822. L'année suivante, Joseph Alexandre Ciceron, frère d'Épicaris, meurt quelques jours après ses dix-huit ans. Il était apprenti voilier. Le dossier conserve une activité commencée, puis interrompue ; la cause du décès n'y est pas donnée. Le mot apprenti rend

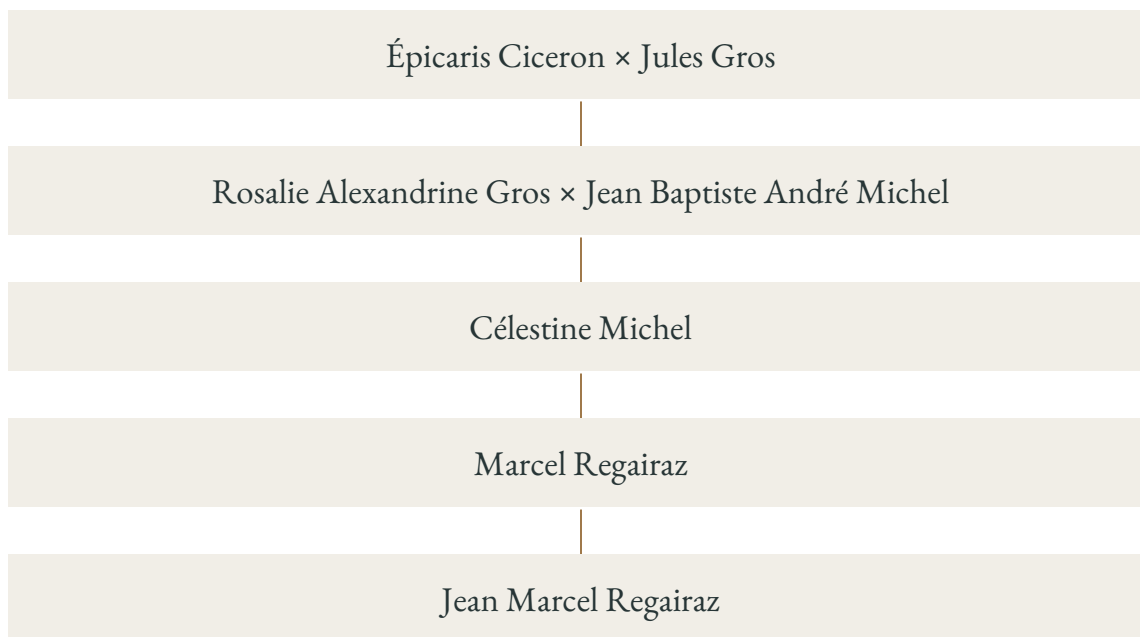
cette brièveté très concrète. Il travaillait encore à devenir ce qu'une notice plus tardive aurait appelé simplement son métier.

Rosalie épouse Jean Baptiste André Michel le 25 octobre 1843. Il est magasinier à la direction d'artillerie, fils de Pierre Noël Michel, maçon, et de Marguerite Lieutaud. Jules Gros, père de Rosalie, est commis de marine en retraite. Les actes nous installent au milieu des magasins, des comptes et des familles qui les tiennent. Ce sont des emplois, pas une simple couleur maritime ajoutée au récit.

Le père de Célestine sera qualifié d'agent comptable de la Marine en retraite en 1885. Entre le magasinier de 1843 et le retraité de 1885, il y a une carrière. Nous n'en possédons pas ici toutes les étapes, mais nous savons déjà qu'un homme peut être désigné différemment sans devenir un homonyme.

Épicaris, Rosalie, Célestine : voici trois femmes par lesquelles le port arrive jusqu'à nous. À leurs côtés, les hommes changent de qualification, partent à la retraite, perdent un frère, deviennent témoins. Le grand paysage maritime prend la taille d'une famille.

Le chemin des générations



Repère de filiation. La lecture va de haut en bas. Les cadres qui réunissent plusieurs noms ou générations sont explicitement regroupés ; ce schéma situe le récit, sans faire avancer sa date.

1851-1867

Côté François Regairaz · ses parents Michel et Sophie Monod

Le mois où Sophie disparaît

Le 27 avril 1851, aux Déserts, Sophie Monod épouse Michel Regairaz. Neuf naissances sont relevées dans leur foyer entre 1852 et 1867. François naît le 7 mars 1857. Dix ans plus tard, le 9 septembre 1867, Sophie meurt. Le garçon a dix ans : un âge que l'on peut se représenter bien plus aisément qu'un numéro dans un arbre. Une femme dont la vie est conservée dans les registres de famille risque toujours d'apparaître au moment où elle disparaît.

Avant la mention du décès, il y a eu des années, des enfants, une maison à faire vivre, une existence que notre lecture ne doit pas réduire à sa dernière journée. Le mois de septembre concentre les deuils. Le dossier relève déjà, le 1er, la mort de Pernette et celle de son mari Roux. Puis vient Sophie. Trois décès rapprochés, du premier au neuvième jour du mois. Les dates ne livrent pas de cause commune. Je n'y ajouterai donc pas une épidémie pour donner au récit une explication plus saisissante. La concentration des pertes est assez saisissante ainsi.

Le paysage nous aide à approcher le territoire, mais il faut se méfier de ce qu'il fait à notre imagination. Une montagne enneigée donne facilement aux vies anciennes une beauté silencieuse. Les habitants, eux, avaient à se chauffer, à travailler, à nourrir les enfants et à se déplacer. Le paysage d'une famille est aussi l'ensemble de ses contraintes. Sa grandeur n'efface pas la peine de ceux qui y vivent. Michel, le père de François, est cultivateur. Le nom Regairaz s'accompagne dans cette branche du surnom Vuillerme. Ces désignations supplémentaires ont leur utilité dans les communautés où les mêmes prénoms et patronymes se répètent.

Pour nous, elles paraissent compliquer les recherches ; pour ceux qui les employaient, elles pouvaient précisément servir à distinguer. Nos difficultés de lecture sont parfois les restes d'une ancienne commodité. La mort de Sophie a nécessairement changé la composition du foyer. Les documents utilisés ne racontent pas la répartition des tâches ni les arrangements qui ont suivi. On peut comprendre le besoin d'une réorganisation sans attribuer arbitrairement à une tante, une sœur ou une voisine le rôle qu'elle aurait tenu. Les familles ont vécu bien des choses que les actes ne nous autorisent pas à distribuer entre les personnages.

Ce que nous pouvons suivre, c'est François. Né aux Déserts en 1857, il grandit, quitte le pays, passe par Paris et se marie à Toulon en 1885. Dix-huit ans séparent le décès de Sophie et cette union. L'acte de mariage rappellera le nom de la mère absente. Les administrations ont cette étrange manière de garder les morts présents : elles les demandent encore pour identifier les vivants. Quand vous rencontrerez Célestine dans le chapitre suivant, souvenez-vous donc du garçon de dix ans. Le marié n'est pas seulement un homme arrivé de Paris avec un nom savoyard.

Il porte une enfance, des deuils, une origine familiale. Nous ne savons pas lesquels de ces souvenirs lui reviennent le matin de ses noces. Nous savons qu'ils appartiennent à son parcours. La ligne continue ensuite avec Marcel, Jean Marcel, Christian, puis Laurent et moi. Sophie n'a connu aucun de ces descendants. Elle reste pourtant à une place précise de l'histoire qui vous conduit ici. C'est peut-être ce que la généalogie a de plus simple et de plus troublant : les personnes n'ont pas besoin d'avoir connu l'avenir pour en faire partie.

PLANCHE 15



Les Déserts vus depuis le mont Margériaz. Photographie contemporaine de Rémi, CC BY-SA 4.0. Territoire des Regairaz ; aucune maison familiale n'est identifiée. Reproduction transmise dans le corpus.

12 NOVEMBRE 1885

François Regairaz et Célestine Michel · parents de Marcel

Dix heures, à Toulon

Le 12 novembre 1885, à dix heures, François Regairaz épouse Célestine Michel à Toulon. J'aime cette heure. Elle n'explique rien, mais elle donne à l'événement une place dans une journée. Les archives sont parfois généreuses de cette manière : elles ne vous disent pas ce que les mariés éprouvent, mais elles vous permettent de cesser un instant de les regarder flotter dans une année. François a vingt-huit ans. Il vient des Déserts et le dossier le retrouve après un séjour à Paris. Célestine, née à Toulon en 1858, appartient à une famille inscrite dans le monde de la ville et de la Marine.

Son père, Jean Baptiste André Michel, est agent comptable de la Marine ; sa mère se nomme Rosalie Alexandrine Gros. Le mariage rapproche donc un parcours de départs et un ensemble de liens plus directement présents sur place. Les témoins rendent cette différence sensible. Du côté de Célestine, la parenté toulonnaise est là. Du côté de François, la présentation de ses parents ramène au pays savoyard et au décès de Sophie. La cérémonie possède ainsi une géographie intérieure. Il y a ceux qui peuvent être dans la pièce et ceux dont les noms y entrent par l'acte.

Le grand tableau de Vernet est bien antérieur à leur union. Il ne faut pas s'y promener comme dans une photographie de novembre 1885. Il permet de comprendre une autre chose : l'importance du port, des travaux, des circulations et de la Marine dans l'imaginaire de Toulon. Célestine et ses proches appartiennent à une histoire locale que le mariage avec un Savoyard ne fait pas commencer. L'acte ne déclare pas de contrat de mariage. Pour le notaire que je suis, la mention attire naturellement l'attention. Elle ne signifie ni que les époux ne possèdent rien, ni que leur union serait moins préparée.

Elle donne une information déterminée sur le cadre de leur mariage. Un document doit pouvoir rester exact sans devenir une invitation à deviner le contenu de tous les tiroirs. L'année suivante, Marcel naît à Toulon. Le relevé familial de l'acte distingue le 2 novembre 1886, jour de la naissance, et le 4 novembre, jour de la déclaration. L'export de l'arbre a retenu le 4. Voilà une petite différence qui raconte le fonctionnement d'une source : une date inscrite sur un acte n'est pas toujours celle de l'événement que nous cherchons. Dans ce livre, nous conservons les deux à leur place.

Le père est absent au moment de la déclaration. La formule nous arrête, forcément. Elle ne donne cependant pas le motif. Travail, déplacement, circonstances diverses : on pourrait remplir une page de possibilités. Il serait moins honnête d'en choisir une pour donner à la naissance une tension romanesque. Ce que nous savons, c'est que Célestine devient mère dans cette situation et que l'état civil en garde la trace. Marcel portera les prénoms de Marcel Baptistin Alexandre. Plus tard, le parcours familial le présente comme militaire ; son mariage avec Marguerite Mercier ajoute le Cambrésis à la géographie du nom Regairaz.

Le fils né à Toulon ne restera donc pas la simple continuation locale du couple. La route repartira vers d'autres familles et d'autres professions. On parle volontiers de racines. Le mot convient, à condition de ne pas oublier les jambes. François en a fait usage, comme bien d'autres dans ce livre. Les racines ne l'ont pas retenu physiquement aux Déserts ; elles ont voyagé avec lui sous la forme d'une identité, de relations, de souvenirs et de mentions administratives. L'arbre généalogique est une plante d'une espèce particulière : il se nourrit de déplacements.

À dix heures, ce jour de novembre, le nom Regairaz rencontre donc Célestine Michel. La scène tient dans un acte. Tout ce qui suivra en déborde.

1888-1923

Marcel Regairaz et Marguerite Mercier · parents de Jean Marcel

Marguerite vient du Nord

Marguerite Marie Louise Mercier naît le 2 mai 1888 à Honnecourt-sur-Escaut. Trois prénoms, un village, une date : l'entrée est nette. Son père, Victor Narcisse, est tisseur. Sa mère est Caroline Bourlet, aussi appelée Louise. Le couple s'est marié à Vendhuile l'été précédent. Ici, avant même de suivre les personnes, il faut apprendre à reconnaître une femme sous les deux prénoms qui la désignent. Dans les générations antérieures, André Joseph Valentin Mercier est tisseur, Marie Magdeleine Élisabeth Quenolle fileuse. Le vocabulaire dessine une continuité de travail. Il ne permet pas de choisir pour eux un grand atelier, un métier domestique ou un employeur précis.

Il nous évite en revanche de parler vaguement d'une famille « du Nord », comme si une latitude constituait déjà une biographie. Le fil est une matière bien particulière dans un livre de généalogie. La comparaison vient toute seule ; il faut aussitôt s'en méfier. Les ancêtres ne tissaient pas nos racines. Ils travaillaient. Leurs mains avaient probablement autre chose à faire que de préparer nos métaphores. Ce que je retiens des qualifications, c'est une compétence et une répétition, le temps nécessaire à produire quelque chose que d'autres porteront ou vendront. Marguerite, elle, est indiquée agent d'assurances.

Le renseignement mérite davantage qu'une parenthèse. Dans nos arbres, les professions masculines défilent avec leurs majuscules imaginaires ; celles des femmes passent souvent entre le mariage et le décès. Ici, un métier lui appartient. Elle n'est pas simplement la fille d'un tisseur devenue la femme d'un militaire. L'assurance organise une réponse à ce qui pourrait arriver. La généalogie tente de comprendre ce qui est arrivé. Entre les deux, le

notaire trouve de quoi s'occuper : risques, familles, biens, conséquences. Cette proximité ne me donne aucun droit d'inventer la clientèle de Marguerite. Elle suffit à rendre son activité concrète : un travail où les mots d'un engagement et les conditions qui l'accompagnent comptent.

En 1923, à Paris, elle épouse Marcel Regairaz. La branche venue des Déserts et de Toulon rencontre celle d'Honnecourt et de Vendhuile. Leur fils Jean Marcel naît le 23 novembre de cette même année. Ces quelques lieux montrent la distance parcourue ; les étapes intermédiaires restent moins visibles. Nous n'avons pas à les remplir d'un voyage exemplaire vers la capitale. Il ne subsiste ici aucun portrait identifié de Marguerite. Je pourrais être tenté de lui trouver un visage dans une photographie ancienne, sous prétexte qu'une robe conviendrait à la date. Ce serait lui retirer ce que les papiers ont précisément conservé : son identité.

Elle vient du Nord. Elle travaille dans les assurances. Elle se marie à Paris. Pour l'instant, c'est avec ces traits-là que nous pouvons la reconnaître.

Jean Marcel est né à Paris en 1923. La branche que nous venons de parcourir arrive ainsi à l'un des quatre grands-parents placés au seuil du livre. Les montagnes et le port ne disparaissent pas ; ils cessent seulement d'être les lieux où naît chaque génération.

Je n'ai pas voulu demander à Jean Marcel de représenter à lui seul tous ceux qui le précèdent. Un petit-fils connaît un grand-père avant de connaître ses quartiers d'ascendance. Le livre inverse momentanément cette expérience : il déplie les noms derrière le visage. Il devra ensuite rendre le visage à sa taille humaine.

Nous allons maintenant ouvrir l'autre côté de l'histoire paternelle, celui d'Yvonne Huchet. Le temps repart au point le plus ancien de cette branche, annoncé comme tel. Les campagnes bretonnes et beauceronnes nous conduiront jusqu'à la même génération. La Seine sera leur lieu de rencontre.

PLANCHE 16



Honnecourt-sur-Escaut, 2018. René Hourdry, CC BY-SA 4.0. Village où naît Marguerite Mercier en 1888 ; aucune demeure attribuée. Reproduction du corpus familial.

LIVRE II

HUCHET

De la parenté médiévale à Yvonne Huchet, née en 1926. Deux lignes sont suivies : la Bretagne de Marguerite Toulelan, sa mère, et la Beauce de Lucien Huchet, son père. Le nom Huchet désigne le livre de ma grand-mère, pas le patronyme de tous ses ancêtres.

Les liens de famille

Marguerite Toulelan, épouse de Lucien Huchet

Les du Guesclin, les Quenecan et les Rolland appartiennent à ce côté breton. Le connétable est un parent collatéral ; la ligne suivie passe par la branche de Vauruzé.

Lucien Huchet

Les Huchet de Beauce et les Mégret sont ses familles paternelle et maternelle. Les Sansavoir, Lancé, Dumans, Masnier, Chesneau et Dumazinelle rejoignent son ascendance.

Leur fille, Yvonne Huchet

Yvonne naît à Chatou en 1926. Elle réunit ces deux côtés. Le titre Huchet désigne ici son ascendance entière ; les du Guesclin y arrivent par sa mère Marguerite Toulelan.

Ces repères regroupent plusieurs générations. Ils situent les récits sans remplacer un arbre de filiation. Les unions et les personnes sont détaillées à leur époque ; les discordances des exports sont consignées dans les notes.

XIVE SIÈCLE

Côté Toulelan · ascendance de Marguerite, épouse de Lucien Huchet

Dans la famille de Bertrand du Guesclin

Le titre Huchet désigne ici toute l'ascendance de ma grand-mère Yvonne, pas seulement les personnes qui portent son nom. Son père est Lucien Huchet ; sa mère, Marguerite Toulelan, épouse de Lucien. C'est par elle que les du Guesclin entrent dans l'ascendance de ma grand-mère. C'est du côté de Marguerite que se trouve le chemin breton des Le Bihan, des Rolland, des Quenecan et des du Guesclin. Nous repartons au Moyen Âge, au début de ce chemin, puis nous avancerons vers Yvonne. La ligne beauceronne de Lucien nous rejoindra plus tard.

Deux Bertrand du Guesclin sont entrés dans la famille. Un seul a sa statue partout. L'autre est celui par lequel passe notre filiation. Il vaut mieux les présenter avant que la célébrité du premier ne signe à la place du second.

Le connétable est le fils de Robert II du Guesclin. Le frère de Robert, Bertrand, seigneur de Vauruzé, épouse Thomasse Le Blanc. C'est cette seconde branche que nous suivons, par Olivier, puis jusqu'à Marie du Guesclin et aux Quenecan. Le héros appartient donc à notre parenté collatérale. Nous ne descendons pas directement du connétable.

Cette distinction donne au personnage sa juste place. Il est dans le livre parce qu'il appartient à la famille, mais il ne remplace aucune des personnes par lesquelles celle-ci nous rejoint. Thomasse Le Blanc nous est ici plus nécessaire que la liste entière des batailles.

Le Moyen Âge n'est pas un long défilé de chevaliers. Les alliances, les droits sur les terres, les captivités et les rançons organisent les existences. Une

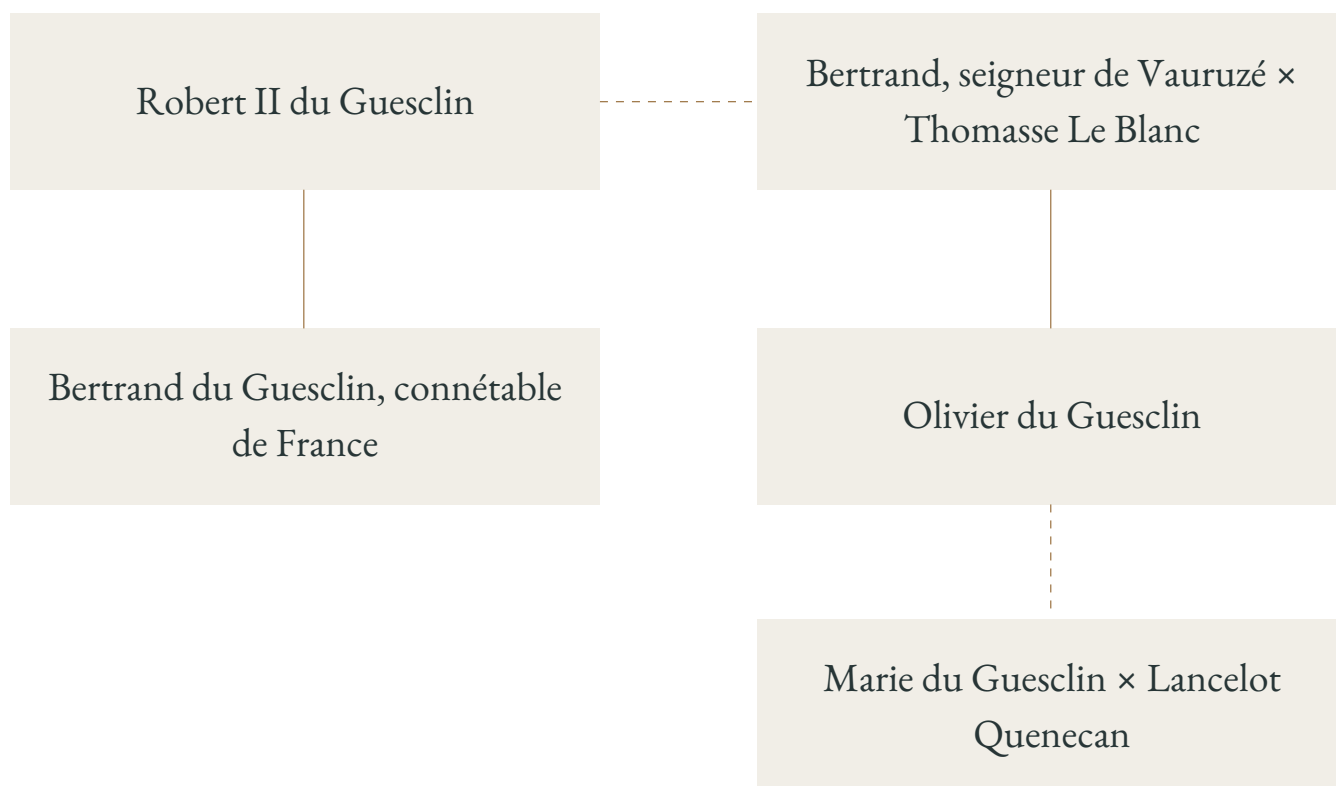
guerre se mène avec des combattants, mais aussi avec des ressources, des créances et des accords. Le notaire en moi finit toujours par retrouver un papier derrière l'armure.

La célébrité a conservé beaucoup de traces de Bertrand. Elle lui a donné des portraits tardifs, un tombeau, des récits et une légende. Les membres de sa famille qui ne commandaient pas d'armée ont laissé une empreinte moins visible. Nous allons regarder le premier, puis retrouver les autres.

Le connétable appartient donc au voisinage familial de notre ligne directe. Ses campagnes occupent les deux séquences qui suivent, de 1364 à 1380. Puis la descendance de la branche de Vauruzé reprend le premier plan, avec les personnes qui conduisent aux Quenecan et aux Rolland.

Où se trouve le connétable dans notre arbre ?

PARENTÉ COLLATÉRALE · FILIATION VÉRIFIÉE PAR L'AUTEUR



Robert II et Bertrand de Vauruzé sont frères. Notre branche passe par Vauruzé, Olivier, Guillaume, Jean, puis Marie et les Quenecan. Le connétable est un collatéral, non un ancêtre direct.

Schéma simplifié d'après la filiation vérifiée par Fabian Regairaz. Le trait pointillé entre Olivier et Marie regroupe Guillaume et Jean ; il ne représente pas un lien parent-enfant immédiat. La suite conduit aux Quenecan puis aux Rolland.

1364-1369

Côté Toulelan · le connétable, parent collatéral

Un homme dans plusieurs guerres

Cocherel, le 16 mai 1364. Bertrand du Guesclin commande l'armée de Charles V face aux forces de Charles de Navarre et à leurs alliés anglais. La victoire entre dans son histoire et dans celle du règne qui commence. Le nom du lieu peut tenir sur une carte ; ce qu'il signifie ne se limite pas à une rencontre entre deux chevaliers.

La guerre de Cent Ans réunit des conflits et des alliances qui dépassent le face-à-face scolaire entre la France et l'Angleterre. Cocherel en donne un exemple : le souverain navarrais agit dans le royaume de France, des troupes anglaises lui sont associées, et un chef breton commande pour Charles V. La carte politique ne se laisse pas ranger dans les couleurs d'un maillot contemporain.

Les images de bataille nous donnent facilement une impression de présence. Une miniature postérieure ou un grand tableau du XIX^e siècle raconte pourtant aussi le temps de celui qui l'a produit. Les armures, les gestes et la place accordée au héros composent une lecture. Je ne demande pas à une peinture d'histoire de fonctionner comme une photographie prise le jour même.

Cette distinction compte dans un livre de famille. Nous sommes particulièrement vulnérables aux belles images lorsqu'elles semblent montrer quelqu'un des nôtres. Le regard voudrait y reconnaître une taille, un visage, un tempérament transmis. La parenté ne transmet pas un tempérament avec la précision d'une clause.

La carrière du Guesclin passe aussi par la Castille, dans le conflit qui oppose Pierre I^{er} et Henri de Trastamare. Elle comprend des défaites et la captivité

autant que des succès. En 1367, Nájera n'est pas une victoire française ajoutée à la collection. Le chef capturé doit retrouver sa liberté ; les rançons font partie de cette économie de guerre où la valeur d'un homme peut se compter pendant que sa famille et ses protecteurs cherchent les moyens de le reprendre.

Je m'arrête volontiers sur ce versant peu confortable de la célébrité. Les biographies héroïques aiment les décisions rapides et les coups d'éclat. Les négociations, les sommes et les engagements donnent une autre matière aux vies militaires. Elles rappellent que l'épopée a, elle aussi, des créanciers.

L'épisode castillan ne devient pas une migration de nos ancêtres. Il appartient au personnage historique qui a attiré la recherche. Notre ligne suit d'autres personnes, restées dans les arbres de parenté pendant que Bertrand entrait dans les chroniques. Il faut garder ces deux mouvements distincts, même lorsque le récit de la bataille est le plus tentant.

La miniature conservée par la BnF sous la cote Français 2642, au feuillet 279 recto, représente Cocherel au début du XVe siècle. Ce décalage est déjà instructif : la bataille est devenue une scène que l'on choisit de transmettre. Chaque époque continuera à choisir son Bertrand. Notre livre doit seulement éviter de choisir ses parents à la même occasion.

1370-1380

Côté Toulelan · le connétable, parent collatéral

La charge et le tombeau

En 1370, Charles V fait de Bertrand du Guesclin son connétable. Le mot désigne une grande charge militaire au service du roi. Il ne s'agit pas d'un titre que la parenté peut répartir entre ses descendants. Il faudrait être particulièrement distrait pour le trouver un jour dans une succession familiale.

La confiance royale donne à la carrière une nouvelle dimension. Le connétable conduit la guerre du souverain ; sa réputation se trouve liée à celle du règne. Les portraits ultérieurs retiendront volontiers cette fidélité. Ils réduiront parfois l'homme à une vertu assez commode pour décorer un manuel.

En 1380, sa vie s'achève devant Châteauneuf-de-Randon. Charles V veut que son corps soit conduit à Saint-Denis. La notice patrimoniale du gisant et le dossier du Centre des monuments nationaux rendent compte de cet honneur. Le tombeau installe un serviteur militaire dans l'espace de mémoire de la royauté.

Je regarde la sculpture avant d'en tirer un portrait psychologique. Le corps armé, les mains en prière, la permanence de la pierre : tout travaille à produire une image durable. Le dossier du monument attribue le gisant à Thomas Privé et Robert Loisel. Il s'agit d'une œuvre pensée après la mort, dans un programme de mémoire ; la silhouette ne nous donne pas une photographie ni le caractère de l'homme.

Le tombeau raconte donc deux choses. Il commémore celui qui a servi le roi. Il montre aussi la manière dont cette fidélité a été honorée et rendue

visible. Un objet funéraire n'est jamais seulement un couvercle sur le passé : il s'adresse à ceux qui continueront à passer devant.

La légende a poursuivi ce travail. Les chroniqueurs, les peintres, les sculpteurs et les livres scolaires ont gardé certaines actions et certains traits. Le personnage finit par être connu avant d'être lu. On peut prononcer son nom avec assurance et découvrir seulement ensuite que les membres de sa famille portaient parfois les mêmes prénoms.

C'est ici que je reviens à notre question. Pourquoi est-il dans ce livre ? Non pour ajouter une victoire à notre patrimoine. Notre parenté passe par la branche de son oncle, Bertrand de Vauruzé. Le héros nous a fait ouvrir une porte. Nous allons maintenant regarder les personnes qui se trouvent derrière, sans leur demander d'être aussi célèbres.

XVE-DÉBUT DU XVIII^E SIÈCLE

Côté Marguerite Toulelan · du Guesclin, Quenecan, Rolland

Des du Guesclin aux Quenecan, puis aux Rolland

Après la mort du connétable en 1380, nous laissons sa carrière militaire. La suite familiale est celle de la branche de Vauruzé, annoncée à l'entrée de ce livre. Olivier du Guesclin y précède Guillaume, puis Jean. Marie du Guesclin, à la génération suivante, épouse Lancelot Quenecan. Le nom change parce que nous suivons Marie ; nous n'avons pas changé de famille.

Le tableau de descendance transmis donne ensuite deux Louis Quenecan successifs, puis Yvon Quenecan, époux de Marguerite Euzan. Deux Louis sont deux personnes, et non une répétition à effacer. Les conjoints et l'ordre des générations nous permettent de continuer sans transformer le récit en exercice de mémoire.

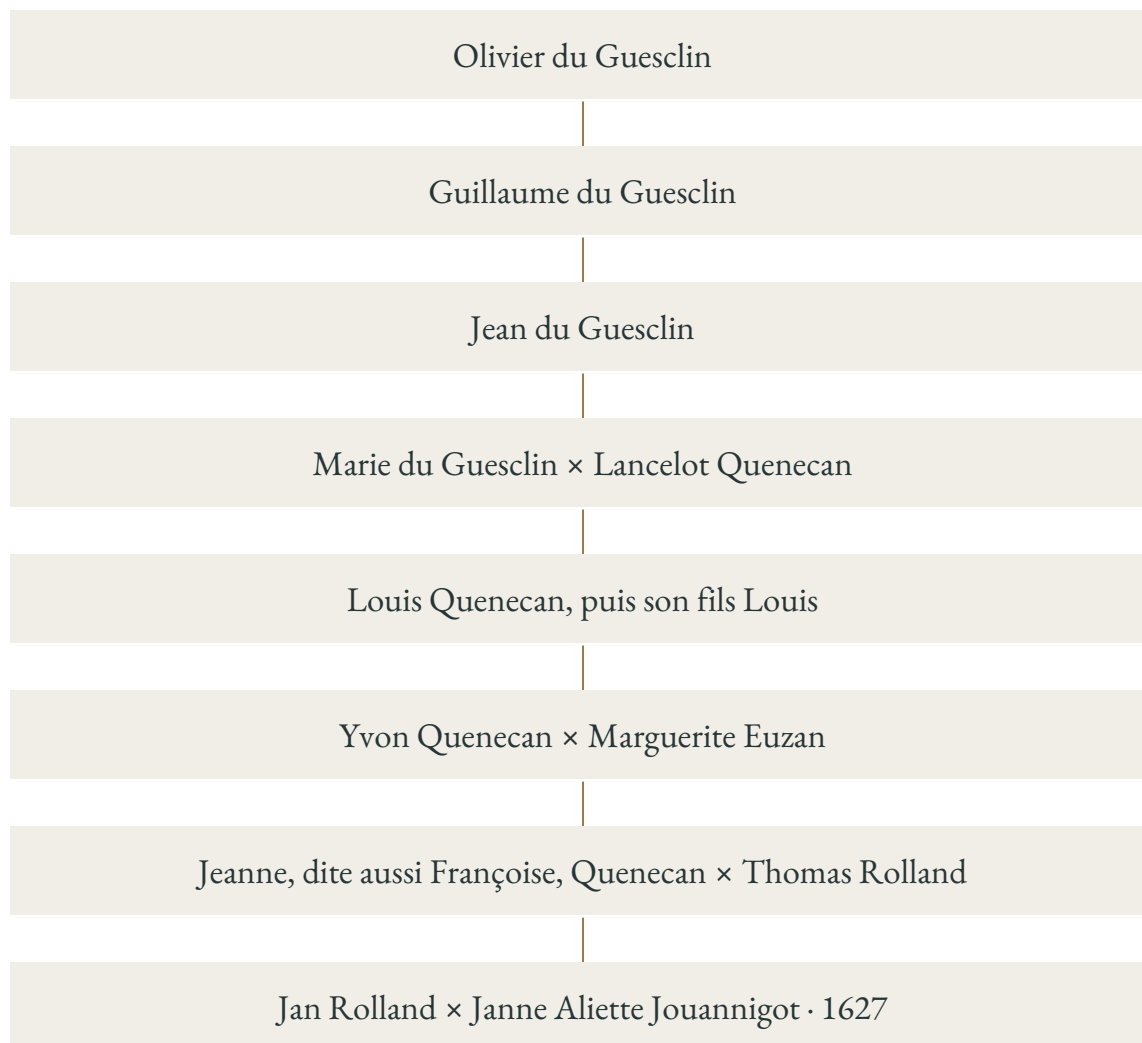
Jeanne Quenecan, également appelée Françoise dans l'export, épouse Thomas Rolland. Leur fils Jan Rolland nous fait entrer dans le XVIII^e siècle. Voilà le raccord que le seul défilé des patronymes ne montrait pas : Marie du Guesclin, les Quenecan, puis Jeanne et Thomas Rolland, puis Jan. Le héros est resté sur une branche collatérale ; les femmes ont conduit la nôtre jusqu'ici.

Jan épouse Janne Aliette Jouannigot le 8 octobre 1627 à Saint-Thélo. Son nom reviendra en 1666, comme témoin d'un mariage Fraboulet–Rolland. Nous rencontrerons ce mariage à sa date. Pour l'instant, ce sont ses parents, son épouse et sa place dans la suite familiale qui nous importent.

D'autres rameaux bretons du dossier passent par les Kermellec et les Cléauroux, vers Plouaret et Saint-Adrien. Ils composent l'entourage généalogique de cette branche ; ils ne sont pas des générations à intercaler entre Jeanne Quenecan et son fils Jan. Un livre doit distinguer un chemin de ses embranchements.

À partir d'ici, le récit quitte les siècles médiévaux. Il va suivre les foyers du XVII^e siècle, leurs contrats, leurs commerces et leurs alliances. Les noms de terres deviennent moins visibles ; les personnes continuent.

Le chemin des générations



Repère de filiation. La lecture va de haut en bas. Les cadres qui réunissent plusieurs noms ou générations sont explicitement regroupés ; ce schéma situe le récit, sans faire avancer sa date.

5 JUILLET 1635

Côté Lucien Huchet · Marie de Sansavoir et les Lancé

Marie et le nom de terre

En 1635, nous ouvrons l'autre ligne qui rejoindra Yvonne : celle de la Beauce et du Perche, future ascendance de Lucien Huchet. Marie de Sansavoir n'est pas la fille des Rolland que nous venons de quitter. Son contrat appartient à un autre foyer de la même époque.

Un contrat du 5 juillet 1635 associe Marie de Sansavoir à Louis de Lancé dans le dossier intitulé Du manoir au cabaret. Ce titre annonce déjà la tentation d'une chute sociale spectaculaire. Je préfère m'en tenir d'abord à l'union.

La Haute-Bichetière, la Morlière, Monsoreau : les noms de terres donnent des points d'appui. Ils peuvent désigner un domicile, un droit, une qualité attachée au nom. Ils ne doivent pas être transformés en autant de propriétés certaines sans lire la manière dont l'acte les emploie.

Les rapprochements plus anciens autour du nom Sans-Avoir restent dans le dossier de recherche. Le contrat de Marie est notre point d'entrée daté dans ce rameau ; je n'intercale pas entre elle et nous une généalogie tirée de la seule ressemblance du nom.

Le contrat moderne est plus utile à notre parcours. Il prépare la branche où apparaît Jacques de Lancé, père de Françoise Dumans. Les terres et les titres continueront à côtoyer une cabaretière, des bordagers et des gens qui travaillent à la journée. La famille ne lit pas nos classements avant de se marier.

Marie reste donc au début du XVIIe siècle de ce dossier. Le chevalier ancien attendra dans les ouvrages historiques. Nous suivons la femme dont le contrat nous donne une date, et la génération qui viendra ensuite.

1650-1681

Côté Toulelan · Rolland ; Fraboulet du côté maternel de Sacha

Allineuc, Saint-Thélo : les Rolland au XVIIe siècle

Reprenons maintenant la ligne bretonne. À Allineuc, Mathurin Rolland, marchand de toiles, et Hélène Collin ont un fils Yves, baptisé le 14 août 1650. Cet Yves doit garder son baptême et ses parents auprès de son nom : ce ne sont pas les dates du meunier de Perrien, dont nous parlerons au siècle suivant.

Le métier de marchand fait circuler les biens et les relations entre bourgs. Il faut acheter, vendre, reconnaître une qualité, compter ce que l'on reçoit et ce que l'on doit. La toile est une matière travaillée et une valeur d'échange ; elle fait entrer les familles dans des réseaux plus larges que leur paroisse.

En 1666, Jan Rolland est témoin au mariage de Mathurin Fraboulet et Marie Rolland. Les trois places sont distinctes : Jan est le témoin, Mathurin l'époux, Marie l'épouse. Mathurin Fraboulet n'est pas Mathurin Rolland, le marchand de toiles. Le prénom commun ne suffit pas à réunir deux hommes.

Un nom qui revient par une autre branche. Mathurin Fraboulet est un aïeul de Laura Fraboulet, la maman de Sacha, originaire de Merléac et descendante des Rolland d'Allineuc. Cette rencontre de noms a donc pour lui une place particulière. Elle n'attribue pas automatiquement à tous mes enfants l'ascendance maternelle de leur frère. Les archives ont parfois le sens du raccord.

Le 26 mai 1673, à Allineuc, le baptême de Jean nommé Mathurin Rolland et Hélène Collin. Nous retrouvons le ménage du début de cette séquence, et non le couple Fraboulet–Rolland. Les conjoints nous évitent de laisser les prénoms décider seuls de la famille.

Jan Rolland meurt le 2 juin 1681 à Saint-Thélo, selon sa fiche. Le chapitre suivant consacré aux Rolland nous conduira vers Lanrodec et Perrien, au XVIII^e siècle. Ce changement de lieu ne désigne pas une relation père–fils entre les deux foyers. Le lien ancien de la branche est celui de mes recherches vérifiées ; le tableau de lecture regroupe les générations que les anciennes versions ne détaillent pas de la même manière. Aucun nom supplémentaire n'est ajouté pour remplir l'intervalle.

1713-1780

Côté Lucien Huchet · Dumans, Masnier, Chesneau, Dumazinelle

Le nom de Françoise

Françoise Dumans naît le 1er mars 1713 au Gault-Perche. Son père est Jacques de Lancé, écuyer, sieur de la Morelière. Sa mère, également appelée Françoise Dumans, est cabaretière. La fille porte le nom de sa mère. Les éléments sont peu nombreux ; ils suffisent à ouvrir un récit que l'on aurait tort de retenir sous le seul nom le plus prestigieux. Le titre du père attire naturellement l'attention. Les généalogies sont sensibles aux mots qui brillent. Mais la place de la mère n'est pas une parenthèse entre un homme titré et une descendance.

Elle exerce un métier, donne son nom à l'enfant et devient, dans notre lecture, le point le plus stable de son identité. Une cabaretière appartient à un monde de travail et de relations. Son activité suppose une maison ouverte à d'autres, des échanges, des comptes, une présence. Pour autant, nous ne connaissons ni l'enseigne ni la disposition de l'établissement. Je ne vais pas installer Jacques à une table avec un verre à la main pour fabriquer la rencontre. Il nous manque les circonstances, et leur absence n'enlève rien à la réalité des personnes.

La différence de condition apparente entre les parents peut tenter le romancier. Une passion clandestine, un scandale, une promesse, une humiliation : il existe assez de scénarios disponibles pour remplir un rayon. Aucun ne devient notre histoire parce qu'il pourrait convenir. Le document nomme un père et une mère ; il ne nous livre pas la nature intime de leur relation ni les motifs des décisions qui ont suivi. La fille grandit. Elle épouse Étienne Paulin en 1733, puis René Masnier en 1735. René est bordager. Le terme renvoie à l'exploitation d'une petite tenue ou bordage

selon les usages locaux ; il vaut mieux le conserver avec son contexte que le traduire trop vite par une situation uniforme.

Le mariage fait entrer Françoise dans une autre maison de travail. Elle meurt à Poislay le 17 décembre 1780. Entre sa naissance et sa mort, soixante-sept ans ont passé. La notice nous donne quelques seuils, pas le déroulement quotidien. Nous pouvons néanmoins suivre ce qu'elle transmet : un enfant, René Masnier, puis Jean, puis Marie Anne Sophie. Les métiers relevés dans les générations suivantes parlent de commerce forain, de journées de travail, de domesticité. Le titre ancien du père n'a pas figé l'avenir de la branche dans une condition unique. Le parcours rejoint ensuite les Chesneau de cette branche, les Dumazinelle, les Huchet, puis Yvonne et Christian.

Attention aux noms familiers : ces Chesneau de Beauce ne deviennent pas les parents de Louise Chesneau, née à Rennes, par simple répétition du patronyme. Une famille nombreuse nous apprend vite que les homonymes n'ont pas signé entre eux un accord de cousinage. Je suis sensible à l'itinéraire du nom Dumans. Dans tant de lignées, il faut retrouver les femmes derrière le nom de leur conjoint. Ici, le nom maternel demeure au premier plan. Il nous oblige à commencer par celle qu'une présentation plus mondaine aurait peut-être laissée dans l'ombre. Pour vous, cette histoire peut servir d'antidote aux classements définitifs.

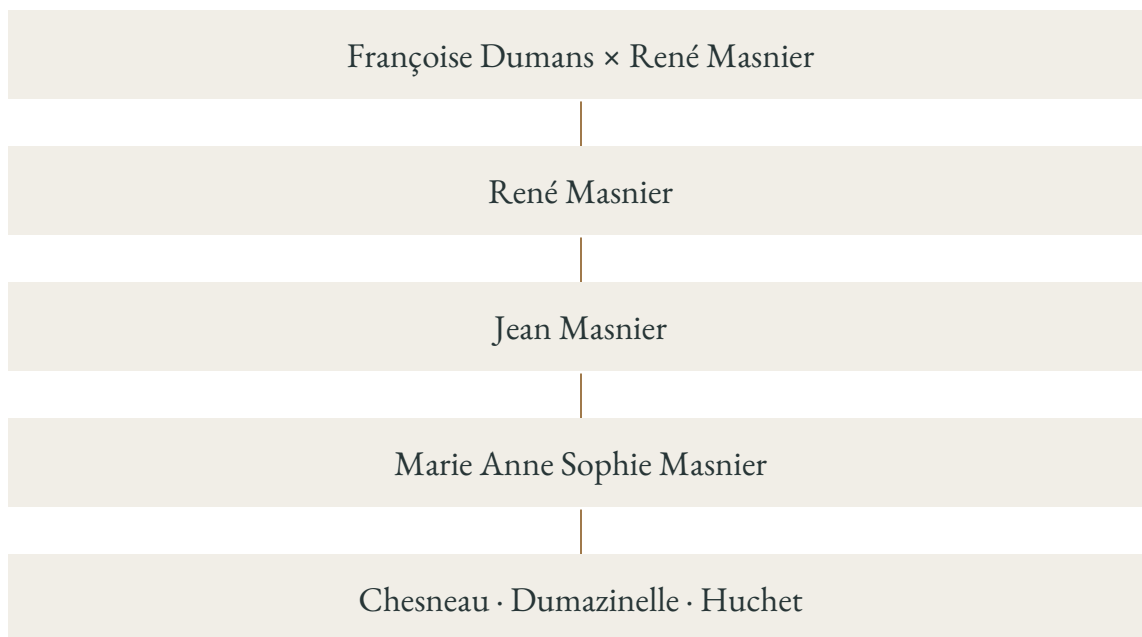
Les enfants ne sont pas la somme exacte des titres de leurs parents. Les conditions sociales se rencontrent, les métiers se déplacent, les noms se transmettent de plusieurs façons. Notre arbre n'est pas une échelle dont chaque génération aurait occupé un barreau immuable. Il ressemble davantage à une série de chemins, avec des croisements dont nous ne connaissons pas toujours les raisons. Françoise a gardé le nom de sa mère. Il arrive jusqu'à cette page sans avoir besoin d'être ennobli.

PLANCHE 20



Église Sainte-Anne du Gault-Perche, 2015. GFreihalter, CC BY-SA 3.0. Commune de naissance de Françoise Dumans ; l'état photographié n'est pas celui de 1713. Corpus familial.

Le chemin des générations



Repère de filiation. La lecture va de haut en bas. Les cadres qui réunissent plusieurs noms ou générations sont explicitement regroupés ; ce schéma situe le récit, sans faire avancer sa date.

1729-1743

Côté Marguerite Toulelan · Yves et Louise Rolland

Un frère au moulin de Perrien

Le 22 septembre 1729, Louise Rolland épouse Olivier Le Beguec. Elle est la sœur d'Yves Rolland, l'homme du moulin de Perrien, à Lanrodec. Nous sommes ici dans la génération du début du XVIII^e siècle ; Yves ne doit pas être confondu avec le fils de Mathurin et d'Hélène Collin baptisé en 1650.

En 1732, Yves épouse Marguerite Le Laouenan, également nommée Le Lavenan. Il est né vers 1682 d'après l'estimation du dossier ; nous ne transformons pas cet âge approché en date de baptême. Le couple prend place dans le monde du moulin de Perrien.

Le dossier familial donne Yves comme meunier au moulin de Perrien. Le moulin est à la fois son lieu de travail et le lieu où les derniers actes le situent. Je n'en déduis pas qu'il possédait le bâtiment : exercer un métier et détenir le fonds sont deux informations différentes.

Louise possède sa propre place dans cette famille. Son mariage de 1729 précède celui de son frère. Les femmes ne servent pas seulement à éclairer une notice masculine : leur union forme elle aussi un foyer, avec ses proches et ses engagements.

Marguerite Le Lavenan, épouse d'Yves en 1732, appartient à une génération plus jeune. Leur fille porte elle aussi le prénom Marguerite. L'épouse et la fille doivent rester distinctes, en particulier lorsque nous arriverons au mariage de cette dernière.

Après la mort d'Yves, le 5 janvier 1742, Marguerite Le Lavenan se remarie avec Joseph Echevest le 31 juillet 1743. Sa vie ne s'arrête pas avec celle du premier mari. La nouvelle union appartient à l'histoire de cette femme ; elle n'ajoute pas un père biologique à sa fille Marguerite Rolland.

Je m'arrête un instant auprès de Louise et de Marguerite. L'une est la sœur, l'autre l'épouse ; une seconde Marguerite est la fille. Ces trois places doivent rester lisibles. Le lecteur ne devrait jamais avoir à rouvrir un tableau pour savoir laquelle vient d'entrer dans la phrase.

PLANCHE 22



Lanrodec, l'église, vers 1904–1908. Carte postale Hamon ; Archives départementales des Côtes-d'Armor, 16 FI 2253, Licence Ouverte. Vue bien postérieure aux Rolland du XVIII^e siècle. Corpus familial.

1745-1755

Côté Marguerite Toulelan · Rolland–Le Bihan et réseau Connan

Les cousins autour du mariage

Le 20 janvier 1745, René Rolland épouse Marie Connan à Lanrodec. Le relevé donne René originaire de Boqueho, fils de Jean Rolland et de Gillone Dubourg. Marie est fille d'Allain Connan et de Marie Le Lavenan. La parenté de l'épouse nous ramène près de celle de Marguerite, la femme d'Yves.

Marie Le Lavenan, épouse d'Allain Connan, est la sœur de Pierre, père de Marguerite Le Lavenan. Marie Connan et Marguerite Le Lavenan sont donc cousines germaines. C'est ce lien par les femmes que le mariage de 1745 fait apparaître. Il ne suffit pas, à lui seul, à attribuer un degré de parenté entre René et Yves Rolland.

Le 1er juillet 1755, Marguerite Rolland, fille d'Yves et de Marguerite Le Lavenan, épouse Joseph Le Bihan à Lanrodec. Voici le passage décisif vers les Le Bihan. Le patronyme change, mais nous suivons la même femme : la fille du meunier devient l'épouse de Joseph.

Pour poursuivre, il faut retenir ce couple : Joseph Le Bihan et Marguerite Rolland. Leurs descendants nous conduiront aux Toulelan. Le mariage Connan éclairait leur entourage ; celui de 1755 porte la suite de notre récit.

1775-1857

Côté Marguerite Toulelan · unions Le Bihan et Le Flochmoen

Des Le Bihan aux Toulelan

Après l'union de 1755, le nom Le Bihan porte la suite. François Le Bihan, fils de Joseph et de Marguerite Rolland, appartient à la génération née en 1775. Il épouse Jeanne Le Sauvage. Leur fille Françoise naît à Lanrodec en 1803. Nous avons maintenant trois générations distinctes : Marguerite Rolland, François Le Bihan, Françoise Le Bihan.

La famille Toulelan vient à leur rencontre. Yves Toulelan est né à Saint-Clet en 1795. Le 16 janvier 1823, il épouse Françoise Le Bihan à Lanrodec. Saint-Clet et Lanrodec cessent ainsi d'être deux points isolés sur une carte : une union les rapproche dans le même parcours familial.

Le 26 août de cette année 1823, François Le Bihan meurt à Lanrodec. Le mariage de sa fille et son décès appartiennent à la même année. Les actes nous donnent cet intervalle ; ils ne racontent pas les circonstances de sa fin.

Une autre union d'Yves Toulelan est relevée le 6 février 1857 avec Marie Louise Le Flochmoen. Les deux épouses gardent chacune leur place : Françoise Le Bihan et Marie Louise ne sont pas deux noms d'une seule

femme. Le détail du raccord maternel vers Yves Marie est traité dans les notes, où les versions du dossier sont distinguées.

La génération suivante est celle d'Yves Marie Toullelan et de Perrette Pernot, parents de Marguerite Toullelan. Nous les retrouverons à Montesson. Le double l ne marque pas le passage dans une nouvelle famille : Toullelan et Toullelan sont les formes conservées dans nos documents.

Nous avons atteint les familles bretonnes des parents de Marguerite. Les unions sont distinguées ; le schéma d'ensemble n'intercale pas une mère par défaut entre deux générations. Pendant ces décennies, une autre famille se développe en Beauce, celle de Lucien Huchet. Nous allons la suivre à son tour avant la rencontre des deux lignes.

1847-1898

Côté Lucien Huchet · Huchet, Dumazinelle, Mégret

Ceux qui font tourner le moulin

Nous suivons maintenant la ligne beauceronne de Lucien. Charles Ferdinand Huchet naît à Verdes en 1847. Marie Emerance Dumazinelle naît en 1852 à Romilly-sur-Aigre. La famille Dumazinelle rejoint les descendants de Françoise Dumans rencontrée au début du XVIIIe siècle : ce changement de nom est une continuité par les femmes.

Charles Ferdinand et Marie Emerance se marient le 9 juillet 1868. Elle est alors domestique. Lui apparaît au fil des actes comme charretier, journalier, meunier-cultivateur, puis équarrisseur. Les mots ne désignent pas quatre hommes : ils enregistrent des moments d'une même vie de travail.

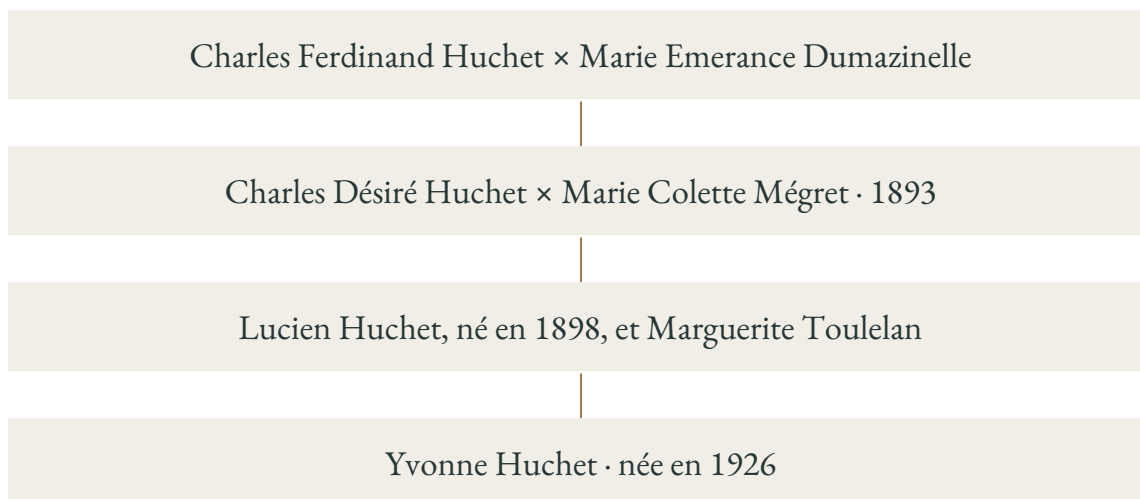
Leur fils Charles Désiré naît à Charray le 16 octobre 1869. Le moulin devient plus visible dans cette génération : il est garçon meunier, puis meunier. L'image de la roue ne doit pas faire oublier les matières à transporter, les réglages et les journées. Le grain ne devient pas de la farine parce que le paysage est charmant.

Le 9 décembre 1893, à Binas, Charles Désiré épouse Marie Colette Mégret, née en 1874. Elle est domestique. Ses parents, Adolphe Adrien Mégret et Eugénie Flavie Savalle, ont travaillé comme journalier, charretier, mercier, couturière et mercière selon les étapes de leur vie. La profession des femmes mérite de rester auprès de celle des hommes.

Le 22 juillet 1898, Lucien Huchet naît au Moulin Fromont, à La Ferté-Villeneuve. Nous arrivons au père d'Yvonne. Le lieu de sa naissance garde la trace du métier familial ; il ne lui impose pas de le reprendre.

Charles Ferdinand, Charles Désiré, Lucien : trois générations suffisent désormais à relier les Huchet de Beauce au XXe siècle. La ligne bretonne n'a pas disparu. Elle va rencontrer celle-ci dans la personne de Marguerite Toulelan.

Le chemin des générations



Repère de filiation. La lecture va de haut en bas. Les cadres qui réunissent plusieurs noms ou générations sont explicitement regroupés ; ce schéma situe le récit, sans faire avancer sa date.

1902-1926

Marguerite Toulelan et Lucien Huchet · parents d'Yvonne

À Chatou, les deux lignes se rejoignent

Le 27 août 1902, Marguerite Toulelan naît à Houtenon, à Montesson. Elle est la fille d'Yves Marie Toulelan et de Perrette Pernot. Nous avons suivi la famille bretonne jusqu'à ses parents ; nous retrouvons ici la femme par laquelle elle entre dans l'histoire des Huchet.

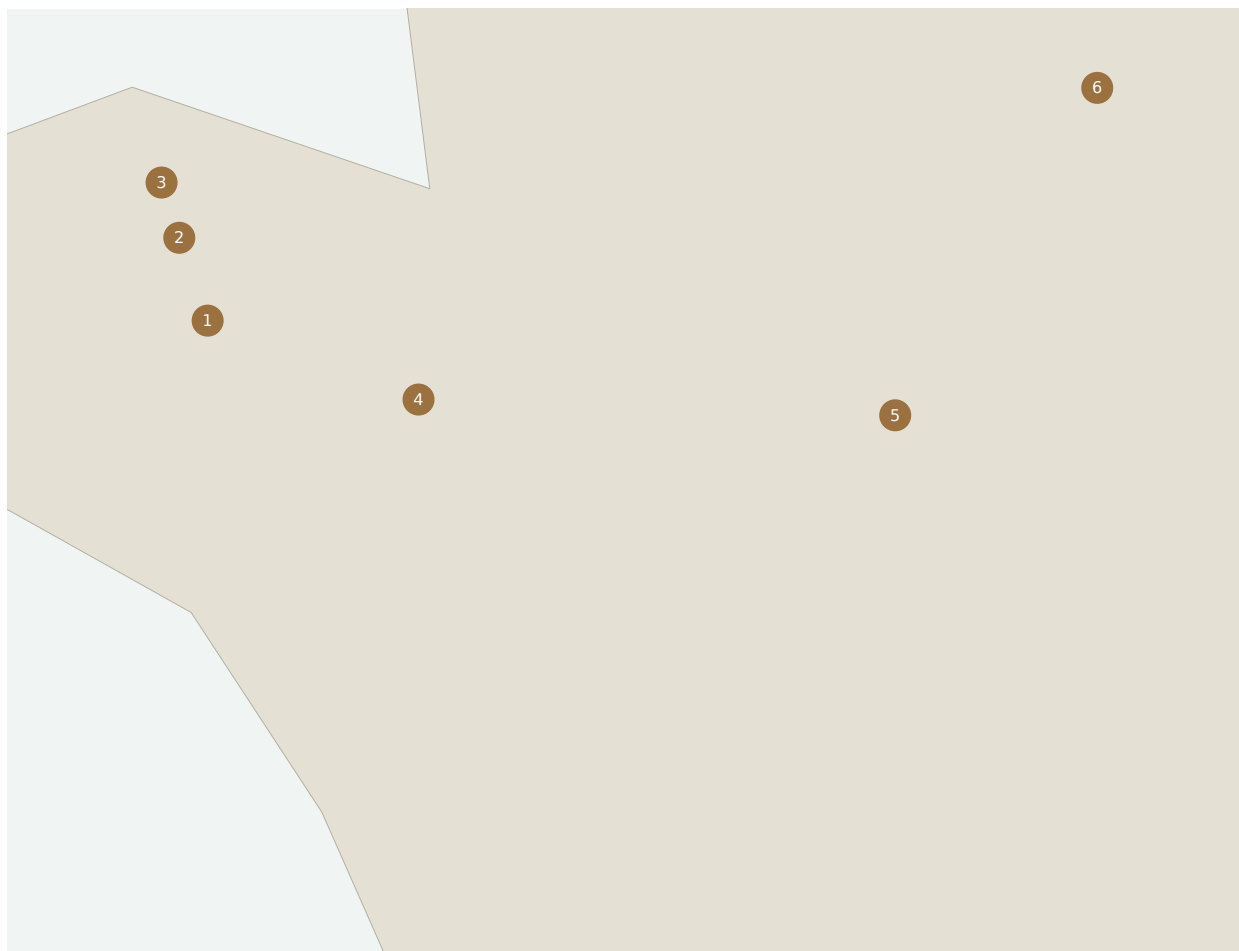
Lucien Huchet, né en Beauce en 1898, est ouvrier maraîcher en 1921. Le travail a changé depuis le moulin de son père. Marguerite Toulelan est son épouse. Leur fille Yvonne naît à Chatou, le 24 mars 1926.

Yvonne porte le nom de son père. Sa mère n'en disparaît pas pour autant. C'est tout le sens du parcours de ce livre : du côté paternel, les Huchet, Dumazinelle et les familles beauceronnes ; du côté maternel, les Toulelan et les ramifications bretonnes présentées depuis les du Guesclin, les Quenecan et les Rolland.

Le connétable n'est donc pas tombé entre deux moulins. Il appartenait à la parenté ancienne de la ligne bretonne, tandis que le nom Huchet nous arrive par l'autre côté. L'union de Lucien et de Marguerite explique pourquoi ces histoires se trouvent réunies derrière le prénom d'Yvonne.

Nous la laisserons ici, dans sa génération. Elle rejoindra Jean Marcel Regairaz dans la partie finale, et leur fils Christian sera mon père. Le livre suivant repartira à son tour vers les familles anciennes de Bernard Vargues, mon grand-père maternel : ce sera un nouveau départ annoncé, et non un retour inattendu dans cette branche.

De Bretagne à la Seine



1. Allineuc · 2. Lanrodec · 3. Saint-Clet · 4. Rennes · 5. Le Gault-Perche · 6. Chatou / Montesson

Allineuc, Lanrodec et Perrien accompagnent l'histoire des Rolland. Les lieux se rapprochent sur la carte tandis que les générations avancent dans le récit. Carte de situation originale ; fond Natural Earth, domaine public. Les points situent des lieux, sans reconstituer un itinéraire individuel.

LIVRE III

VARGUES

Nouveau départ, aux XVI^e et XVII^e siècles. Les familles du Maine conduisent vers les Leroux ; celles des Marchant, des Perrault et des Bessin vers Gabrielle Cadet. Le mariage de Louis Vargues et de Gabrielle réunira ces lignes à Rennes en 1913. Leur fils Bernard naîtra en 1921.

Les liens de famille

Louis Vargues, père de Bernard

Son père Raymond vient de Gourdon. Sa mère Louise Marie Leroux porte les familles du Maine : Chevignier, Gallois, de La Croix, Poulle et Chaumont. La Savoie d'Ugine arrive par les Gallois.

Gabrielle Cadet, mère de Bernard

Les Bessin et les Gagneux la rejoignent par les Lefèvre, les Cambray et les Cadet. Les Marchant passent par les Pérotheaux, les Delannée et les Perrault.

Le couple et ses alliés

Louis et Gabrielle se marient en 1913 ; Bernard naît en 1921. Andrée, demi-sœur de Louis, épouse Paul Bohu en 1920 : les Rigolettes sont une histoire d'alliance collatérale.

Ces repères regroupent plusieurs générations. Ils situent les récits sans remplacer un arbre de filiation. Les unions et les personnes sont détaillées à leur époque ; les discordances des exports sont consignées dans les notes.

XVIE-XVIII SIÈCLES

Côté Louis Vargues · Chaumont, Poulle, Gallois, Leroux

Les mains du chirurgien

Dans la branche du Maine, le mot chirurgien revient d'une génération à l'autre. François Duchesne, Antoine, Pascal et Louis Chaumont appartiennent à ce monde de praticiens. Avant même de connaître le détail de leurs journées, la répétition du métier donne au récit une continuité concrète : des mains apprennent, soignent et transmettent des gestes.

Le métier, lui, mérite que l'on s'arrête. Le maître chirurgien des siècles anciens n'exerce pas dans les conditions que connaît mon père. Les études, les techniques, les institutions et les moyens matériels ont changé. Le mot conservé n'a pas traversé le temps avec tout son contenu intact.

Un document peut néanmoins nous approcher du monde des savoirs disponibles. Les livres d'Ambroise Paré associent les descriptions du corps aux instruments et aux gestes de la chirurgie. La page de titre reproduite annonce les figures et les portraits autant que les textes. Elle fait une place à l'image dans la transmission du métier.

Ce livre n'est pas présenté comme un exemplaire possédé par les Chaumont. Nous n'avons pas retrouvé leur bibliothèque. Il donne un contexte, avec ses connaissances et ses limites. Le portrait de Paré ne devient pas davantage celui d'un parent parce qu'un chirurgien figure dans notre branche.

Le terme de barbier-chirurgien peut tromper le lecteur moderne. Il ne faut pas réduire cette histoire à la boutique du coiffeur, ni imaginer l'équivalent exact d'un service hospitalier. Les qualifications varient selon les temps et les lieux ; les actes et les statuts permettraient de préciser apprentissages,

maîtrise et exercice. Sans eux, attribuer une opération particulière à Louis serait écrire un autre livre, un roman.

Je voudrais garder ici la matérialité du métier : une main agit sur un corps, un savoir se transmet, un jugement se forme. Les outils ne suffisent pas. Ils doivent être choisis et maniés dans une situation dont le praticien supporte la responsabilité.

Les images d'instruments anciens produisent facilement une fascination pour la souffrance. Je préfère le regard sur le travail. Une personne malade n'est pas un accessoire destiné à rendre spectaculaire l'histoire de son chirurgien. Dans notre arbre comme dans le reste du livre, le métier prend son sens dans la relation à d'autres personnes.

Cette branche nous conduira bientôt à Marthe Chaumont. Elle est la fille de ce milieu de chirurgiens, puis l'épouse d'un notaire. La transmission ne passera pas par le même nom. Avant elle, nous allons entrer dans une autre maison d'écritures, à une heure très précise du matin.

PLANCHE 26



Étienne Delaune, Portrait d'Ambroise Paré, XVIe siècle. The Metropolitan Museum of Art, image DP887880, CC0.
Document de contexte : aucune parenté ou relation entre Paré et les Chaumont n'est établie. Reproduction du corpus.

PLANCHE 27



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Ambroise Paré, page de titre des Œuvres, XVI^e siècle. BnF / Gallica, ark:/12148/bpt6k53757m, vue 4. Reproduction du corpus familial ; œuvre du domaine public. Document de contexte sur la chirurgie, sans relation familiale démontrée.

17 MARS 1643

Côté Gabrielle Cadet · Marchant, Pérotheaux, Delannée, Perrault

Sept heures chez Arthur

Le 17 mars 1643, vers sept heures du matin, Arthur Marchant fait son testament dans la salle basse de sa maison. Il est malade. Sa femme, Jeanne Guischart, a été inhumée quelques jours plus tôt, le 13 mars, selon les relevés familiaux. Lui-même sera inhumé le 20. Le document se trouve pris dans un intervalle très court, entre deux morts. La précision de l'heure et celle de la pièce donnent à la scène une proximité singulière. Nous n'avons pas besoin d'inventer le temps qu'il fait, les bruits de la rue ou la manière dont Arthur parle.

Nous savons où l'acte se déroule et dans quel moment de sa vie il intervient. C'est déjà beaucoup. Le lecteur entre dans la salle basse sans que je repeigne les murs. Arthur est notaire, sieur de La Lande, appelé « le jeune » dans les pièces qui le distinguent. L'homme dont le métier consiste à donner une forme durable aux volontés des autres doit maintenant exprimer les siennes. Cette inversion mérite que l'on s'arrête. Il connaît le pouvoir des mots écrits ; il leur confie à son tour ce qu'il veut laisser réglé.

Il demande à être enterré auprès de Jeanne. Le testament nomme son fils Olivier et comporte des dispositions pieuses et des legs. Les priorités se présentent dans le langage du temps. Nous n'avons pas à les moderniser pour reconnaître ce qu'elles ont de proche : penser à l'endroit où l'on reposera, à la personne perdue, à ceux qui continuent, aux obligations que

l'on souhaite accomplir. Le souhait d'être près de sa femme a traversé le papier avec une simplicité intacte. Il ne raconte pas toute leur vie conjugale. Il nous donne le choix qu'Arthur formule à cet instant.

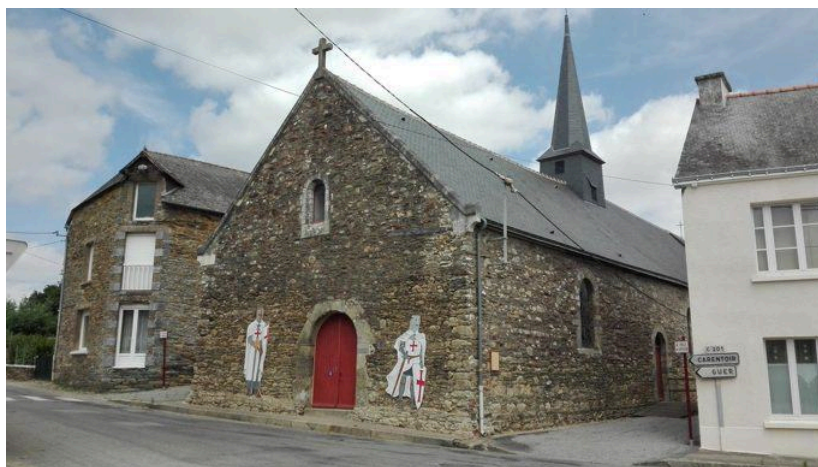
C'est assez pour entendre une relation sans prétendre en connaître chaque journée. La maladie explique la gravité du moment ; le document n'en donne pas ici un diagnostic à reprendre. Nous ne transformerons pas la proximité des décès en certitude médicale. Les générations anciennes meurent souvent dans nos dossiers avec moins d'explications que nous n'en souhaiterions. Il faut laisser aux dates leur force sans leur faire prononcer une cause qu'elles ignorent. Le chemin se poursuit par Olivier Marchant, son fils, puis Raoulette Marchand, Péronnelle Pérotheaux et Jeanne Delannée. Cette dernière nous conduira aux Perrault, puis à Gabrielle Cadet, mère de Bernard. Voilà pourquoi ce testament se trouve du côté Vargues : Arthur appartient à la famille de Gabrielle, et non à la seule ligne masculine qui porte le nom Vargues.

Une autre Jeanne Guischart apparaît ailleurs dans les documents comme marraine ; elle ne doit pas être confondue avec l'épouse d'Arthur. Un Raoul Guischart, notaire et témoin, ne devient pas son frère par la seule ressemblance du nom. Ces distinctions sont affaire d'enquête ; le récit peut rester auprès du malade. Je suis notaire à mon tour, dans un monde dont les institutions, les pratiques et les moyens sont très différents. Je ne prétends pas que le métier m'ait été transmis par une mystérieuse fidélité familiale. Mais je reconnais la fonction humaine de l'acte : rendre une intention assez claire pour qu'elle survive à celui qui l'exprime, et préparer les relations entre ceux qui restent.

On oppose volontiers le droit et les sentiments, comme si le premier commençait là où les seconds prennent fin. Le testament d'Arthur les tient dans la même pièce. Le souhait d'une sépulture voisine, le nom d'un fils, les legs et les obligations prennent une forme juridique. L'écriture ne remplace pas l'affection ; elle peut lui donner un moyen d'agir après l'absence. Ce matin du 17 mars n'a pas été organisé pour nous émouvoir quatre siècles plus tard. Arthur avait d'autres urgences. C'est précisément ce qui rend le document touchant. Il ne cherche pas notre regard.

Il s'occupe des siens. Quand vous penserez aux papiers de famille, ne les imaginez donc pas tous comme une poussière nécessaire au travail d'un notaire. Certains ont été écrits à sept heures du matin, dans une salle basse, parce que le temps manquait. Ils ont gardé le nom d'une femme que l'on voulait rejoindre et celui d'un fils auquel il fallait encore penser.

PLANCHE 28



Chapelle de Carentoir, 2017. So Leblanc, CC BY-SA 4.0. Repère du territoire des recherches Marchant ; ce bâtiment n'est pas la maison d'Arthur à Maure-de-Bretagne. Corpus familial.

Le chemin des générations



Repère de filiation. La lecture va de haut en bas. Les cadres qui réunissent plusieurs noms ou générations sont explicitement regroupés ; ce schéma situe le récit, sans faire avancer sa date.

1663-1694

Côté Louis Vargues · Marthe Chaumont, Poulle, de La Croix

Marthe, entre deux maisons

Marthe Chaumont est donnée née le 11 juin 1663. Elle épouse Mathurin Poulle, notaire royal, le 17 janvier 1679 à Torcé-en-Vallée. Elle n'a pas encore seize ans selon ces dates. Le calcul rappelle l'âge que les titres de profession, si présents dans le dossier, nous avaient presque fait oublier.

Son père Louis est maître chirurgien. Son mariage la place dans une maison où les actes deviennent le travail du conjoint. Nous savons ainsi à quels milieux elle appartient ; nous savons beaucoup moins ce qu'elle en pensait. Il faut lui laisser cette part inconnue, plutôt que de la faire assister avec une gravité exemplaire à la rencontre de deux professions.

Une fille, également nommée Marthe, naît en 1681. Cette Marthe Poulle, née en 1681, sera la mère de Renée de La Croix. Renée épousera Jean Gallois, né en 1713 : les deux histoires du Maine se réuniront dans ce couple. Leur fils Pierre André conduira vers Anne Françoise Gallois, Juliette Angéline Chevignier puis Louise Marie Leroux. Ces noms indiquent la destination de notre lecture ; le récit reste pour l'instant au XVII^e siècle. Dans la descendance familiale, les femmes ne sont pas un détour entre les métiers des hommes. Elles sont le chemin.

Marthe Chaumont meurt en 1694. Sa vie a été courte. Les dates ne donnent pas la cause de la mort, ni la manière dont le foyer s'est réorganisé. Elles

suffisent à rappeler que la femme présentée comme fille d'un chirurgien n'était pas protégée de toutes les fragilités de son temps par cette qualification.

Je tiens à la faire revenir au premier plan après les livres de médecine. Paré a laissé des ouvrages et un portrait dont les musées connaissent la place. Marthe nous laisse des liens, une union et une fille. La différence de conservation ne mesure pas la différence d'importance dans notre histoire.

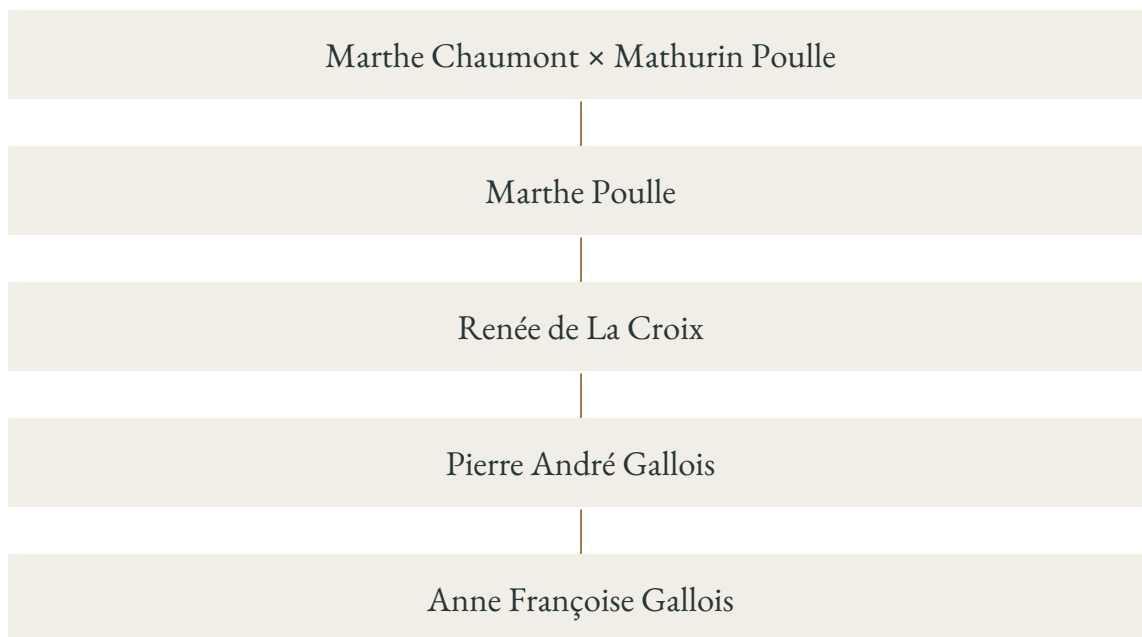
Les branches du Maine se croisent dans la suite. Des Gallois venus de Savoie entrent dans les registres de la région. Nous n'allons pas supposer qu'ils connaissent les Chaumont avant l'alliance qui les rapproche. Leurs propres départs méritent d'être suivis.

PLANCHE 30



Église Notre-Dame, Torcé-en-Vallée, 2012. Pymouss, CC BY-SA 3.0. Repère du lieu de mariage de Marthe Chaumont ;
vue contemporaine, sans scène familiale reconstituée. Corpus familial.

Le chemin des générations



Repère de filiation. La lecture va de haut en bas. Les cadres qui réunissent plusieurs noms ou générations sont explicitement regroupés ; ce schéma situe le récit, sans faire avancer sa date.

1665-1713

Côté Louis Vargues · Jean Gallois ; son frère Michel est collatéral

Les deux frères d'Ugine

Je pensais que la Savoie se trouvait du côté de mon nom. Elle m'attendait aussi de l'autre côté de la famille. Les arbres ont de ces plaisanteries : lorsque l'on croit avoir réparti proprement les régions entre les branches, une grand-mère lointaine vient déplacer les panneaux. Le chemin passe par les Vargues, les Leroux et les Chevignier, puis rejoint les Gallois. À Ugine, Michel Gallois naît en 1665, puis son frère Jean en 1672. Leurs parents portent les noms de Michel Pécherand-Gallois et de Jacquemine Bisilliat-Gardet. Ces noms composés ont un peu l'allure d'une famille qui serait partie en voyage avec plusieurs bagages.

Il faut les conserver : les simplifier trop tôt risque de nous faire perdre les personnes. Le 1er octobre 1699, Jean épouse Renée Guilpin à La Ferté-Bernard. Il a vingt-sept ans. Trois ans plus tard, Michel, marchand mercier, épouse Marguerite Heullant dans la même ville. Nous disposons donc de deux arrivées visibles dans les actes, et non d'un Savoyard isolé aperçu par hasard dans le Maine. Le voyage lui-même nous échappe en grande partie. Nous ne savons pas lequel est parti le premier ni s'ils ont travaillé ensemble. La présence du frère change néanmoins la manière de lire l'installation.

Dans la ville où l'un se marie, l'autre apparaît à son tour. Ils partagent des parents et un pays d'origine. Les liens de famille peuvent ainsi accompagner la mobilité sans que nous soyons capables d'en reconstituer chaque mécanisme. Le métier de mercier ouvre un monde d'échanges. Il nous rappelle que les routes anciennes ne sont pas seulement celles des armées, des pèlerins ou des grandes migrations dont les livres scolaires retiennent le nom. Elles sont aussi parcourues pour gagner sa vie, acheter, vendre,

rejoindre un parent ou saisir une possibilité. Un mariage à plusieurs centaines de kilomètres du lieu de naissance peut être la partie visible d'un déplacement économique beaucoup plus ordinaire que spectaculaire.

Le patronyme se raccourcit dans les générations suivantes. Pécherand-Gallois devient Gallois ; le dossier conserve aussi la forme Galloëx. Ne cherchez pas nécessairement derrière chaque variante une décision solennelle. Les noms vivent dans les usages et dans les écritures. Ce qui nous paraît être leur forme définitive résulte souvent d'une stabilisation tardive. Pour suivre les individus, les conjoints et les lieux rendent parfois plus de services qu'une orthographe tenue pour sacrée. À ce stade, les deux frères ont trouvé place dans les actes du Maine. Leur descendance sera suivie à travers les générations Gallois, Chevignier et Leroux.

Le 4 août 1711, au Mans, Jean épouse Marie Marthe Poulle. C'est de cette union que vient Jean Gallois, né à Bonnétable le 3 avril 1713, dont nous suivons la descendance. Renée Guilpin appartient à la première union racontée plus haut ; elle n'est pas la mère que l'arbre donne à cet enfant. Michel reste le frère de Jean, donc un collatéral de notre ligne. Une migration commune ne transforme pas deux ménages en un seul.

Le chemin vers Louis Vargues passe ensuite par les Gallois, les Chevignier et Louise Marie Leroux. C'est un repère de filiation, pas un déplacement du récit au XIXe siècle. Nous retrouverons l'alliance Leroux-Vargues au Lude à sa date.

PLANCHE 32



Ugine depuis Outrechaie, 2018. Louis Chabert, CC BY-SA 4.0. Commune d'origine des frères Gallois ; la photographie ne reconstitue pas la ville de 1700. Corpus familial.

1672-1701

Côté Gabrielle Cadet · La Humière, Gagneux, Bessin

Quatre ans sous le même toit

À Asnières-sous-Bois, François La Humière apparaît dans les pièces dès 1672. Il est homme de chambre du baron d'Avrigny, puis bourgeois dans les mentions plus tardives. Sa femme porte les formes Desplant, Despland ou Desplan, avec la mention de Torrent. Les variantes d'écriture ne créent pas plusieurs femmes.

En septembre 1677 naissent les jumelles Marie Angélique et Élisabeth Louise. Élisabeth Louise meurt quelques semaines plus tard. Une autre fille, Marie Catherine, naît en 1682. Derrière le contrat à venir, il y a donc déjà une maison, des enfants et une perte.

En 1701, François La Humière et sa femme préparent le mariage de leur fille Catherine avec Pierre Coquille, marchand épicier à Clamecy. Ils promettent cinq cents livres et quatre années d'hébergement. La somme attire d'abord le regard. Le toit le retient plus longtemps. Quatre ans, ce n'est pas un séjour de noces. C'est le temps d'installer un ménage dans la vie quotidienne d'un autre. Cela suppose des places, des habitudes, des repas, des présences et une organisation que le contrat ne décrit pas dans tous ses détails.

En 1701, la somme promise à Catherine comprend une créance : une partie correspond au principal d'une rente sur un procureur fiscal d'Asnières. Les cinq cents livres ne sont donc pas simplement une bourse posée sur la table. L'économie familiale associe des biens et des droits de différentes natures.

Le chiffre rond masque parfois une organisation très précise. Marie Angélique, l'autre fille qui a grandi, épouse François Gagneux, marchand de Coulanges-sur-Yonne. Leur descendance conduit à Jean Baptiste Gagneux, père de Reine Marguerite, puis aux Bessin et à la maison des Gobelins. Les femmes font passer le récit de la Bourgogne à Paris. Je trouve une certaine beauté dans la durée de quatre ans. Elle ne promet pas une harmonie éternelle ; elle propose un temps défini. Les parents aident sans que l'engagement soit laissé entièrement au hasard des jours.

Nous ne savons pas si tout s'est déroulé comme prévu. Nous savons ce qui a été offert et accepté au moment où l'on organisait l'avenir. Le contrat tient la porte ouverte, avec une échéance. À travers les siècles, cette hospitalité réglée reste très compréhensible. Elle dit que l'autonomie peut avoir besoin d'un abri avant de trouver sa propre maison.

1711-1754

Côté Gabrielle Cadet · ascendance et cousins des Bessin

Le cousin qui ouvre une porte

Pierre Lingé est qualifié de valet de chambre-tapissier de M. de Bercy dans son contrat de mariage de 1711. L'expression associe une place dans une maison et un savoir-faire. Elle n'est pas un intitulé décoratif. Les étoffes et les aménagements demandent des gestes, des matériaux et une connaissance du travail.

Marc Lingé, son père, est également tapissier dans les notices. La branche Boucher élargit ce monde : Pierre Boucher est brodeur de M. de Longueville, Catherine Aymée son épouse ; leur fille Anne Marguerite, baptisée en 1647, apparaît aussi sous le nom de Marguerite Boucher. La broderie et la tapisserie se rencontrent ainsi dans la parenté.

Un autre Lingé, Jean, apparaît dans un récit d'incident au Jardin du Roi en 1729, publié bien plus tard par Édouard Bonnet. La fonction de surveillance qui lui est attribuée fait passer le dossier dans un autre espace parisien. Le jardin, les ateliers et les grandes maisons dessinent une géographie de métiers et de relations.

L'entrée la plus précise dans notre réseau est le contrat du 27 août 1754 : Marie Charles Lingé y est qualifié de cousin germain de Jean Charles Bessin, d'après le dossier. Ce sont deux mots ordinaires, mais ils ont une force que n'a pas une page entière de noms simplement rapprochés. L'acte dit la relation.

Le cousinage passe par Jean et Nicole Marguerite, frère et sœur, enfants de Marc Lingé et de Marguerite Boucher. La qualification du contrat donne à ces relations une présence particulière : la famille se trouve là, réunie autour d'une union, avec les mots nécessaires pour reconnaître sa place.

L'origine flamande des Linger appartient également à cette histoire. Les graphies Linger, Lingé et Lingée accompagnent la branche. Le nom s'adapte dans les écrits ; les métiers et les relations aident à suivre les personnes.

La petite mention de 1754 nous rapproche du foyer Bessin. Bientôt, nous n'y verrons plus seulement un cousin venu au contrat. Nous verrons les objets de la maison, et une enfant qui vient de perdre sa mère.

1755-1758

Côté Gabrielle Cadet · Madeleine Reine Bessin et ses parents

Cinq chaises aux Gobelins

Madeleine Reine Bessin, également nommée Reine Madeleine, naît le 29 juillet 1755 et est baptisée le lendemain à Saint-Hippolyte. Son père est Jean Charles Bessin ; sa mère, Reine Marguerite Gagneux. Jean Marc Bessin, le grand-père paternel, est parrain, et Madeleine Bernarde Besson marraine.

Le 20 août 1757, on fait l'inventaire des biens après la mort de Reine Marguerite Gagneux, épouse de Jean Charles Bessin. Leur fille a deux ans. L'événement pourrait tenir en une ligne dans l'arbre. L'inventaire ouvre la porte. Il y a cinq chaises de paille, une table de sapin, une petite pendule, du cuivre, des textiles. Il y a une vingtaine de livres de dévotion, une carte, des estampes et neuf portraits dont les personnes représentées ne sont pas nommées dans le relevé. La maison n'est pas vide d'images. Elle n'est pas davantage un palais.

Elle possède des objets pour vivre, travailler, compter le temps, lire, regarder et peut-être se souvenir. Les Bessin sont tapissiers aux Gobelins. Le père de Jean Charles, Jean Marc, appartient déjà à ce monde. Le fils est compagnon tapissier et pensionnaire du roi. Le mot « tapissier » doit ici retrouver son sens de métier de la tapisserie, dans le cadre de la manufacture, et non l'image moderne d'un magasin de décoration. Des mains font naître de grandes surfaces figurées, avec une organisation et des savoir-faire exigeants. La manufacture royale rassemble des ateliers et des artistes dans un ensemble que Colbert a réuni en 1662.

Au siècle suivant, Jaucourt écrit dans l'Encyclopédie, précisément en 1757 : « On y loge aussi des artistes & des ouvriers qui travaillent ordinairement pour le roi. » La phrase et l'inventaire appartiennent à la même année. L'une décrit une institution ; l'autre nous fait entrer dans une maison de ce

monde. C'est le genre de rencontre que j'aime : le grand ouvrage imprimé explique le cadre, le petit document familial remet des chaises à l'intérieur. La tapisserie reproduite ici permet de mesurer l'ambition visuelle de ces ateliers. Elle n'est pas donnée comme une œuvre de nos ancêtres.

Elle montre le milieu de production dans lequel leur métier prend sens. Pour regarder une tapisserie, il faut accepter deux distances : de loin, les figures et la composition ; de près, la matière qui les rend possibles. Le spectateur passe de l'image au travail. Dans l'inventaire, les neuf portraits retiennent l'attention. Qui représentaient-ils ? Des parents, des figures pieuses, des personnes célèbres ? Le relevé ne le précise pas. Je préfère les laisser anonymes plutôt que de peupler les murs avec des visages de notre choix. Leur présence suffit déjà à dire qu'une maison d'artisans du roi pouvait être une maison où l'on regardait des images.

Le 11 janvier 1758, Jean Charles prépare son remariage avec Madeleine Ange Delaunay. Après la mort de Reine Marguerite et l'inventaire, il faut organiser l'avenir de la petite fille dans le nouveau ménage.

Des dispositions prévoient la nourriture, l'entretien et l'éducation de la petite jusqu'à ses seize ans, avec le recours prévu à la nouvelle communauté. On ne peut pas lire les sentiments dans toutes les clauses, mais on peut y lire une responsabilité. L'enfant conserve une place matérielle dans le ménage qui se recompose. La question n'est pas abstraite. Une nouvelle union change les équilibres d'une maison : biens, charges, enfants présents et à venir. L'écriture permet d'organiser ce que l'affection seule ne suffit pas toujours à garantir. L'inventaire a compté les objets ; le contrat regarde vers les années futures.

Entre les deux, une fillette de deux ans traverse un changement que les adultes doivent rendre habitable. Autour des Bessin apparaissent des noms connus du milieu artistique, comme Michel Audran et Antoine Boizot. Ils sont témoins, relations ou intervenants dans les pièces. La proximité professionnelle ne les transforme pas automatiquement en ancêtres. Elle

montre quelque chose d'assez intéressant sans cela : une famille appartient à un réseau de personnes qui se connaissent et peuvent répondre les unes des autres.

Madeleine Reine grandira dans cette histoire de travail et de recomposition familiale. Son mariage sera raconté à sa date, en 1778. Pour l'instant, elle a deux ans, et le contrat regarde vers son enfance.

La présence des neuf portraits est particulièrement tentante. On voudrait immédiatement y reconnaître les grands-parents, les enfants, un protecteur. Le relevé n'identifie pas les visages. Il indique la présence d'images dans le foyer. C'est déjà beaucoup : les personnes vivent parmi des représentations que nous ne pouvons plus nommer.

Les livres de dévotion ajoutent une autre forme de présence. Nous ignorons qui les lit, à quel rythme et à voix haute ou basse. Un inventaire constate la possession ; il ne mesure pas les habitudes. La distinction vaut pour notre propre bibliothèque : il serait imprudent de déduire de chaque livre possédé un livre terminé.

L'inventaire ne s'intéresse pas aux objets parce qu'ils nous paraîtront touchants. Il est dressé dans une succession, après une mort. Reine Marguerite Gagneux reste donc au centre. Sa fille a deux ans ; le conjoint doit organiser la suite ; les biens sont décrits au moment où leur usage change de cadre.

La grande tapisserie des Gobelins, reproduite ici, montre une autre échelle de travail. Le tissage fait apparaître des personnages et des espaces destinés à être vus. L'intérieur relevé chez les Bessin ne ressemble pas à ce décor. Les gens qui fabriquent pour une institution prestigieuse n'habitent pas nécessairement dans les œuvres qu'ils produisent.

Je voudrais garder les deux documents face à face. L'un dénombre ce qui reste après Reine Marguerite. L'autre prépare la vie de sa fille. Entre les

deux, les cinq chaises cessent d'être une trouvaille pittoresque : elles appartiennent à une maison qui doit continuer.

PLANCHE 33



Octobre, tenture des Mois de Lucas, 1732–1737. Manufacture des Gobelins, sous la direction de Michel Audran. The Metropolitan Museum of Art, 44.60.8, domaine public / Open Access. Œuvre de contexte, non attribuée aux Bessin. Reproduction publiée dans les récits familiaux.

Le chemin des générations



Repère de filiation. La lecture va de haut en bas. Les cadres qui réunissent plusieurs noms ou générations sont explicitement regroupés ; ce schéma situe le récit, sans faire avancer sa date.

Ce que la maison contenait

5 chaises de paille

Une table de sapin

Une petite pendule

Du cuivre et des textiles

9 portraits

Une carte et des estampes

Une vingtaine de livres

Livres de dévotion

Inventaire après la mort de Reine Marguerite Gagneux, 20 août 1757, AN MC/ET/XVII/838, relevé familial. Ce tableau reprend les objets nommés ; il n'en invente ni la forme, ni l'emplacement, ni les propriétaires précédents.

1775-1788

Côté Gabrielle Cadet · Bessin, Lefèvre, Cambray, Cadet

Du métier à tisser au moulin

En 1775, une lettre recommande une récompense pour un Bessin ayant travaillé à un portrait de Louis XV en pied. Cette trace professionnelle précède de trois ans le mariage qui conduit Madeleine Reine hors du foyer des Gobelins.

Le 26 février 1778, à Saint-Hippolyte de Paris, Madeleine Reine Bessin épouse Jacques Louis Lefèvre, meunier originaire de Puiseux. La petite fille de l'inventaire a grandi. Nous la quittons enfin sous un autre angle que celui du décès de sa mère.

Puiseux-en-France ouvre un territoire de villages et d'exploitations. Les Lefèvre, les Glorian, les Langlois et les Gigaut reviennent dans les notices. Fontenay-en-Parisis, Le Plessis-Gassot, Jagny-sous-Bois : les noms ne doivent pas être récités comme une liste de conquêtes familiales. Ils situent des ménages et des relations de travail.

Le meunier ne devient pas propriétaire de toutes les terres que nous voyons autour du moulin. Le cribleur, le bûcheron et les autres métiers relevés demandent également leurs actes. Pour connaître les ressources, il faudrait des baux, des achats, des inventaires et des partages. La profession donne une activité, pas le montant d'un patrimoine.

Le mariage suffit cependant à faire rencontrer deux mondes. La fille d'un tapissier des Gobelins entre dans une famille des moulins du Pays de France. Les gestes changent : la matière n'est plus la même, l'espace de travail non plus. Le fil familial passe par elle, sans transporter l'atelier parisien dans les campagnes.

En 1788, une autre femme Bessin apparaît dans un dossier de tutelle. Madeleine Hélène est veuve de François Toussaint Vandrezanne, tapissier. Trois garçons sont concernés : Jean Ange a six ans, Jacques François quatre, André Toussaint est encore tout petit. Ce sont des collatéraux ; leur place ne dépend pas d'un déplacement artificiel dans notre ligne directe.

La tutelle du 30 avril organise la défense de leurs intérêts. Elle n'établit pas qu'un conflit avait éclaté. Le droit peut prévoir qui agit et qui contrôle sans attendre que quelqu'un ait mal agi. Les enfants avaient besoin d'adultes désignés, pas d'une belle maxime sur la solidarité.

Les deux femmes Bessin restent distinctes. Madeleine Reine nous conduit à sa fille Reine Élisabeth Lefèvre, puis à Adélaïde Cambray, Henri René Cadet et Gabrielle Cadet. C'est par Gabrielle, mère de Bernard, que les cinq chaises entrent dans le livre des Vargues. Madeleine Hélène nous montre la protection d'un autre foyer. À ce point du livre, l'histoire des Gobelins est devenue celle de plusieurs enfants, de mariages et de responsabilités concrètes.

PLANCHE 36



Rue Vandrezanne, Paris, 2024. Chabe01, CC BY-SA 4.0. Reproduction transmise dans le corpus. Repère topographique, non photographie d'un bien familial.

DÉBUT DU XIXE SIÈCLE-1859

Côté Gabrielle Cadet · ses grands-parents Joseph et Agathe

L'Empereur et les instituteurs

Dans une famille, il est toujours agréable de posséder un ancêtre qui aurait rencontré Napoléon. Cela donne à la conversation une allure nationale à peu de frais. Encore faut-il savoir de quel ancêtre on parle, et vérifier qu'il était né au bon moment. L'Empereur a accompli beaucoup de choses ; il n'a pas reçu en revue des soldats venus du futur. La tradition des Perrault rapporte cette apostrophe : « Va te laver, cochon ! » Un ancêtre aurait été ainsi interpellé par Napoléon lors d'une revue.

La phrase est peu aimable, mais sa concision explique sans doute une partie de sa survie. Les compliments circulent parfois moins bien que les humiliations mémorables. Le problème est l'identité de l'homme. Joseph Perrault, né en 1817, ne peut pas avoir vécu cette scène dans une revue impériale avant 1815. Pierre Perrault, né en 1776, appartient à une génération compatible avec l'époque. La compatibilité d'âge n'est cependant pas un état de services. Elle permet d'écarter une impossibilité ; elle ne prouve pas que le second candidat était présent. Nous conserverons donc l'anecdote avec son personnage encore à identifier.

Il faudrait un dossier militaire, un parcours, peut-être une autre trace familiale. La phrase seule ne permet ni de choisir une bataille ni de fournir un uniforme. Les récits gagnent parfois à garder leur point d'interrogation visible : on peut les transmettre sans leur donner un faux numéro de régiment. La famille Perrault nous offre heureusement des vies plus solidement situées. Joseph, né à Saint-Séglin, est instituteur en 1849. Agathe Laine, qu'il épouse, est institutrice. Deux métiers de l'apprentissage entrent dans un même foyer. Agathe meurt en 1859, à trente-quatre ans, selon l'arbre.

Joseph est plus tard qualifié de rentier. Comme chez les Huchet, les professions changent avec les étapes de la vie. L'instituteur mérite autant d'attention que l'éventuel soldat apostrophé par l'Empereur. Apprendre à lire à quelqu'un ne produit pas nécessairement une anecdote éclatante. Cela peut pourtant modifier des possibilités pendant des décennies. Ces deux instituteurs donnent à l'écrit une autre place dans la famille : leur travail consiste à le rendre accessible. Le dossier conserve aussi le souvenir d'Yves Perrault, né en 1737, donné comme premier maire de Saint-Séglin. Il appartient à la génération précédente et figure ici comme repère familial, non comme une nouvelle étape du calendrier.

La vie locale entre ainsi dans le dossier, avec ses responsabilités et ses changements d'époque. Là encore, la portée exacte du titre et les pièces communales doivent accompagner la notice. Mais le village possède déjà ses personnages, sans avoir besoin de les faire tous passer devant Napoléon. Je ne voudrais surtout pas que la vérification retire à l'histoire son amusement. Vous avez le droit de rire de la formule impériale. Vous avez aussi le droit de demander : qui, quand, comment le sait-on ? Les deux attitudes s'entendent très bien. La crédulité n'est pas nécessaire à la joie de raconter.

Peut-être trouverez-vous un jour le document qui donnera un nom certain au soldat. Vous pourrez alors compléter cette page. En attendant, Joseph et Agathe ont leurs classes, Yves son village, et l'Empereur une réplique en attente de destinataire. Chacun reste à sa place ; le récit n'y perd pas son sel.

Joseph Perrault et Agathe Laine sont les parents de Clémentine Perrault. Celle-ci épouse Henri René Cadet ; leur fille Gabrielle sera la mère de Bernard Vargues. Le métier des deux instituteurs appartient donc à son ascendance par sa mère.

PLANCHE 37



Mairie de Pipriac, photographie contemporaine, date non précisée. Sylenius, CC BY-SA 3.0. Commune du mariage de Joseph Perrault et Agathe Laine ; bâtiment non identifié comme leur école. Corpus familial.

1848-1889

Côté Louis Vargues · Raymond Vargues et Louise Marie Leroux

Un tailleur quitte le Quercy

Raymond Germain Vargues naît à Gourdon en 1848. Il sera tailleur. Le métier exige que l'on regarde les personnes de près, ce qui ne conduit pas nécessairement à les flatter. Une épaule ne se corrige pas par un compliment ; il faut couper le tissu autrement. Son père, Justin Augustin, né en 1808, est cultivateur et maçon. Sa mère, Élisabeth Dumas, née en 1804, apparaît cultivatrice et fille de service. Ils se sont mariés en 1834 ; Justin meurt en 1890, Élisabeth en 1896. Leurs qualifications appartiennent au monde du travail rural, mais n'en font pas un décor indistinct.

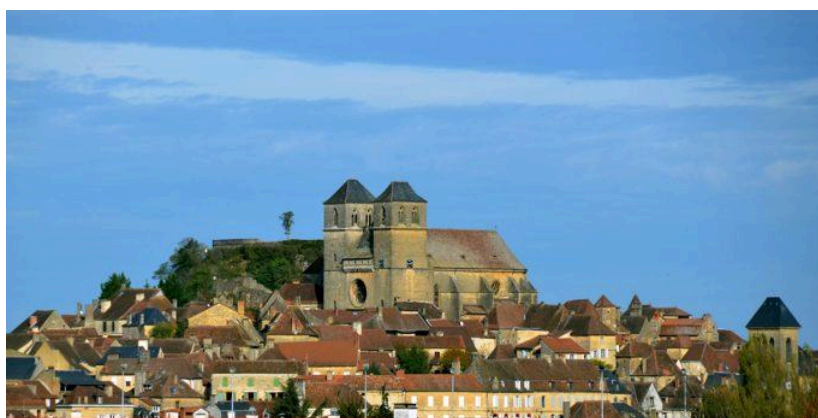
Construire, cultiver, servir : les actes indiquent des activités différentes, pas un seul personnage nommé « le paysan d'autrefois ». Raymond quitte le Quercy. Le point d'arrivée certain de notre première étape est Le Lude : il y épouse Louise Marie Leroux en 1879. Elle est fille de Louis Eugène Leroux, horloger, et de Juliette Angéline Chevignier. Le fil du tailleur rencontre donc celui des mécanismes. La comparaison est facile ; la rencontre, elle, est documentée par le mariage rapporté. Ce départ pose quantité de questions auxquelles une date ne répond pas.

Où Raymond a-t-il appris ? Par quels lieux est-il passé ? Qu'est-ce qui l'a conduit au Lude ? On aimerait ouvrir une malle et trouver les lettres. Nous avons les unions, les lieux et les métiers. La mobilité se voit dans leurs écarts ; ses raisons restent moins nettes. Un tailleur emporte un savoir-faire plus aisément qu'un champ. Cela ne veut pas dire qu'un départ soit facile. Le métier doit trouver une clientèle, le nom devenir connu, la main convaincre. Je parle ici de ce que suppose l'activité, non d'une boutique de Raymond dont nous aurions les comptes.

Il faut donner au travail sa matière sans lui fabriquer une adresse. À Nantes, Louis Albert Henri naît le 22 décembre 1888. Louise Marie meurt en janvier 1889. Le rapprochement des deux événements appelle l'émotion, mais ne suffit pas à fixer médicalement les causes de la mort. Un nouveau-né perd sa mère ; c'est ce que la chronologie familiale nous permet de dire. Le dossier nantais nous permettra de suivre la seconde union de Raymond avec Françoise Henriette Moreau et la naissance de leur fille Andrée. Il faudra distinguer ce foyer de celui de Louise Marie Leroux, dont descend Louis.

Une autre histoire de métiers, de maison et de bonbons se prépare, sans effacer la première union. Le tailleur parti de Gourdon a désormais un fils à Nantes. Le récit peut quitter le départ pour suivre la maison où cet enfant grandit. Louis deviendra horloger. Pour atteindre son atelier rennais, le chemin passe encore par Nantes, un quai et quelques vacances près de la Sèvre.

PLANCHE 38



Gourdon, vue générale contemporaine. Henk Monster, CC BY 3.0. Reproduction du corpus familial. Lieu de naissance de Raymond Germain Vargues ; aucun domicile familial n'est localisé sur cette photographie.

1888-1912

Côté Louis Vargues · son enfance et sa demi-sœur Andrée

Le quai et les étés de Beautour

Nous restons à Nantes, après la naissance de Louis en décembre 1888 et la mort de sa mère Louise Marie Leroux en janvier 1889. Raymond se remarie avec Françoise Henriette Moreau. Andrée, née en 1898, est leur fille : elle est donc la demi-sœur de Louis. C'est ce second foyer que les souvenirs de Beautour nous font maintenant retrouver.

Le dossier familial situe Louis au 4, quai Jean-Bart. La naissance d'Andrée en 1898 est également rapportée à cette adresse. Raymond a cinquante ans ; Georges Auguste Gustave Lavaud, négociant sur le quai, figure parmi les témoins du relevé. Ces mentions dessinent un voisinage urbain. Elles n'établissent pas que Raymond ait possédé l'immeuble. Le mot « quai » doit être pris au sérieux. Avant les comblements du XXe siècle, l'Erdre passe dans ce secteur devenu celui du cours des 50-Otages. La vue ancienne rend à l'adresse une eau que le promeneur actuel ne voit plus au même endroit.

Elle montre une ville organisée par ses rives, bien différente de celle que suggère aujourd'hui le seul mot d'allée. Beautour est ailleurs. On quitte l'Erdre et le cœur de Nantes pour le secteur de Vertou, auprès de la Sèvre nantaise. Les deux lieux ne sont pas deux noms d'une même maison. Dans ses souvenirs, Robert Vargues raconte les étés de Louis et de ses sœurs dans une grande propriété de campagne : la pêche, les déplacements par bateau entre Nantes et Vertou, l'absence de baignades dans le récit. La mémoire

dispose ici de pratiques que le cadastre, s'il est retrouvé, ne nous racontera pas.

Une maison de vacances ne se mesure pas seulement à ses pièces. Elle permet de vivre autrement pendant un temps : le trajet devient une sortie, la rivière une activité, la distance d'avec la ville un changement de rythme. Je n'attribue pas à Louis un après-midi précis au bord de l'eau. Le souvenir des séjours suffit à montrer que cette maison avait une fonction particulière dans l'année familiale. Louis lui-même l'évoque dans une adresse en vers envoyée pendant son service : « Là, vivent en belle harmonie / sans soucis / Mesdemoiselles Vargues / Mes sœurs / Dans leur propriété de Beautour / Près Vertou / Dedans la Loire Inférieure ».

Le léger déhanchement du vers fait sourire. L'adresse situe le lieu et les destinataires ; elle ne remplace pas un titre de propriété. Les notaires sont capables de gâcher un poème avec cette remarque. Je préfère la placer après l'avoir laissé respirer. Le dossier actuel ne permet pas d'identifier cette maison à un château précis. Le relevé du décès de Raymond indique le 3 octobre 1912, à une heure trente, à Vertou, avec la mention « Château Templier » ; l'acte numéro 71 aurait été dressé le 4 octobre. L'original n'a pas été relu pour cette édition.

Cette mention ne démontre ni une origine templière du bâtiment ni son identité avec la propriété estivale de Beautour. Robert situait la mort du père en 1908 et celle de la seconde épouse en 1907. Les relevés plus récents donnent respectivement 1912 et le 2 mai 1910. Les deux niveaux de source restent visibles : le souvenir a conservé la maison et les usages ; le relevé corrige la chronologie proposée, en attendant la confrontation aux actes. Il n'y a aucun besoin de sacrifier le premier pour utiliser le second. Bien plus

tard, Andrée mourra le 24 août 2000 à La Plaine-sur-Mer, à cent deux ans : un prolongement de ces années d'enfance, non une nouvelle étape du récit.

Sa longue vie relie les années nantaises de Louis à un temps presque contemporain. Je ne sais pas tout ce qu'elle aurait pu raconter de Beautour. C'est précisément pourquoi il faut garder les mots déjà transmis, sans les recouvrir d'un château choisi pour la couverture. Le quai donne une adresse. La maison de Beautour donne des étés. Trois entrées dans la même parenté, trois dossiers qui se complètent sans se confondre. Au bout, ce n'est pas une légende flatteuse que je voudrais conserver. C'est Louis écrivant à ses sœurs, assez loin pour leur envoyer une lettre, assez proche encore pour faire tenir leur maison dans quelques vers.

À Nantes, la parenté va bientôt entrer dans une autre histoire de maison, commerciale cette fois. Andrée, demi-sœur de Louis, épousera un confiseur. Les souvenirs de rivière laisseront place à une façade bleue et or.

PLANCHE 39



Nantes et ses quais, vers 1890–1900. Photochrome de la collection de la Library of Congress, domaine public selon le crédit du corpus. Document de contexte urbain ; aucune personne de la famille n’y est identifiée.

PLANCHE 40



Sèvre nantaise à la chaussée des Moines, Vertou, 2017. Stéphane Paragot, CC BY-SA 4.0. Vue du territoire ; la maison de Beautour n'est pas identifiée sur cette photographie. Corpus familial.

1913

Louis Vargues et Gabrielle Cadet · parents de Bernard

Louis et Gabrielle, à Rennes

Le 15 septembre 1913, Louis Vargues épouse Gabrielle Cadet à Rennes. Louis est le fils de Raymond Germain Vargues et de Louise Marie Leroux. Gabrielle est la fille d'Henri René Cadet et de Clémentine Perrault. Les branches racontées séparément depuis le début de ce livre arrivent ici dans le même couple.

Du côté de Louis, nous avons suivi Gourdon, Le Lude, Nantes et les alliances Leroux–Chevignier. Du côté de Gabrielle viennent les Cadet, les Perrault et leurs ramifications, dont les Bessin. Arthur Marchant et les cinq chaises ne sont plus deux anecdotes sans raccord : leurs chemins aboutissent, par des générations différentes, à la famille de Gabrielle.

Louis est horloger. Gabrielle entre avec lui dans la maison rennaise dont Robert Vargues conservera le souvenir. Avant d'en ouvrir les treize pièces dans les années 1920, un mariage à Nantes nous fait retrouver Andrée, la demi-sœur de Louis.

1920 · ALLIANCE VARGUES-BOHU ; HISTOIRE DE LA MAISON

Alliance collatérale · Andrée Vargues, demi-sœur de Louis, épouse Paul Bohu

Les Rigolettes

Le 13 juillet 1920, à Nantes, Andrée Vargues épouse Paul Bohu. Andrée est la demi-sœur de Louis Vargues : le lien avec la maison des Rigolettes est cette alliance. L'encart qui suit présente les deux générations Bohu et l'histoire de l'enseigne, dont la création remonte à 1902 ; il ne déplace pas l'ascendance de Louis chez les confiseurs.

Dans une histoire de famille, un bonbon possède un avantage sur un cousin éloigné : tout le monde veut savoir de quoi il est fait. La Rigolette nantaise a une coque de sucre cuit et un cœur de fruit. Les Bohu, eux, demandent un peu plus d'attention. Il y a Charles, il y a Paul, et il ne faut pas remettre à l'enfant de quatre ans l'invention de son père. Notre entrée dans cette famille passe par les Vargues. Raymond Germain, tailleur né à Gourdon en 1848, a épousé Louise Marie Leroux.

Leur fils Louis Albert Henri naît à Nantes le 22 décembre 1888 ; sa mère meurt en janvier suivant. Raymond se remarie avec Françoise Henriette Moreau. De cette seconde union naît Andrée Anne Marie Paule, le 25 juillet 1898 à Nantes. Andrée et Louis sont donc demi-sœur et demi-frère. Andrée épouse Paul Marie Charles Bohu à Nantes le 13 juillet 1920. Paul est né à Clisson le 25 janvier 1898 ; il est confiseur et meurt en 1967. Il est le fils de Charles Louis Bohu, né à Clisson le 3 août 1874, mort à Nantes le 21 janvier 1968, et de Marie Thérèse Charlotte Pineau.

Leurs noces ont été célébrées à Clisson le 27 avril 1897. Pierre Marie Paul Bohu et Marie Anne Baron figurent à la génération précédente, dans le relevé transmis. Voilà les personnes installées. Charles crée les Rigolettes en 1902, selon l'histoire de la maison, confirmée sur son site. Paul a alors quatre ans. Il pourra participer à la suite de l'entreprise ; lui attribuer la

création réclamerait une précocité que même une famille fière de ses enfants ne devrait pas exiger. Le lien est une alliance. Andrée, demi-sœur de mon arrière-grand-père Louis, entre chez les Bohu par son mariage avec Paul.

Les Bohu ne deviennent pas pour autant mes ascendants directs. Leur place n'en est pas moins très concrète : ils appartiennent à la parenté de Louis et à la mémoire nantaise qui l'entoure. La Rigolette mérite maintenant que l'on revienne à sa composition. Le sucre offre une enveloppe ; la pulpe de fruit en modifie la sensation. Citron, mandarine, framboise, ananas et cassis sont les parfums traditionnels indiqués par la marque. Le bonbon est un petit objet fabriqué, dont la réputation dépend de la régularité d'un résultat. À notre échelle de lecteurs, il disparaît en quelques instants.

Pour celui qui le produit et le vend, il faut le réussir encore demain. La marque rattache son nom au chat de Charles et, par ce détour, à Rigoletto de Verdi. C'est une tradition de maison, pas une mention d'état civil. La notice du musée d'histoire de Nantes donne une variante : le chat aurait été perdu le jour de l'invention. Ces récits se ressemblent sans être identiques. Le chat restera donc dans les traditions de l'enseigne, où il est fort bien, sans servir de preuve aux dates des Bohu. L'enquête publiée par Bigaud, citée dans l'édition de départ, décrit plusieurs étapes commerciales.

Charles aurait une confiserie au 10 de la Basse-Grande-Rue dès 1898 ; la marque est déposée en 1908 ; un magasin est signalé au 26, rue de la Marne en 1922, puis la raison Charles Bohu et Fils en 1928. Un dépôt de marque n'est pas l'invention de tous les bonbons fourrés. L'acte protège un signe dans un cadre précis ; il ne livre pas la propriété générale d'une idée gourmande. Le même dossier mentionne un renouvellement en 1953 par Paul Marie et sa fille Annick Pruvost, née Bohu, puis un déplacement rue de Verdun en 1974, après le Port-Maillard.

En septembre 2026, le site de la maison indique le 18, rue de Verdun. Ces repères commerciaux sont conservés avec leurs sources respectives. Ils ne remplacent pas les actes qui établissent les personnes. Au 26, rue de la

Marne, la mosaïque bleue et or portant Ch. Bohu donne au nom un éclat durable. Elle aide à comprendre ce que le souvenir familial appelle une « plaque », mais plusieurs objets doivent rester distincts. Le musée conserve une enseigne en fer peint et découpé, inventaire 988.1.178, haute de 98 centimètres et large de 57.

Cette pièce n'est pas la mosaïque de façade. La datation de celle-ci appelle également une note. Patrimonia la situe en 1930 et l'attribue à Odorico ; l'enquête de Bigaud rapporte une date de 1925 et discute l'attribution à partir d'un témoignage familial. Cette édition n'arbitre pas sans la pièce décisive. La photographie montre l'œuvre ; sa légende conserve l'écart des années 1920–1930. Une façade devient plus intéressante lorsque l'on sait ce qu'on en ignore, à condition de ne pas lui faire répéter la réserve à chaque fenêtre.

La parenté exacte tient en peu de lignes. Raymond Germain Vargues et Louise Marie Leroux sont les parents de Louis. La seconde union de Raymond avec Françoise Henriette Moreau donne Andrée. Elle épouse Paul Bohu en 1920. Charles, père de Paul, est le créateur des Rigolettes. Le bonbon appartient donc à l'histoire d'une famille alliée à la demi-sœur de mon arrière-grand-père.

Il faut distinguer cette façade de l'enseigne en fer peint conservée au musée d'histoire de Nantes. Deux objets peuvent porter le même nom sans être deux états d'une seule pièce. Leur matériau, leur usage et leur provenance demandent des légendes séparées.

Le personnage qui ferme cette séquence est Andrée. Née en 1898, morte en 2000 d'après le relevé familial, elle a traversé plus d'un siècle. Sa vie ne se réduit pas au mariage qui nous a conduits dans la confiserie. Mais ce lien donne un point précis où Nantes, Louis, les souvenirs de Beautour et l'enseigne se touchent.

PLANCHE 41



Mosaïque « Ch. Bohu, confiseur », 26, rue de la Marne, Nantes. Photographie de Benoît Prieur, mars 2023, CC0.
Datation et attribution de la mosaïque discutées : années 1920–1930. Charles Bohu est le père de Paul, époux d’Andrée Vargues. Corpus familial.

1921-1926

Bernard Vargues · enfance dans le foyer de Louis et Gabrielle

Treize pièces à Rennes

Bernard Vargues naît à Rennes le 21 septembre 1921. Il est le fils de Louis et de Gabrielle, mariés huit ans plus tôt. Nous voici dans le monde de son enfance ; les souvenirs de Robert donnent à l'adresse des objets et des usages.

Au 13 de la rue Le Bastard, à Rennes, l'appartement compte treize pièces. Le chiffre a quelque chose de romanesque. Il serait excessif d'en tirer une superstition familiale ; il suffit de le laisser ouvrir les portes. Dans le souvenir conservé par Robert Vargues, la maison rassemble un salon avec un piano, un atelier de couture, l'horlogerie et, plus haut, les accessoires d'un prestidigitateur. Pour des enfants, le grenier avait évidemment pris une avance déloyale sur toutes les autres pièces. Louis Vargues est horloger. Il est né à Nantes en 1888, fils de Raymond Germain Vargues, tailleur venu de Gourdon, et de Louise Marie Leroux.

Louis et Gabrielle ont fondé leur foyer en 1913. Bernard, mon grand-père, appartient désormais à cette maison. Les dates nous permettent d'approcher la maison ; le fascicule familial lui rend son organisation, ses objets et sa lumière. L'atelier possède cinq établis disposés près des fenêtres. Voilà un détail qu'aucune grande théorie familiale ne remplacerait. Il faut voir ce que l'on fait. Une montre réclame une attention qui se mesure mal depuis l'extérieur : des pièces minuscules, des rapports précis, un mouvement que l'on dérange facilement et que l'on doit pourtant examiner.

La fenêtre devient un outil de travail. La lumière ne sert pas seulement à rendre une photographie agréable. Dans l'Encyclopédie, Ferdinand Berthoud écrivait : « L'Horlogerie est l'art de faire des machines qui

mesurent le tems. » Le mot a perdu son ancien s, les machines ont beaucoup changé, mais la définition reste merveilleusement concrète. Mesurer le temps avec quelque chose que l'on peut tenir dans sa main : il y a là de quoi occuper un esprit. Les horlogers travaillent sur ce qui nous échappe. Ils ne retiennent pas les journées ; ils rendent leur passage lisible.

Le père de Louis était tailleur. Son grand-père maternel, Louis Eugène Leroux, était horloger au Lude. Deux branches font ainsi voisiner le tissu et les rouages. Je me garderais d'en déduire une scène d'apprentissage dont nous ne possédons pas le récit. Il est simplement beau de retrouver, derrière les établis de Rennes, une histoire plus longue de métiers précis. La main n'a pas attendu notre époque pour avoir une intelligence. En 1925, le souvenir familial évoque encore le gaz et les lampes à pétrole. Imaginez un instant ce que cela change à une maison.

La lumière n'est pas partout disponible de la même manière ; on se déplace vers elle, on la prépare, on l'entretient. L'atelier, le salon et les pièces du soir ne se ressemblent pas. Notre geste le plus machinal, appuyer sur un interrupteur, suffit parfois à mesurer la distance entre deux enfances. Puis il y a le piano. Il apporte à cette maison une autre manière d'organiser le temps. L'horloge divise ; la musique lie. Ce rapprochement est trop tentant pour que je m'en prive, même si je ne sais pas quel morceau retentissait dans le salon ni qui en jouait tel dimanche.

Le souvenir du meuble suffit à introduire autre chose que le travail dans l'appartement. Une famille vit aussi de ce qu'elle écoute, répète, supporte et partage. Enfin vient le grenier. Le frère de Gabrielle est prestidigitateur, et ses accessoires y sont conservés. Son nom et le détail des tours ne sont pas assez documentés dans les pièces utilisées pour que je les invente. Vous pouvez cependant comprendre sans peine l'attrait d'un tel endroit. Des objets ont été conçus pour tromper le regard, puis rangés au-dessus d'une maison où l'on répare des instruments de précision.

En bas, on cherche la cause d'un dérèglement. En haut, on organise les conditions d'une illusion. La famille avait réuni deux usages assez différents de l'habileté. Je vous laisse imaginer le désir d'ouvrir les boîtes. Je ne vous raconterai pas qu'un lapin s'en est échappé : le pauvre animal aurait déjà assez souffert des traditions de son métier pour qu'on lui ajoute une apparition apocryphe. Le grenier se passe très bien de lui. Ce qui m'intéresse dans les treize pièces, c'est aussi leur mélange. Le logement et les activités se touchent. On n'entre pas dans une existence où le travail serait abstrait, séparé dans un bâtiment lointain.

Les objets qui font vivre la famille sont présents. Les enfants peuvent voir les mains occupées, entendre les bruits, apprendre qu'une chose ne se répare pas seulement en souhaitant qu'elle fonctionne. Si vous ne deviez garder qu'une image de Rennes, gardez celle-ci : près d'une fenêtre, plusieurs établis ; au-dessus, un grenier plein d'accessoires ; entre les deux, une famille. C'est une bonne maison pour commencer notre histoire. Elle accorde à la patience et à l'émerveillement des pièces voisines.

Pour lire l'appartement, je vous propose un parcours d'usages. Il ne s'agit pas d'un relevé d'architecte. Le fascicule ne donne pas toutes les dimensions ni l'emplacement exact de chaque porte. Le dessin voisin rassemble ce qu'il nomme : les établis auprès des fenêtres, la couture, le piano, les espaces de vie et le grenier.

Bernard est né à Rennes en 1921. La photographie de l'atelier appartient donc aux premières années de sa vie. Elle ne nous dit pas s'il s'y trouvait le jour de la prise de vue. Elle montre en revanche le monde familial dont son histoire va partir.

PLANCHE 42



Atelier d'horlogerie de Louis Vargues, Rennes, légendé 1926 dans le fascicule de Robert Vargues. Photographie non identifié ; document familial, aucune licence ouverte attribuée. Les personnes ne sont pas toutes identifiées. Image intégrale.

Une maison, plusieurs usages

Au grenier

Accessoires de prestidigitation, selon Robert Vargues. Le détail des tours n'est pas inventorié.

Près des fenêtres

L'horlogerie et ses cinq établis. La lumière participe au travail.

Dans le salon

Un piano. Aucun morceau ni musicien n'est attribué sans témoignage.

Dans les pièces de travail

Couture et vie familiale coexistent dans le souvenir de l'appartement.

Parcours narratif de l'appartement du 13, rue Le Bastard. Ce schéma n'est pas un plan : dimensions, orientation et emplacement des portes ne sont pas connus. Les treize pièces ne sont pas artificiellement distribuées. Source : souvenirs de Robert Vargues.

ANNÉES 1930-1948

Bernard Vargues et ses parents · de Rennes à Alger

La boutique de l'autre rive

La Méditerranée apparaît souvent dans les histoires de famille sous la forme d'une ligne bleue que l'on traverse sans encombre. Les bateaux réels sont moins dociles que les cartes, et les départs moins simples que les flèches. Dans nos documents, quelques images suffisent à rendre à ce passage sa matérialité : une embarcation, une devanture, un groupe photographié au jardin d'Essai d'Alger. On quitte le schéma pour revenir à des choses que quelqu'un a touchées et vues. Louis Vargues exerce aussi à Alger, où l'horlogerie est installée au 43 de la rue Sadi-Carnot.

Le numéro et l'enseigne donnent à la ville une adresse familiale. Rennes ne s'efface pas ; une autre vie vient se superposer à celle que nous avons rencontrée. L'atelier change de rive, avec les relations nouvelles que cela suppose et les habitudes qu'il faut emporter ou réinventer. Une boutique est un excellent lieu pour penser les migrations. On y travaille, on y attend les clients, on y prononce des noms que l'on apprend à reconnaître. Elle oblige à appartenir, au moins en partie, à la ville où l'on s'installe. La façade photographiée ne raconte pas tout cela dans le détail ; elle donne le point à partir duquel on peut le comprendre.

Derrière le nom peint, quelqu'un devait chaque jour accomplir son métier. L'album conserve également deux vues du Ker Armor. Son nom transporte un peu de Bretagne sur l'eau. Les photographies permettent de comparer l'embarcation avant et après l'aménagement de son pont. C'est une histoire d'objet, avec ses transformations visibles, plus sûre qu'une grande scène de navigation inventée à partir de quelques planches. Nous n'avons pas besoin d'attribuer à chaque image une traversée héroïque. Posséder, transformer, utiliser un bateau suffit déjà à mettre une famille autrement en rapport avec

la mer. Au jardin d'Essai, un groupe réunit Bernard, Madeleine, Louis, Gabrielle et Robert, selon la légende familiale.

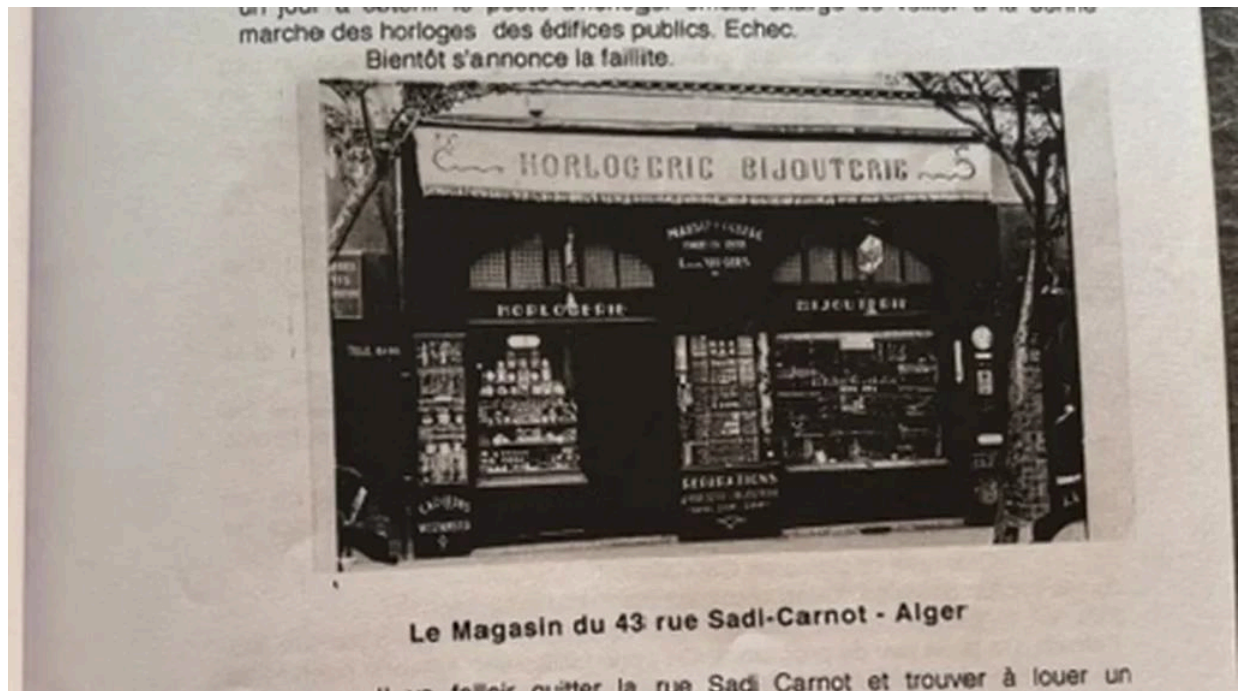
La date proposée est 1939. Il faut la conserver comme telle, sans distribuer les noms de gauche à droite lorsque la légende ne le fait pas. Regardez plutôt ce qu'une photographie de groupe demande à ses personnages : se rapprocher, s'immobiliser, accepter de tenir ensemble dans un rectangle. Des années plus tard, nous cherchons dans cette immobilité des vies qui, elles, ont continué à bouger. Louis meurt à Alger le 4 novembre 1948. Bernard y est désormais un jeune adulte. Son mariage de 1949 sera raconté dans la partie finale, après le parcours d'Huguette Mignon.

Bernard deviendra chirurgien-dentiste. La génération des horlogers ne lui impose pas le même métier. Il faut raconter cette rive avec affection et avec justesse. L'Alger de ces photographies appartient à l'Algérie coloniale, une société traversée par de profondes inégalités de statut et de droits. Un album familial ne contient pas à lui seul l'histoire du pays. Ses jardins, ses boutiques et ses sourires sont des fragments d'existence, pas la preuve que le monde autour d'eux était paisible ou équitable.

On peut aimer les personnes représentées sans demander à leurs photographies de justifier une époque. Cette distinction vous sera utile ailleurs. Les souvenirs heureux ne sont pas faux parce qu'ils ont eu lieu dans un monde difficile. Ils deviennent trompeurs lorsqu'on les transforme en description universelle. Notre livre conserve donc ce que la famille a vécu et transmis, en laissant de la place aux vies qui n'entrent pas dans son cadre. Je voudrais que cette photographie vous donne envie de poser des questions. Qui tenait l'appareil ? Pourquoi ce jour-là ? Quelle image a-t-on choisi de garder dans l'album, et laquelle a disparu ?

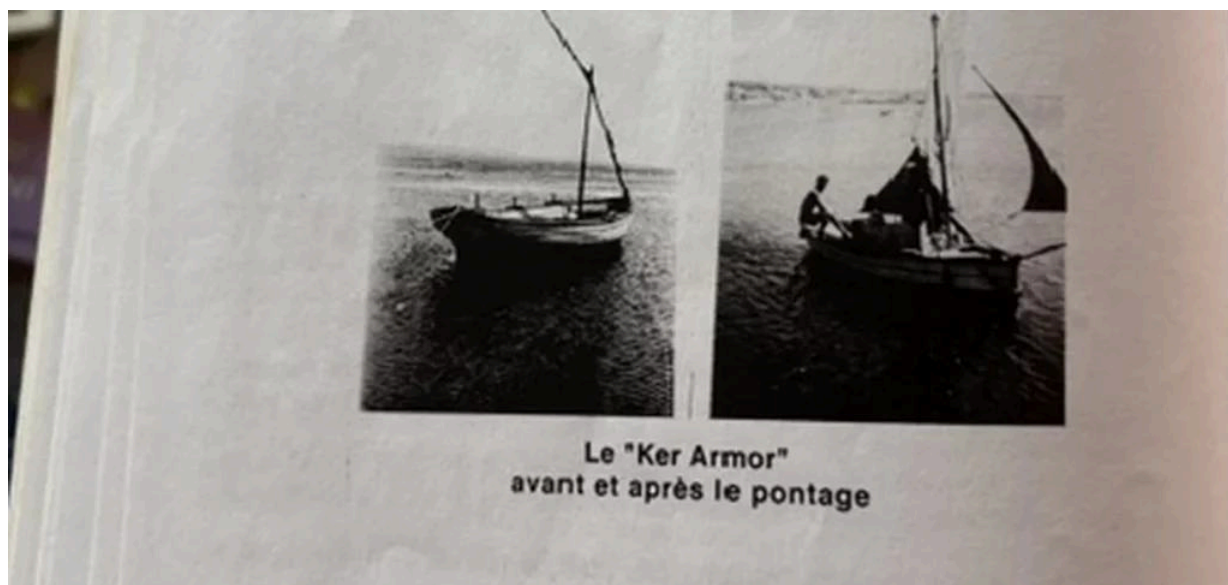
Une mémoire de famille est faite autant de ces choix que des événements eux-mêmes. Nous arrivons tard, mais nous pouvons encore regarder avec attention. C'est déjà une manière de prendre soin.

PLANCHE 44



Devanture liée à l'activité familiale, Alger, première moitié du XXe siècle. Reproduction du fascicule de Robert Vargues ;
photographie non identifié, document familial sans licence ouverte. L'image ne permet pas de nommer chaque personne.

PLANCHE 45



Deux vues du Ker Armor, dates et photographes non identifiés. Montage déjà présent dans le fascicule familial, conservé intégralement ; aucune licence ouverte attribuée. Le document est associé aux déplacements familiaux, sans attribution d'une traversée précise.

PLANCHE 46



Groupe familial au jardin d'Essai, Alger, vers 1939 selon le dossier. Photographie non identifié, collection familiale ; aucune licence ouverte attribuée. Les identifications individuelles ne sont pas toutes assurées.

LIVRE IV

MIGNON

Nouveau départ, au début du XVII^e siècle. Les lignées du Périgord et de Charente conduisent à Abel Mignon ; celles de Tours et de Rennes à Louise Chesneau. Leur fils Marcel rencontrera Anna Galano, de la branche méditerranéenne. Huguette naîtra de cette union en 1927.

Les liens de famille

Abel Mignon et Louise Chesneau

Abel reçoit les Bertin, Langlade et Puytorac par son père ; les Doux, Rabier et rameaux charentais par sa mère. Louise reçoit les Chesneau de Tours par son père et les Lavocat–Priour par sa mère.

Marcel Mignon et Anna Galano

Marcel est le fils d’Abel et de Louise. Anna apporte la branche méditerranéenne, Galano et Autuori. Leur fille Huguette, née en 1927, est ma grand-mère.

Les deux Yvonne

Yvonne Mignon, sœur de Marcel, épouse Jacques Bouisset en 1913. Yvonne Bouisset est la sœur de Jacques et le modèle Menier. Jacques est un allié ; Firmin Bouisset, son père, ne devient pas un ancêtre direct.

Ces repères regroupent plusieurs générations. Ils situent les récits sans remplacer un arbre de filiation. Les unions et les personnes sont détaillées à leur époque ; les discordances des exports sont consignées dans les notes.

AUTOUR DE 1610

Côté Anne Doux, mère d'Abel · Béliard ; Ravailac est une relation du dossier

Une porte avant Pâques

Ravailac apparaît dans les dossiers charentais. Le nom a une puissance immédiate : on pourrait presque l'entendre faire taire la pièce. Il faut pourtant commencer par les Béliard, faute de quoi le personnage le plus connu emporterait avec lui toute la famille.

La branche passe par Jeanne Mossion, Julie Testaud et Barbe Béliard de Beaupré vers Michel de Béliard. Hélié est le frère de Michel. L'épisode de Ravailac concerne donc un collatéral, et non une ascendance par le régicide.

Dans l'étude d'Amédée Callandreau citée par la note, Hélié est identifié au Belliard chez lequel le futur régicide aurait entendu des propos contre Henri IV. Ravailac évoque des paroles de ce type dans ses interrogatoires. L'identification de la personne reste celle d'une étude historique ; ce livre ne prétend pas avoir relu l'ensemble du procès.

Le récit situe l'épisode avant Pâques 1610, peu avant l'assassinat. Hélié aurait aidé la mère de Ravailac. Ces éléments dessinent un voisinage humain. Ils ne prouvent aucune complicité dans le crime. Aider une femme, connaître son fils ou être mentionné dans son récit ne permet pas d'attribuer à un tiers ce que ce fils fera ensuite.

Le dossier a besoin de cette distinction pour rester intéressant. Sans elle, nous n'aurions qu'une sombre réclame familiale. Avec elle, nous voyons comment une maison ordinaire dans les relations d'un milieu peut se retrouver mentionnée dans une affaire nationale.

Michel puis Jean Béliard sont par ailleurs associés à des fonctions de commandement à Villebois-Lavalette. La photographie du château situe ce cadre. La fonction exercée n'en établit pas la propriété. Les murs sont bien réels ; leur entrée dans le patrimoine imaginaire du lecteur ne l'est pas.

Je reviens à Barbe, à Julie et à Jeanne. Sans les femmes qui portent notre ascendance, l'épisode resterait une lecture indépendante de notre histoire. Le grand nom ne dispense pas de vérifier leur place ; il donne seulement une raison supplémentaire de ne pas les laisser dans l'ombre.

Voilà donc Ravillac dans le livre à sa juste place. Il n'est pas notre ancêtre. Son histoire croise celle d'Hélie Béliard, parent collatéral. Ce lien suffit à ouvrir le dossier ; il n'ajoute aucune complicité à ce que les faits racontent.

PLANCHE 48



Villebois-Lavalette, photographie contemporaine de J. C. Allin, 2003, CC BY-SA 3.0. Reproduction du site familial.
Repère charentais ; aucun lieu de l'épisode Ravaillac n'est identifié par cette vue.

1613-1689

Côté Louise Chesneau · son ascendance paternelle à Tours

À Tours, rendre les noms aux personnes

À Tours, les Chesneau sont assez nombreux pour donner au chercheur le sentiment qu'ils se relaient. Un Louis épouse une Catherine, un autre une Marie ; un baptême donne des parents, puis un mariage ne les nomme pas. Les rapprochements deviennent séduisants avant d'être démontrés.

Le dossier réunit des actes et des photographies de minutes. Par les Chesneau, il conduit de Tours à Rennes, vers Blaise Ambroise, puis jusqu'à Louise, la future épouse d'Abel Mignon. Les pièces font apparaître les unions et les métiers avec une précision qu'un simple nom de famille ne possède pas.

Je conserve ce dossier dans le livre parce qu'il apprend quelque chose sur les personnes et sur la recherche. Il ne sera plus une longue succession de cases vides. Les images choisies montrent ce qu'une ligne peut réellement prouver : des parents nommés, une épouse, un métier, une personne présente comme témoin.

Le 4 novembre 1613, Gatian Delahaye est baptisé. Son père est René de la Haye, maître tondeur de draps ; sa mère, Renée Cormier. Le métier et les parents prennent place auprès de l'enfant. Ce premier document ne donne pas, à lui seul, tous les liens des Delahaye qui apparaîtront ensuite.

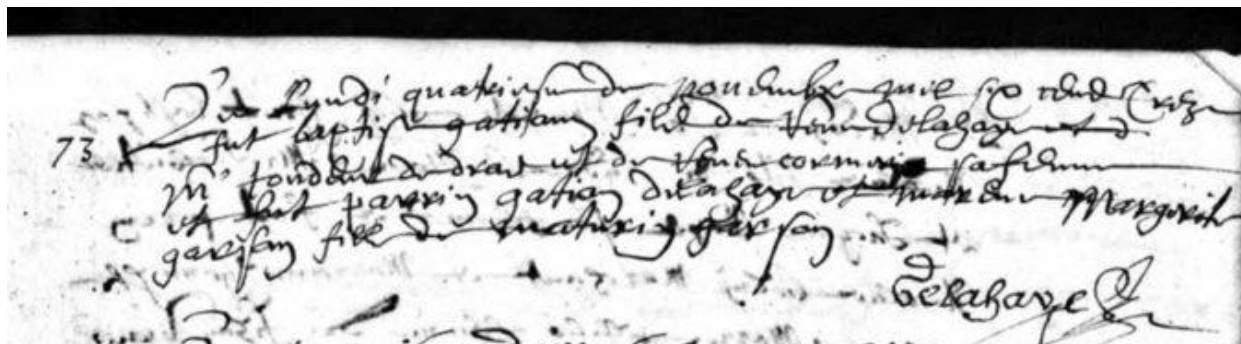
Le 30 septembre 1663, Louis Chesneau épouse Marie Bouchar à Notre-Dame-la-Riche. Le mariage donne une date à leur réunion. Autour de ces noms, les registres conservent les baptêmes, les autres unions et les témoins qui nous permettent de suivre la famille sans confondre les Louis.

Le 29 janvier 1689, l'union Chesneau–Deschamps nous fait entrer dans un monde où la soie et la passementerie apparaissent. Les métiers donnent de la matière aux noms : des fils, des façons, des commandes. Les documents ne nous autorisent pas à décrire l'atelier précis ni à lui attribuer une prospérité que les comptes ne montrent pas.

Le cahier de fac-similés qui suit reprend ces années dans leur ordre, de 1613 à 1689. Chaque légende nomme l'enfant, les époux ou le défunt réellement concernés. Les pièces de comparaison sont signalées : elles ne deviennent pas des ascendants du seul fait qu'elles sont reproduites.

Les Chesneau ont des métiers qui ne se résument pas au patronyme. Le maître maçon et l'ouvrier en soie ne font pas les mêmes gestes. Donner à chacun son activité rend à la famille son épaisseur : plusieurs vies se cachent derrière la répétition d'un nom.

Gatian Delahaye, fils de René et Renée



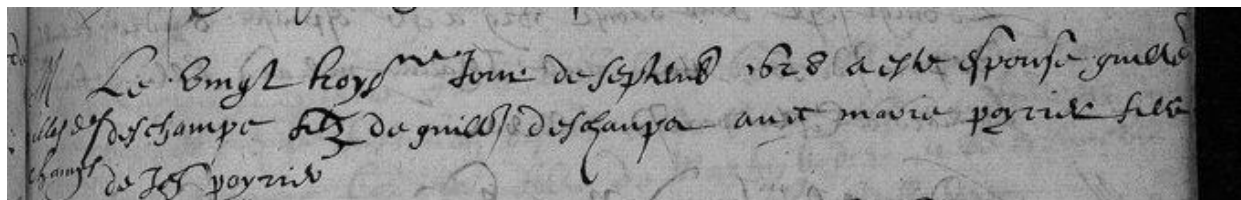
Gatian est l'enfant baptisé. René de la Haye, maître tondeur de draps, est son père ; Renée Cormier est sa mère. René ne doit pas être présenté comme l'enfant.

Pièce U, édition source p. 194–195 ; capture portant le numéro marginal 73. Paroisse, cote et vue non indiquées.

Reproduction transmise dans le corpus familial, conservée dans son intégralité. Rédacteur non identifié ici.

Commentaire de lecture fondé sur le dossier et confronté au fragment ; ce texte n'est pas une transcription littérale.

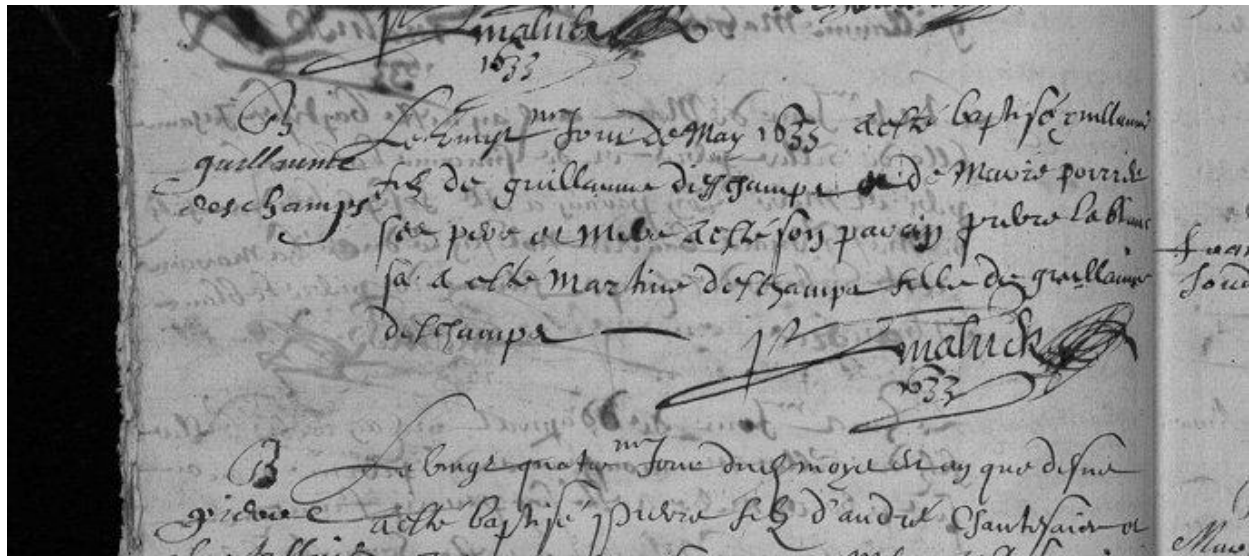
Guillaume Deschamps et Marie Poirier



Le mariage nomme Guillaume Deschamps et Marie Poirier. Le père du marié porte lui aussi le prénom Guillaume. Le prénom du père de Marie reste de lecture incertaine.

AD37, Vallières, Saint-Pierre, 6NUM7/109/002, vue 137/230 ; édition source p. 224. Reproduction transmise dans le corpus familial, conservée dans son intégralité. Rédacteur non identifié ici. Commentaire de lecture fondé sur le dossier et confronté au fragment ; ce texte n'est pas une transcription littérale.

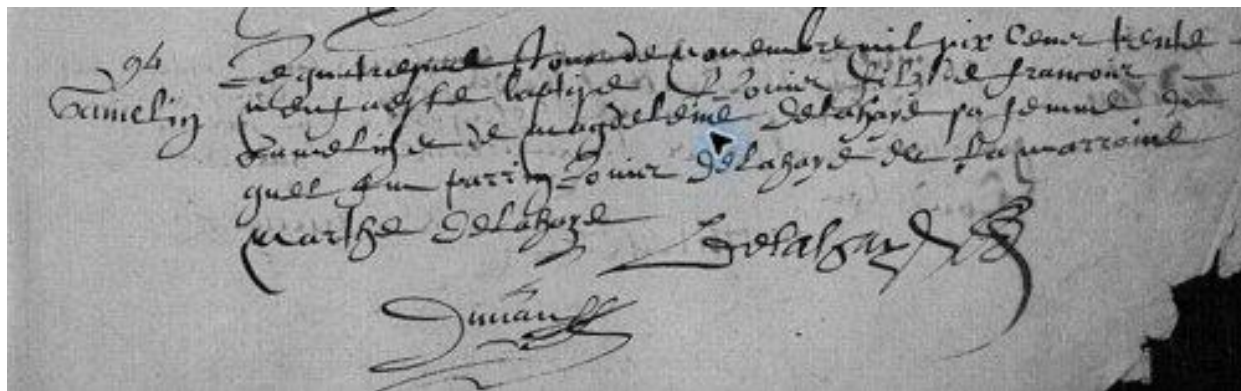
Guillaume, fils de Guillaume et Marie



Guillaume est fils de Guillaume Deschamps et de Marie Poirier. Le baptême distingue l'enfant de son père, malgré leur prénom commun.

AD37, Vallières, Saint-Pierre, 6NUM7/109/002, vue 42/230 ; édition source p. 222–223. Reproduction transmise dans le corpus familial, conservée dans son intégralité. Rédacteur non identifié ici. Commentaire de lecture fondé sur le dossier et confronté au fragment ; ce texte n'est pas une transcription littérale.

Louis Gamelin et ses parrains



Louis est fils de François Gamelin et de Magdeleine Delahaye. Louis Delahaye est parrain ; Marthe Delahaye est marraine. Le parrainage n'énonce pas à lui seul un degré de parenté.

Pièce W, édition source p. 198–199 ; Tours Saint-Clément selon le dossier. Reproduction transmise dans le corpus familial, conservée dans son intégralité. Rédacteur non identifié ici. Commentaire de lecture fondé sur le dossier et confronté au fragment ; ce texte n'est pas une transcription littérale.

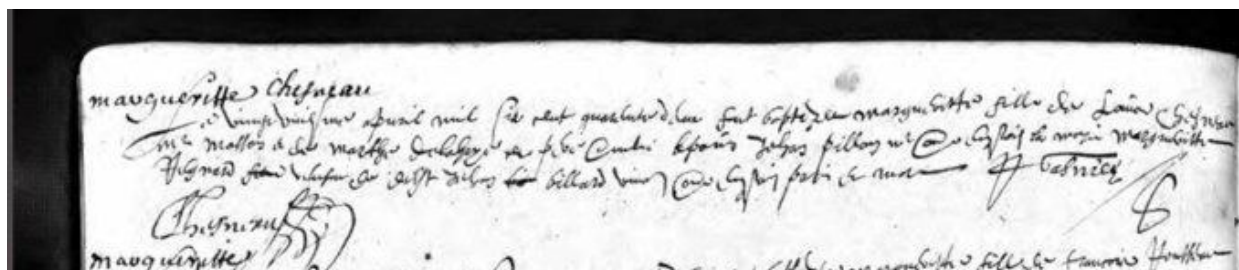
Françoise Chesneau, fille du maçon



Françoise est fille de Louis Chesneau, maître maçon, et de Marthe Delahaye. Le nom marginal et le corps de l'acte désignent la même enfant.

AD37, Tours Saint-Clément, 6NUM7/261/102, vue 2/141 ; édition source p. 191 et 193. Reproduction transmise dans le corpus familial, conservée dans son intégralité. Rédacteur non identifié ici. Commentaire de lecture fondé sur le dossier et confronté au fragment ; ce texte n'est pas une transcription littérale.

Marguerite Chesneau, une autre fille



Marguerite est fille de Louis Chesneau, maître maçon, et de Marthe Delahaye. Ce n'est pas le baptême de Françoise en 1640, reproduit sur la page précédente.

Pièce R, édition source p. 191–192 ; cote et vue du fragment non indiquées. Reproduction transmise dans le corpus familial, conservée dans son intégralité. Rédacteur non identifié ici. Commentaire de lecture fondé sur le dossier et confronté au fragment ; ce texte n'est pas une transcription littérale.

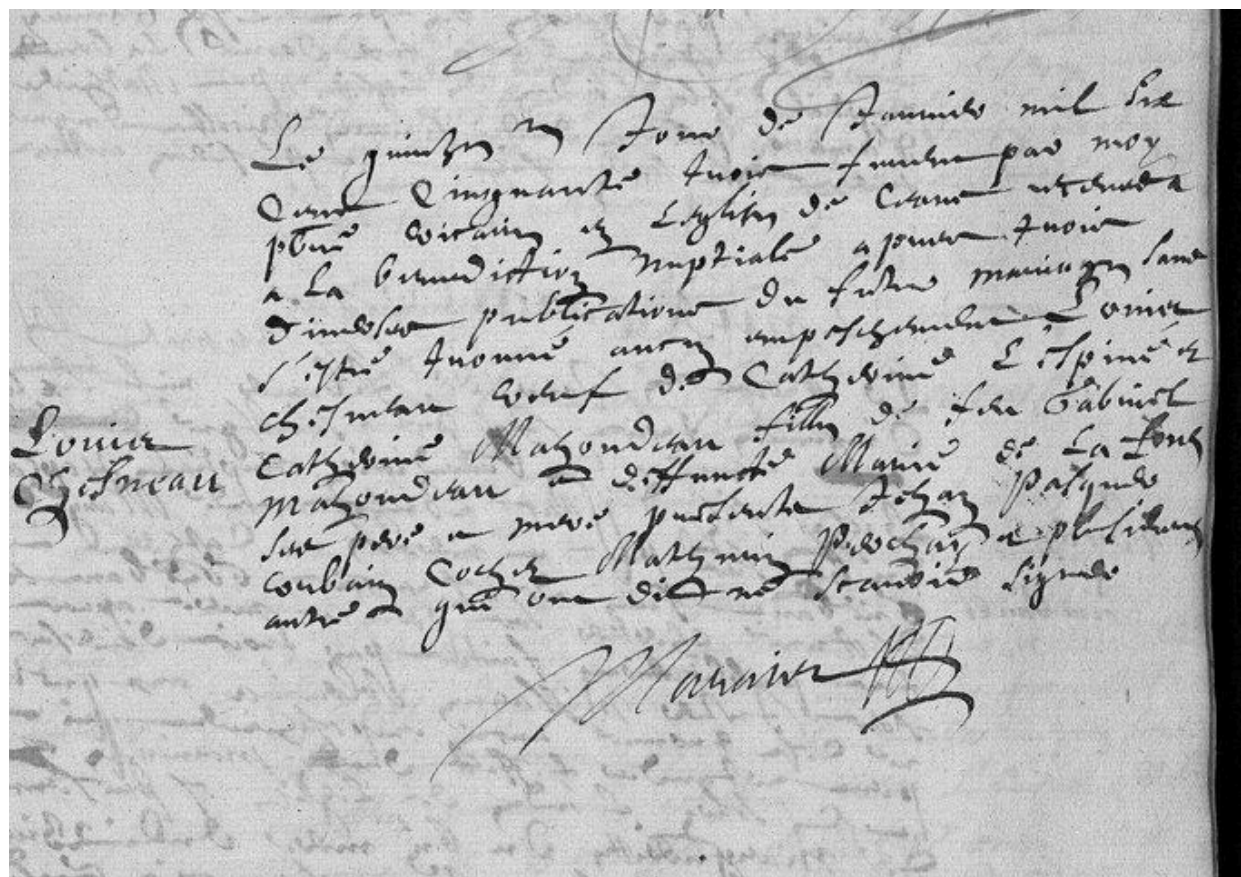
Louis, fils de Louis et de Marthe



Louis est fils de Louis Chesneau, maître maçon, et de Marthe Delahaye. Il est distinct du Louis déjà veuf qui se mariera en 1653 : cet enfant n'aurait alors que neuf ans.

Pièce S, édition source p. 191–192 ; fragment portant le feuillet 18, cote non indiquée. Reproduction transmise dans le corpus familial, conservée dans son intégralité. Rédacteur non identifié ici. Commentaire de lecture fondé sur le dossier et confronté au fragment ; ce texte n'est pas une transcription littérale.

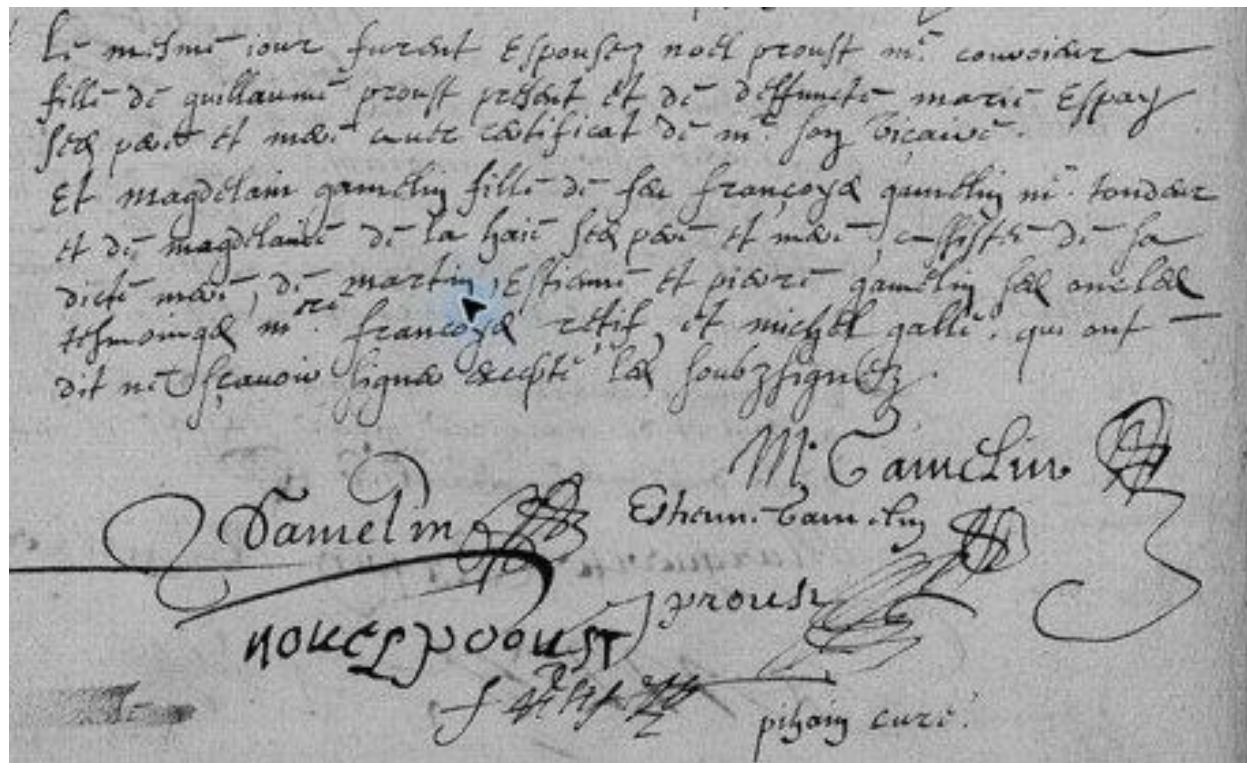
Chesneau et Mahoudeau



Louis Chesneau est veuf de Catherine Lespine. L'épouse de ce mariage est Catherine Mahoudeau, fille de Gabriel Mahoudeau et de Marie de La Fons. Le nom de l'épouse défunte ne remplace pas celui de la mariée.

AD37, Tours Saint-Vincent, 6NUM7/261/173, vue 313/428 ; édition source p. 200–201. Reproduction transmise dans le corpus familial, conservée dans son intégralité. Rédacteur non identifié ici. Commentaire de lecture fondé sur le dossier et confronté au fragment ; ce texte n'est pas une transcription littérale.

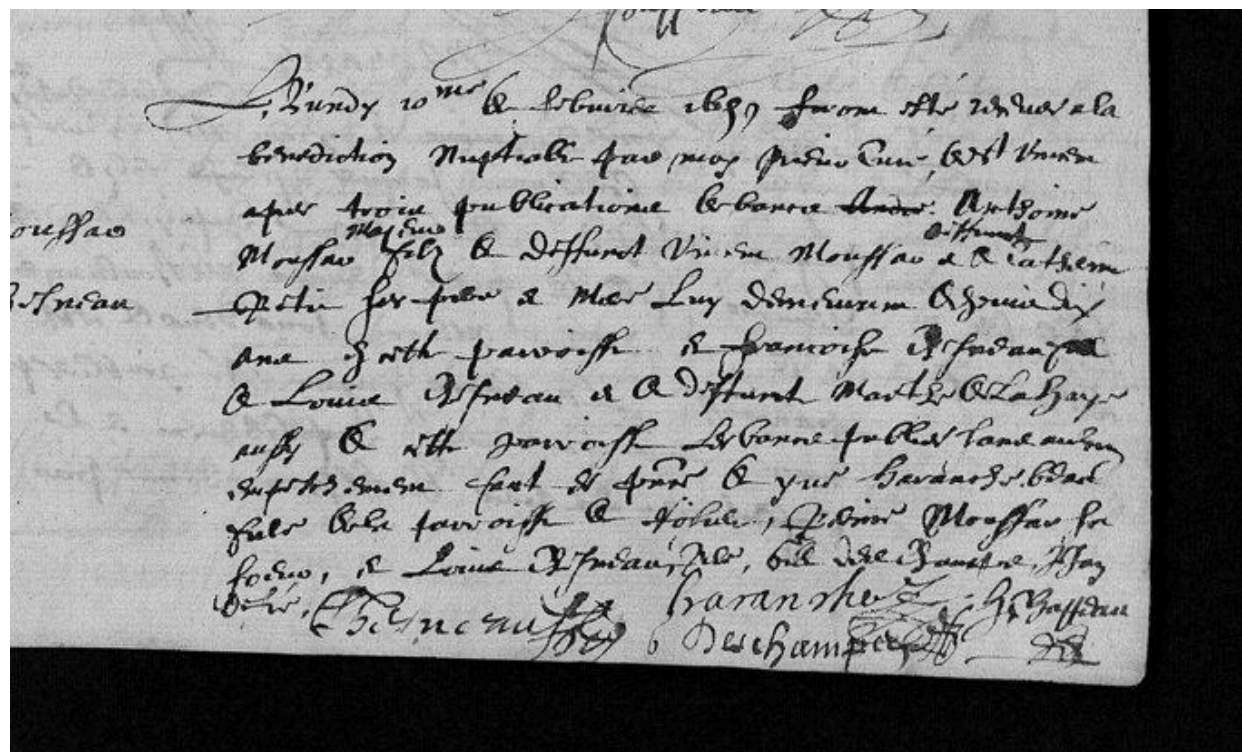
Magdelaine Gamelin et Noël Proust



Magdelaine Gamelin est fille de François Gamelin et de Magdelaine de la Haie. Le marié est Noël Proust, maître corroyeur. Les GAMELIN nommés comme oncles appartiennent à l'entourage du mariage.

AD37, Tours Saint-Clément, 6NUM7/261/104, vue 4/117 ; édition source p. 204–205. Reproduction transmise dans le corpus familial, conservée dans son intégralité. Rédacteur non identifié ici. Commentaire de lecture fondé sur le dossier et confronté au fragment ; ce texte n'est pas une transcription littérale.

Françoise Chesneau et Antoine Moussar

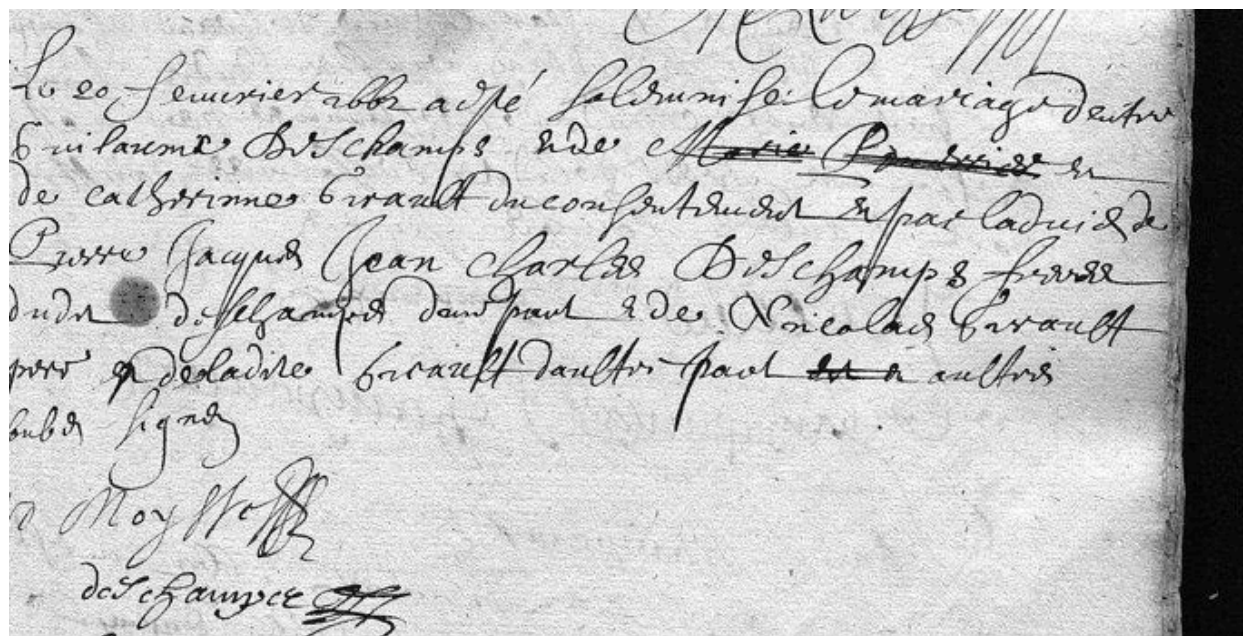


Françoise Chesneau est fille de Louis Chesneau et de Marthe Delahaye, déjà morte. Elle épouse Antoine Moussar, également relevé Mousseau. Ce document ne concerne pas une union Girault–Duval de 1684.

AD37, Tours Saint-Vincent, 6NUM7/261/173, vue 358/428 ; édition source p. 187–188. Reproduction transmise dans le corpus familial, conservée dans son intégralité. Rédacteur non identifié ici. Commentaire de lecture fondé sur le dossier et confronté au fragment ; ce texte n'est pas une transcription littérale.

FEUILLE D'ARCHIVES · 20 FÉVRIER 1662

Deschamps et Girault

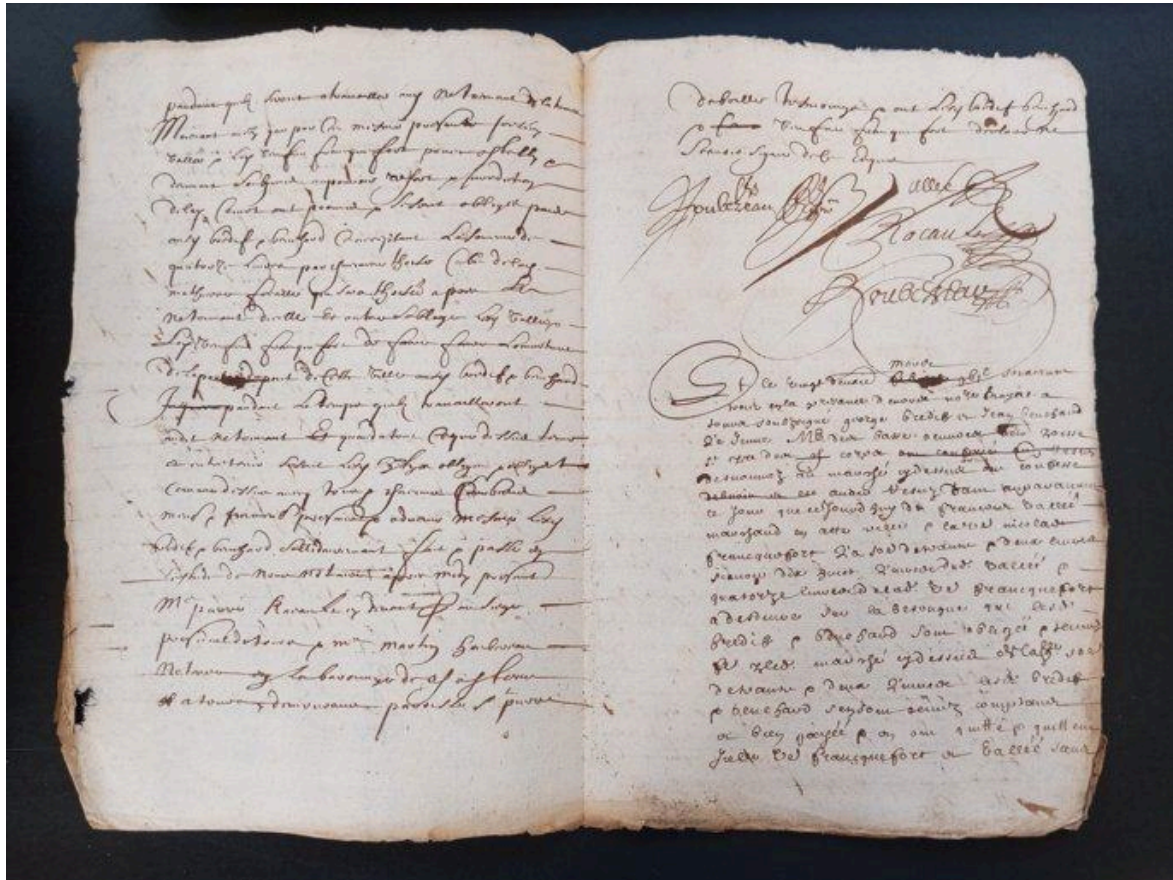


Le 20 Janvier 1662 a esté celebré le mariage de
 Guillaume Deschamps & de Catherine Girault
 de catholiques Girault du confoutement & par l'advis de
 Pierre Jacques Jean Charles Deschamps & frères
 duds Deschamps dand paul & de Nicolas Girault
 par & deladire Girault daultre paul & daultre
 subd lignz
 Moy Hoff
 Deschamps

Nicolas Girault est nommé père de Catherine. Pierre, Jacques, Jean et Charles Deschamps sont les frères de Guillaume dans le passage relevé.

AD37, Tours Notre-Dame-la-Riche, 6NUM7/261/189, vue 457/627 ; édition source p. 185–186. Reproduction transmise dans le corpus familial, conservée dans son intégralité. Rédacteur non identifié ici. Commentaire de lecture fondé sur le dossier et confronté au fragment ; ce texte n'est pas une transcription littérale.

Le marché des maîtres des basses œuvres

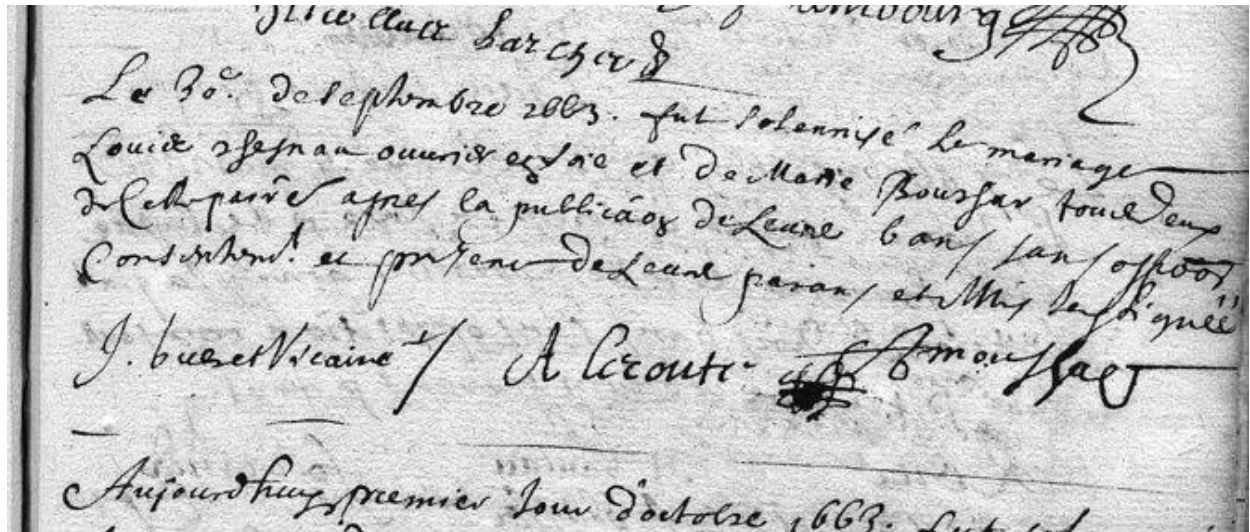


Jean Bouchard et Georges Bredif sont maîtres des basses œuvres. Le marché atteste leur activité. Cette photographie de registre appartient aux pièces étudiées ; elle ne nomme pas Marie comme fille de Jean.

Pièce L, marché du 12 mars 1663, Saint-Pierre-des-Corps ; édition source p. 219. Photographies familiales, cote non visible. Reproduction transmise dans le corpus familial, conservée dans son intégralité. Rédacteur non identifié ici. Commentaire de lecture fondé sur le dossier et confronté au fragment ; ce texte n'est pas une transcription littérale.

FEUILLE D'ARCHIVES · 30 SEPTEMBRE 1663

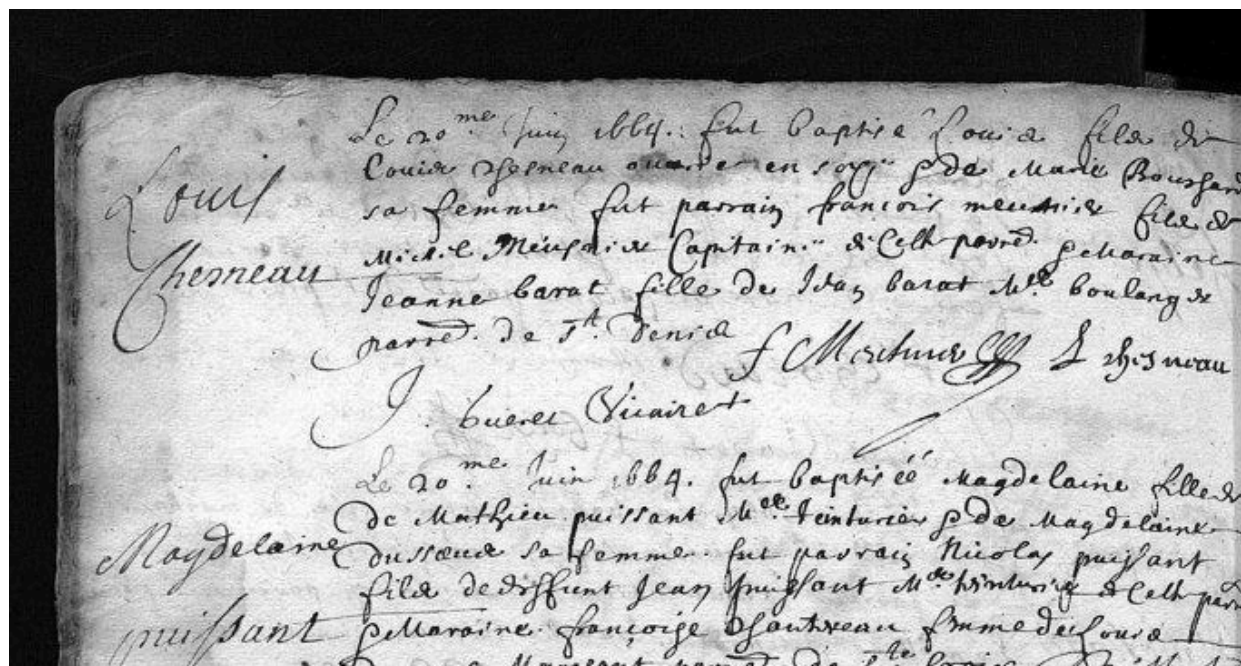
Chesneau et Bouchar



Louis Chesneau est ouvrier en soie ; il épouse Marie Bouchar. L'acte situe les deux personnes dans la paroisse, mais ne nomme pas leurs parents.

AD37, Tours Notre-Dame-la-Riche, 6NUM7/261/189, vue 513/627 ; édition source p. 180–181. Reproduction transmise dans le corpus familial, conservée dans son intégralité. Rédacteur non identifié ici. Commentaire de lecture fondé sur le dossier et confronté au fragment ; ce texte n'est pas une transcription littérale.

Louis, fils de Louis et de Marie



Louis est baptisé comme fils de Louis Chesneau, ouvrier en soie, et de Marie Bouchard. La date est celle du baptême, non une naissance distinctement datée dans l'extrait.

AD37, Tours Notre-Dame-la-Riche, 6NUM7/261/193, vue 142/482 ; édition source p. 182–183. Reproduction transmise dans le corpus familial, conservée dans son intégralité. Rédacteur non identifié ici. Commentaire de lecture fondé sur le dossier et confronté au fragment ; ce texte n'est pas une transcription littérale.

Catherine de Lespine : une homonyme



L'acte concerne la mort de Catherine de Lespine, épouse d'Eloy, en mai 1669. Cette femme ne peut être l'épouse dont Louis Chesneau était déjà veuf en janvier 1653. Le fragment est un document de comparaison, pas une nouvelle génération.

Pièce Z, édition source p. 208–210. Le relevé donne le 18 mai ; la capture paraît porter le 8. Le mois et l'année sont retenus ; le jour reste à confronter à la page complète. Reproduction transmise dans le corpus familial, conservée dans son intégralité. Rédacteur non identifié ici. Commentaire de lecture fondé sur le dossier et confronté au fragment ; ce texte n'est pas une transcription littérale.

Chesneau et Deschamps



Louis Chesneau est fils de Louis et de Marie Bouchard ; Marie Deschamps est fille de Guillaume et de Catherine Girault. Les deux couples parentaux sont nommés.

AD37, Tours Notre-Dame-la-Riche, 6NUM7/261/198, vue 446/463 ; édition source p. 178–179. Reproduction transmise dans le corpus familial, conservée dans son intégralité. Rédacteur non identifié ici. Commentaire de lecture fondé sur le dossier et confronté au fragment ; ce texte n'est pas une transcription littérale.

1705-1721 · CHARLES, NÉ EN 1678

Côté Louise Chesneau · Designé, Bertrand, Priour, Lavocat

Un nom de sa main

Charles Disigny, appelé aussi Designé, est rapproché dans le dossier du baptisé du 18 décembre 1678 à La Chaise-Baudouin. Nous suivons ici un rameau de la future famille de Louise Chesneau. Sa présence à Rennes, au début du XVIII^e siècle, nous est rendue concrète par deux actes et un geste : sa signature.

En 1705, Charles Disigny ne sait pas signer son acte de mariage à Rennes. En 1713, lors d'un second mariage, une signature apparaît. Huit ans séparent les deux documents. Entre les deux, quelqu'un a appris à tracer son nom, ou du moins se trouve désormais en état de le faire dans l'acte. C'est un événement minuscule si l'on cherche une bataille ; c'en est un grand si l'on regarde la main. Son nom hésite dans les écritures : Disigny, Dizigny, Designé. Le baptême normand proposé date de 1678.

La signature, elle, apporte quelque chose d'une autre nature : Charles entre lui-même dans le document qui parle de lui. Il ne devient pas seulement un objet décrit par le rédacteur. Nous ne possédons pas la scène de son apprentissage. Aucun maître, aucune table, aucune leçon du soir ne peut être nommé à bon droit. Vous pouvez cependant rapprocher ce geste d'une expérience que vous connaissez : les lettres que l'on recommence, la main qui cherche une forme, puis le moment où le nom cesse de ressembler à un exercice et devient le vôtre.

La distance des siècles se réduit parfois par les choses les plus simples.

Le 3 novembre 1705, Charles Dizigny épouse Jeanne Noué. Le 2 mai 1713, il épouse Jacquette Renée Hervé. Les deux femmes ne sont pas les

figurantes d'une histoire d'écriture : ce sont leurs unions qui nous donnent les documents où le geste de Charles devient observable.

Au bas du second acte apparaît « Charledesigné ». Je conserve la forme réunie, parce qu'elle appartient à la trace. Le livre peut composer des noms bien espacés ; la signature garde le mouvement de celui qui l'a écrite.

La comparaison n'établit pas toute l'étendue de ses compétences. Savoir signer ne signifie pas nécessairement lire un livre, tenir des comptes ou rédiger une lettre. Elle montre quelque chose de plus limité et de très personnel : ce nom-là, tracé dans cet acte-là.

Le 20 février 1721, Gillette Françoise naît à Rennes. Charles meurt le 30 mai suivant, rue Hue. Trois mois séparent les deux dates. La signature nous avait fait regarder la main du père ; la naissance fait regarder l'enfant qui continuera sans lui.

Gillette entre dans la branche Bertrand. Puis viennent Gillette Perrine, Jean Marie Prioux, Jeanne Marie Priour et Pauline Lavocat. Les variantes Prioux/Priour demandent les mêmes attentions que les Disigny. Les personnes, elles, ne changent pas de valeur lorsqu'une lettre change dans leur nom.

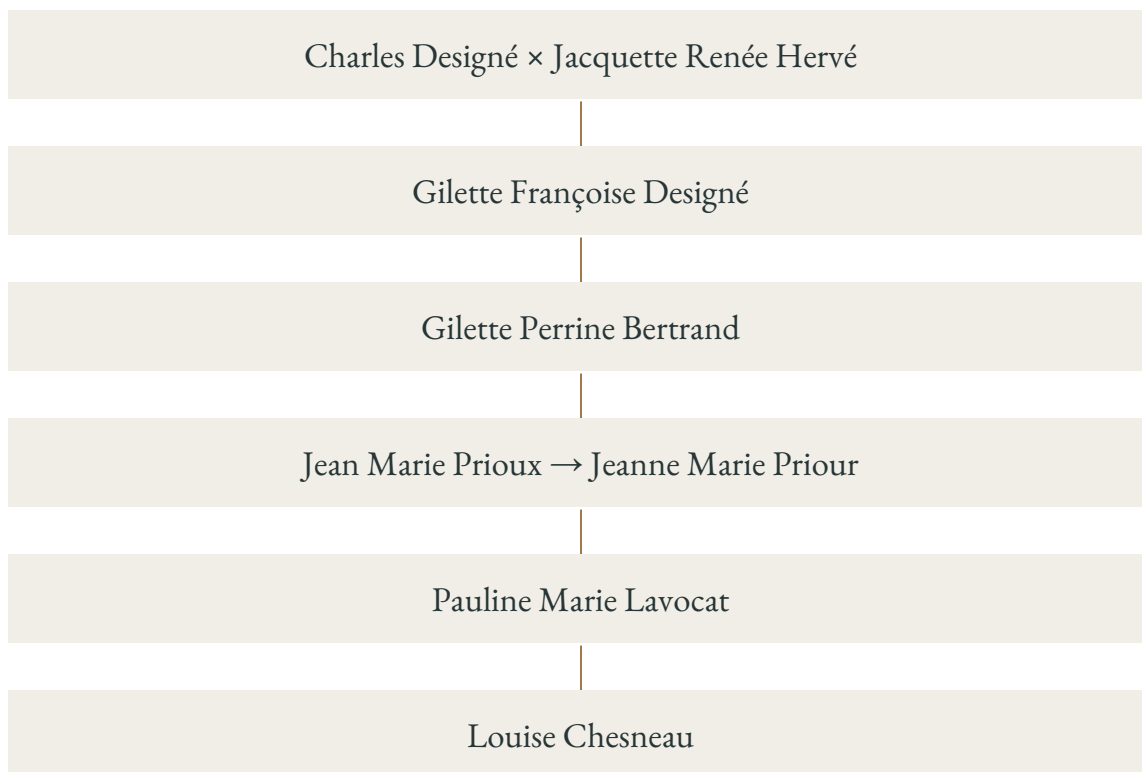
Par Pauline, puis Louise Chesneau, le chemin conduit aux Mignon. Nous retrouverons une autre signature dans ce parcours. Elle sera celle d'une brodeuse, un jour de mariage, un siècle et demi après Charles.

PLANCHE 65



Rennes, hôtel de ville, carte postale ancienne reproduite sur le site familial. Éditeur et date non certifiés ; document de contexte urbain, postérieur à Charles Designé. Aucun lieu précis de sa vie n'est identifié par l'image.

Le chemin des générations



Repère de filiation. La lecture va de haut en bas. Les cadres qui réunissent plusieurs noms ou générations sont explicitement regroupés ; ce schéma situe le récit, sans faire avancer sa date.

1709-1719

Côté Anne Doux, mère d'Abel · Recourt, Ardouin, Doux

Le chirurgien et le cordonnier

Au début du XVIII^e siècle, à Saint-Michel-de-Rivière, Jean Recourt, cordonnier originaire du Petit-Saint-Aigulin, épouse Marthe Delagarde. Les dossiers conservent deux lectures de l'année, 1709 et 1713. Le jour donné est le 30 juillet. Je conserve l'intervalle, sans choisir un chiffre pour donner au récit une précision qu'il n'a pas.

Le Jean cordonnier doit rester distinct du Jean Recours maître chirurgien que les recherches situent dans la génération précédente. La variation Recourt, Recours ou Recous ne suffit ni à les confondre ni à leur répartir des épouses. Les deux métiers racontent deux existences.

Jean et Marthe sont les parents d'Anne Recourt, née en 1719 selon l'arbre familial. Anne épouse Pierre Ardouin ; leur fille Jeanne conduit aux Doux. C'est par Anne Doux, mère d'Abel Mignon, que nous retrouverons cette ligne au XIX^e siècle. Les femmes portent ici le passage du cordonnier au graveur.

Le cuir donne au métier de Jean une matière concrète : des outils, des chaussures, des clients. Nous n'avons pas sa boutique ni ses comptes. Nous avons son nom, son épouse et sa fille ; c'est avec eux que le récit peut avancer.

Les rapprochements plus anciens concernant Anne Barthoumé, Anne Priou et les rameaux Delagarde appartiennent aux dossiers détaillés. Ils ne sont pas ajoutés comme des générations nouvelles au milieu de cette séquence. Notre repère reste le couple Jean–Marthe et leur fille Anne.

1723-1752

Côté Abel Mignon · Marie de Bertin, ancêtre directe

Marie avant le ministre

Le ministre a un portrait. Marie a notre filiation. Je voudrais commencer par elle, quitte à faire patienter un homme qui avait l'habitude d'être reçu rapidement.

Marie de Bertin naît à Périgueux en 1723. Elle est cousine d'Henri-Léonard Bertin, ministre de Louis XV. Sa descendance passe par les Girard de Langlade, les Puytorac puis les Mignon. Le ministre appartient à notre parenté ; Marie est sur la ligne qui nous rejoint.

Le 26 septembre 1752, à Périgueux, Marie épouse Joseph Girard de Langlade de La Belletie. Ce mariage donne au parcours sa première articulation précise. Leur fille Marguerite naîtra à Eyliac en 1759 ; nous la retrouverons au moment de son union avec Gratien de Langlade.

Les ministres ont souvent de meilleurs portraits que leurs cousines. Cela ne les rend pas plus utiles à une généalogie. Nous avons l'image d'Henri-Léonard ; nous suivons Marie par ses actes et par les personnes qui viennent après elle. Le schéma de parenté donne à chacun cette place différente.

Périgueux, Eyliac, puis les lieux où ses descendants se marient : ce sont les repères qui permettent de suivre Marie. Les mentions de terres et les noms composés appartiennent au milieu de la branche. Ils ne donnent pas le plan d'une demeure, le montant d'une fortune ou le caractère d'une femme.

Le château d'Eyliac est beau. Cela ne nous autorise pas à y installer Marie dans la pièce qui conviendrait le mieux à la photographie. Le bâtiment situe le bourg ; les titres de propriété et les actes de résidence constituent d'autres dossiers. Les notaires ont cette manie de retirer une chambre au romancier au moment où il vient de l'ameubler.

Ce que je peux suivre, c'est une succession de personnes. Marie, Marguerite, Françoise, Marguerite Émilie. Les femmes font passer l'histoire des Langlade aux Puytorac et aux Mignon. Elles ne sont pas quatre espaces blancs entre un ministre et un graveur.

Marie nous a donné le point d'entrée dans ce rameau du Périgord. Nous allons rencontrer deux autres foyers en 1754, en Charente et à Cetara, avant de retrouver son cousin au moment où il devient ministre, en 1759.

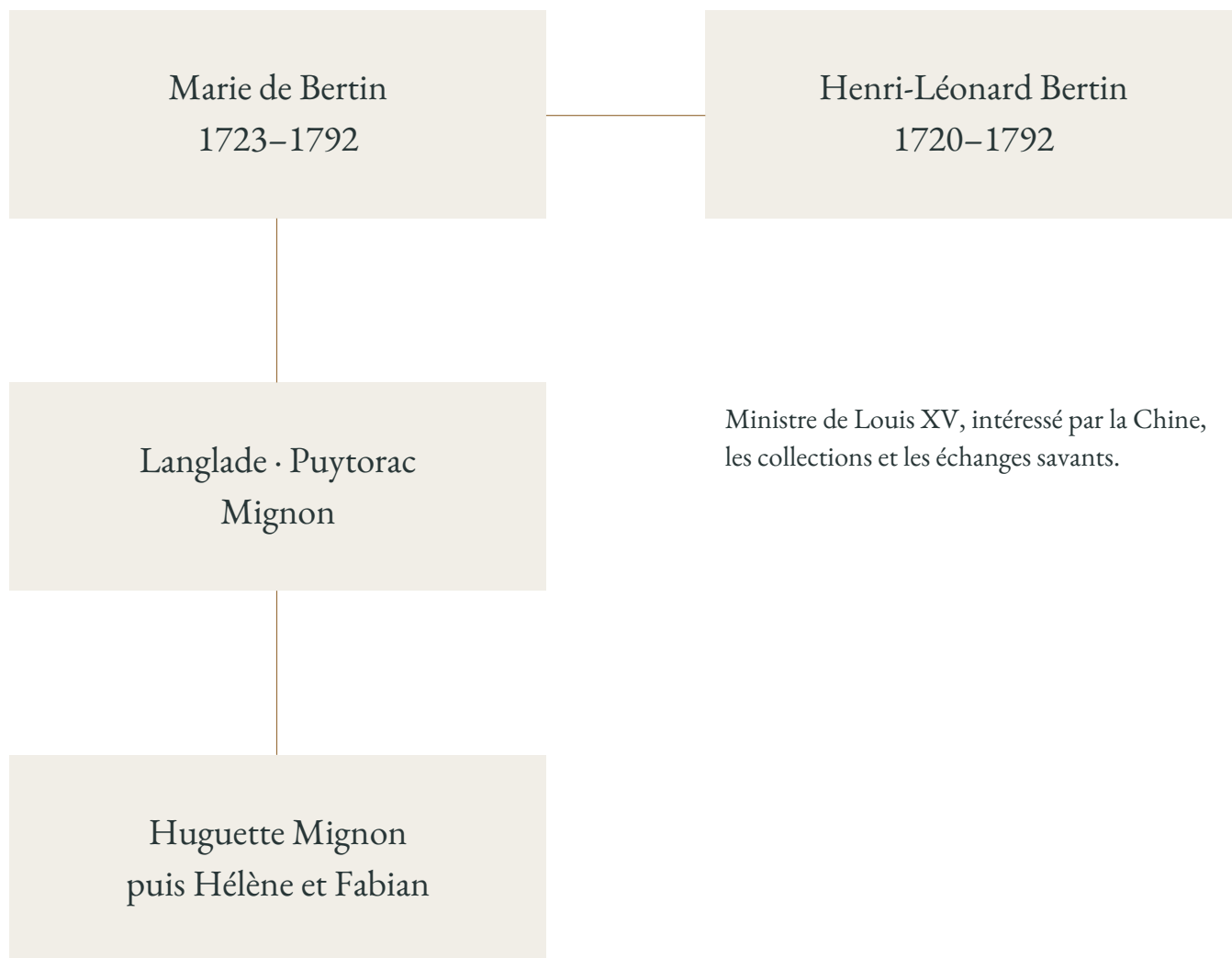
PLANCHE 67



Château d'Eylac, entrée est, photographie contemporaine de Père Igor, CC BY-SA 3.0. Repère du bourg ; aucune propriété ou résidence familiale n'est démontrée par cette vue. Corpus familial.

Marie et son cousin

COUSINAGE



Ministre de Louis XV, intéressé par la Chine, les collections et les échanges savants.

● Cousinage vérifié par Fabian Regairaz. Marie est sur la ligne d'ascendance ; Henri-Léonard est un parent collatéral. Les générations de la descendance sont regroupées dans ce schéma.

1754

Côté Anne Doux, mère d'Abel · parentèle Testaud–Mossion

Cinq cents livres pour Julie

Jean Testaud fait son testament en 1754 devant Robin, notaire à Étriac. Il y destine cinq cents livres à Julie, nommée comme sa sœur. Voilà une phrase qui travaille mieux que beaucoup de grands arbres : elle relie deux personnes sans demander au lecteur de deviner ce qu'elles sont l'une pour l'autre. Le dossier familial écrit son nom de plusieurs façons, Testaud ou Testault. Une autre forme, Lesteau, apparaît dans l'export et demande correction sur les actes du bon chemin familial. Ces variations ont leur importance, mais elles ne doivent pas prendre toute la place.

Au centre du document, un frère pense à sa sœur et lui destine une somme. Julie est donnée mariée à Pierre Mossion en 1726 dans l'étude spécialisée. Les relevés discutent certains détails du lieu et du prénom développé de l'époux. Près de trente années plus tard, le testament apporte une relation explicitement formulée. Les actes ne se remplacent pas les uns les autres ; ils s'éclairent. Ce que le mariage ne nomme pas toujours, un testament peut le faire apparaître. La somme de cinq cents livres doit rester dans sa monnaie. Une conversion sommaire en euros donnerait l'illusion d'une précision.

Pour en apprécier la portée, il faudrait connaître l'ensemble des biens, des dettes, des revenus et des autres legs. Le chiffre a néanmoins une réalité dans l'acte : quelque chose est réservé pour Julie, et la volonté est assez nette pour être confiée à l'écriture. Notre parcours vers cette région passe par Anne Doux, mère d'Abel Mignon, puis les Rabier et Marie Mossion. Une étude récente suit aussi une Jeanne Mossion d'une génération voisine. Il ne faut pas faire échanger leurs places à ces femmes parce que leurs noms se ressemblent. Ces branches donnent à Julie sa place dans le récit familial.

Le testament conserve toute sa valeur comme histoire de parenté rencontrée dans notre enquête. Le milieu étudié fait apparaître des marchands, des greffiers, des notaires, des gens de justice et des familles liées à des registres protestants. Il faut parfois changer de série d'archives pour retrouver les mêmes personnes. Les traces n'entrent pas toutes par une porte unique. Le lecteur contemporain imagine facilement qu'un acte manquant n'a jamais existé ; le chercheur apprend qu'il peut chercher au mauvais endroit. Les homonymes compliquent aussi le tableau. Deux Jean Testaud peuvent recevoir, dans une compilation trop rapide, les fonctions qui appartiennent à chacun.

Un oncle et un neveu portant le nom de Jacques Guillier risquent de se partager une seule carrière interminable. La vérification consiste souvent à rendre à chacun une vie de longueur humaine. C'est moins spectaculaire qu'une découverte de château, mais tout aussi nécessaire. Je ne sais pas à quelle fréquence Jean et Julie se voyaient. Le testament ne nous donne ni leur ton de voix ni une scène d'enfance. Il nous laisse mieux qu'une supposition sentimentale : un geste formulé, une bénéficiaire nommée, une relation déclarée. Dans un livre destiné à des frères et sœurs, cela mérite une page entière.

Vous aurez probablement entre vous vos habitudes, vos désaccords, des souvenirs dont les autres ne posséderont qu'une version très incomplète. Un jour, un petit détail pourra résumer aux yeux de vos descendants quelque chose de ce lien. Pour Jean et Julie, ce détail est resté au milieu des dernières volontés d'un homme, avec une somme et le mot sœur.

PLANCHE 69



Montguyon, vue aérienne de Jacques Dassié, photographie contemporaine, CC BY-SA 4.0. Reproduction du site familial. Repère régional du dossier charentais ; ce n'est pas la maison de Julie Testaud.

1754

Côté Anna Galano · foyer Autuori, origine méditerranéenne

Une moitié de barque

Une moitié de barque est un objet qui mérite quelques explications, surtout si l'on a l'intention de prendre la mer. Rassurez-vous : dans le document qui nous conduit à Cetara, il s'agit d'une part de propriété. Les intéressés avaient conservé l'excellente habitude de naviguer dans une embarcation entière. Le relevé du Catasto onciario de 1754 présente un foyer autour de Carlo Autuori et de Maddalena Annarumma. Il y a leur fils Giuseppe, le frère Pascale, une maison et cette demi-part de barque. Le dossier familial rapproche ce monde des origines méditerranéennes d'Anna.

Ce foyer appartient à l'histoire familiale d'Anna. Le document nous permet d'entrer dans son monde matériel. Le mot catasto annonce un document fiscal. Il faut identifier les personnes, les ressources, les biens ou les charges utiles à l'évaluation. Celui qui dresse la liste ne cherche pas à écrire un récit de bord. Pourtant, sa comptabilité nous permet d'entrer dans un foyer. Elle montre qui est réuni et sur quoi repose une partie de l'existence matérielle.

Le fisc a rarement eu pour première ambition de faire rêver les arrière-petits-enfants ; il lui arrive d'y parvenir malgré lui. La part de barque donne au récit un centre. Un bateau n'est pas seulement un paysage flottant destiné à rendre une photographie méditerranéenne plus séduisante. C'est un instrument de travail, un bien qui s'entretient, une dépense, une possibilité de revenu et une exposition aux risques. En partager la propriété peut correspondre à des moyens et à des arrangements précis. Nous n'en connaissons pas tous les termes ici ; la fraction enregistrée suffit à faire apparaître le principe du partage.

Carlo, Maddalena, Giuseppe, Pascale : les noms replacent des personnes autour du bien. La présence d'un frère dans le foyer rappelle que la maison

n'a pas toujours les contours du couple et de ses seuls enfants. Les ressources et les responsabilités peuvent se distribuer autrement. Pour comprendre ces vies, il faut accepter que nos catégories domestiques actuelles ne soient pas les seules possibles. Imaginez le passage du regard du rédacteur : des personnes, une habitation, un moyen de travail. Il s'arrête sur ce qui doit être inscrit. Il laisse de côté le goût d'un repas, la fatigue après une journée, le caractère de chacun, la manière de se parler.

Le livre peut vous faire sentir l'existence de ces choses sans prétendre les connaître. C'est la place juste de l'évocation : rendre au document ce qu'est une vie humaine, tout en laissant ses circonstances particulières ouvertes. Pour Anna et pour nous, Cetara fait partie de l'histoire familiale. Le nom des familles y revient ; la mer y organise le territoire. Cette part de bateau donne à la branche ancienne un objet concret, avec ce qu'il suppose de travail et de partage.

Je tenais néanmoins à vous montrer cette moitié de barque dès maintenant. Elle nous apprend à lire les biens autrement. Dans une généalogie, on remarque facilement un château, beaucoup moins une fraction d'outil. Or la fraction peut raconter davantage : une économie partagée, une maison où plusieurs adultes vivent ensemble, une ressource assez importante pour être consignée. Les histoires de famille se transmettent parfois avec de grands emblèmes. Celle-ci tient dans une maison et dans une part de bateau. Elle prend très bien la mer ainsi.

PLANCHE 70



Cetara, photographie contemporaine de Gianfranco Vitolo, CC BY 2.0. Territoire du relevé fiscal de 1754. Le foyer Autuori appartient à la branche familiale d'Anna Galano. Reproduction du corpus familial.

1759-ANNÉES 1760

Côté Abel Mignon · Henri-Léonard, cousin de Marie de Bertin

Le ministre regarde vers la Chine

Henri-Léonard Bertin devient contrôleur général des finances en 1759, pendant la guerre de Sept Ans. La notice de la Bibliothèque nationale de France décrit une situation financière très difficile. Le portrait d'apparat n'en laisse rien voir. C'est une des spécialités du portrait d'apparat.

Bertin s'intéresse aussi à la Chine. Ses relations avec les missionnaires français de Pékin, notamment Joseph-Marie Amiot, font circuler des informations, des livres et des images. La curiosité d'un administrateur rejoint ici les réseaux savants et religieux d'un temps où les connaissances voyagent avec les personnes et les objets.

Les collections ont gardé des traces de ces échanges. Elles témoignent d'un regard européen sur un monde lointain, avec ses désirs de connaître, de comparer et de collectionner. Elles ne prouvent pas que Marie ait vu les mêmes objets ni participé aux conversations de son cousin.

À Chatou, Bertin aménage son domaine. La BnF conserve un dessin du couronnement d'un pavillon chinois réalisé pour ce projet. La Chine ne se trouve donc pas seulement dans les livres que l'on fait venir ; elle entre aussi

dans un décor conçu en France. C'est une réception, une traduction visuelle, pas un morceau de Chine déplacé intact sur la Seine.

Le nom de Chatou a pour moi un autre poids : Yvonne Huchet y est née en 1926 et mon père en 1947. Ce rapprochement géographique mérite d'être remarqué. Il ne crée pas une nouvelle parenté et ne fait pas de la ville un rendez-vous préparé deux siècles à l'avance.

Je regarde enfin la différence de conservation. Nous pouvons retrouver le ministre dans les catalogues, ses fonctions dans des notices, ses objets dans des collections. Marie demande une recherche par les actes et les femmes qui viennent après elle. Le livre a justement pour tâche de ne pas confondre la visibilité publique avec la place dans la famille.

Le portrait reste sur sa page. La suite revient à Eyliac.

PLANCHE 71



Henri-Léonard Bertin, portrait attribué à Alexander Roslin, 1768, selon le crédit du corpus. Reproduction transmise ; œuvre du domaine public. Henri-Léonard est cousin de Marie de Bertin, ancêtre de la branche Mignon. Cousinage vérifié par Fabian Regairaz.

1775-1832

Côté Abel Mignon · Langlade, Puytorac, Mignon

L'armurier et l'instituteur

En 1775, Marguerite Girard de Langlade, fille de Joseph Girard de Langlade de La Belletie et de Marie de Bertin, épouse Gratien de Langlade. Le patronyme commun incite à lire vite ; les parents obligent à ralentir. Les pères sont tous deux nommés Joseph dans le dossier, mais les épouses et les lieux distinguent les personnes. Les prénoms ont décidément peu d'égards pour ceux qui viendront les classer.

Marie de Bertin meurt à Eyliac le 12 février 1792. Sa fille Marguerite lui survit. Le cousin ministre mourra la même année ; ce rapprochement de calendrier ne change pas le chemin de notre ascendance, qui continue par Marguerite et sa fille Françoise.

Françoise, fille de Gratien et de Marguerite Girard de Langlade, épouse Bernard Puytorac à Eyliac en 1810. Il est armurier. Le métier introduit une matière différente dans la suite des noms de terres : des pièces à fabriquer, ajuster, entretenir. L'union ne prouve ni un déclassement ni un enrichissement. Il faudrait connaître leurs biens et leurs accords pour raconter cela.

La période a changé depuis la naissance de Marie. Les cadres politiques et administratifs ont été bouleversés. Nous n'en déduisons pas les opinions du couple. Une date de mariage sous l'Empire n'établit pas davantage une fidélité à Napoléon qu'une date révolutionnaire n'établit une participation à un événement parisien.

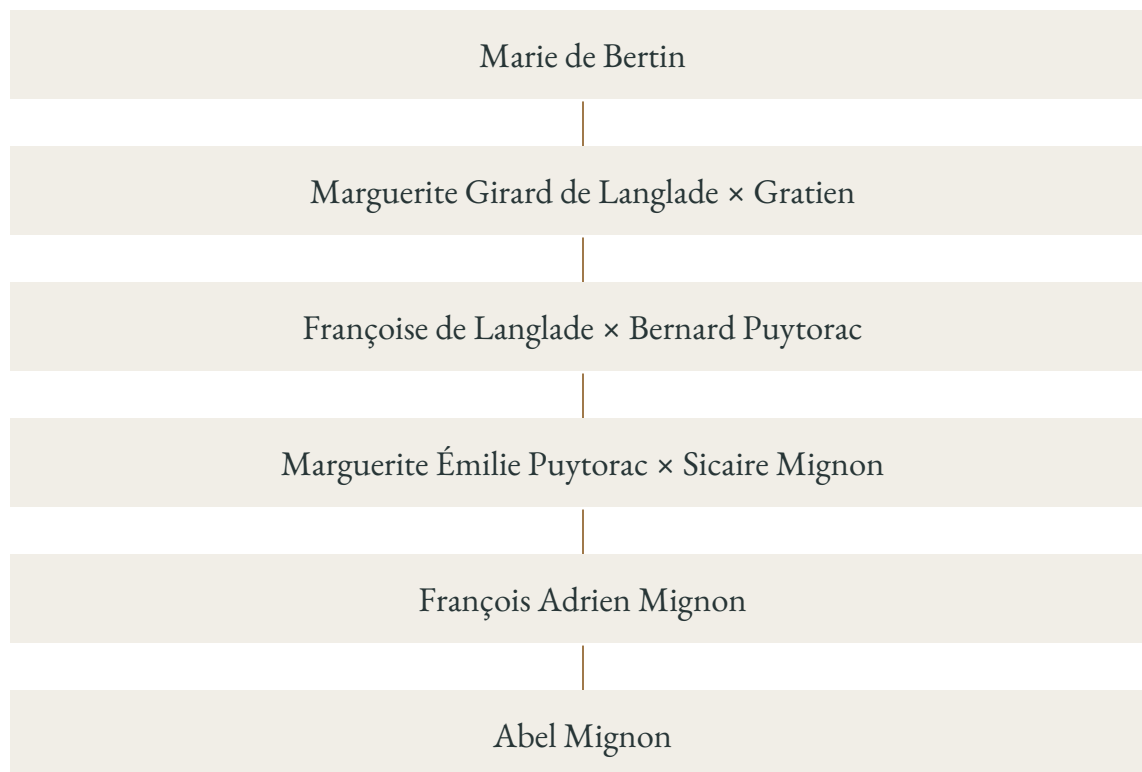
Marguerite Émilie Puytorac, fille de Françoise et de Bernard, épouse Sicaire Mignon en 1832. Il est instituteur. Ici encore, la filiation doit se lire avec le

couple sur la même ligne. Sicaire n'est pas une génération supplémentaire entre Marguerite Émilie et leur fils François Adrien.

Les métiers se succèdent : l'armurerie, l'enseignement, puis la pâtisserie pour François Adrien, avant les arts graphiques avec Abel. Le mouvement donne de l'intérêt à la branche sans former un programme. Aucun instituteur n'a besoin d'avoir annoncé un graveur pour que le graveur ait ensuite existé.

Françoise et Marguerite Émilie maintiennent la continuité dans ces changements. Je voudrais que vous les voyiez en lisant les noms de métiers. Elles ne portent pas toujours la qualification qui retient l'œil, mais c'est leur place dans les unions qui nous permet de passer de l'un à l'autre.

Le chemin des générations



Repère de filiation. La lecture va de haut en bas. Les cadres qui réunissent plusieurs noms ou générations sont explicitement regroupés ; ce schéma situe le récit, sans faire avancer sa date.

1829-1862

Côté Louise Chesneau · sa mère Pauline Lavocat et les Priour

Moudre, ensevelir, broder

Le 26 octobre 1829, à Acigné, Jean François Lavocat épouse Jeanne Marie Priour. Il est né à Nouvoitou en 1798 ; elle est née à Cesson en 1808. Ni l'un ni l'autre ne signe l'acte, selon le dossier. Leur histoire entre dans le livre avec deux lieux de naissance, un mariage et une absence de signatures.

Le monde des moulins les entoure. Il ne faut pas en faire les propriétaires d'une dynastie d'installations sur la rivière. Les activités, les baux et les adresses peuvent changer d'une génération à l'autre. Le moulin que nous regardons aujourd'hui situe un territoire, pas nécessairement l'exploitation exacte de Jean François.

Vers 1836, les naissances placent le ménage rue Saint-Malo à Rennes. Les jumelles Pauline Marie et Anne naissent le 11 août 1840. Deux enfants, un même jour : l'arbre produit deux lignes ; la maison a dû faire de la place pour deux personnes. Le dossier ne dit pas comment les adultes se sont organisés. Il nous permet de mesurer ce que la simple succession des dates a tendance à aplatir.

Jean François est désigné comme journalier, puis comme sépulteur dès 1851. Le premier récit situait cette mention en 1862 ; l'étude spécialisée l'a retrouvée onze ans plus tôt. Le mot ramène un métier physique derrière les actes de décès que nous lisons : il fallait des hommes pour accomplir les gestes des funérailles.

Le passage du moulin au cimetière change le cadre professionnel et le lieu de vie. Nous ne savons pas pourquoi. Il serait commode de raconter un accident économique ou une querelle de famille ; aucune pièce utilisée ne

nous l'autorise. L'adresse rennaise et les qualifications successives ont déjà assez de force.

Pauline devient brodeuse. Le 15 septembre 1862, elle épouse Jules Auguste Chesneau, employé et fils de serrurier. Elle signe « Marie Pauline Lavocat ». L'ordre des prénoms choisi par sa main mérite de rester auprès de l'ordre retenu dans la notice. Ses parents n'avaient pas signé trente-trois ans plus tôt ; elle le fait.

Cette différence ne raconte pas le jour de son apprentissage. Elle montre un changement dans une famille, à deux moments distincts. Pour Charles Designé, le geste était devenu possible entre deux mariages d'une même vie. Pour les Lavocat, nous le voyons apparaître entre deux générations.

Le fil continue avec Louise Chesneau, née à Rennes en 1864, puis Marcel et Huguette Mignon. Avant la gravure, il y a donc la broderie, les funérailles et le moulin. Les métiers ne composent pas une ascension bien rangée. Ils rendent aux noms la matière de leurs journées.

PLANCHE 73



Acigné, photographie contemporaine reproduite sur le site familial. Auteur et date non précisés dans le fichier consulté ; droits à confirmer pour une diffusion publique. Lieu du mariage Lavocat–Priour en 1829, sans domicile identifié.

1836-1880

Côté Pauline Lavocat · parcours collatéral de Jean Marie Priour

Le jardinier du Salem

Pendant que Jean François et Jeanne Marie élèvent leurs enfants dans le pays rennais, d'autres Priour passent l'Atlantique. Le dossier suit notamment Jean Marie, jardinier, né à Mouazé en 1813. Il arrive à La Nouvelle-Orléans le 25 novembre 1836 sur la barque Salem, venue du Havre.

Le nom du navire change l'échelle du voyage. Il donne un départ et une arrivée documentés dans l'étude familiale. Il ne donne ni la cabine, ni la durée exacte, ni une lettre écrite pendant la traversée. Je n'ajoute pas une tempête pour justifier les kilomètres.

Jean Marie se marie à Mobile en 1844 et meurt au Texas en 1880, selon les références rassemblées dans le dossier. La Nouvelle-Orléans n'était donc pas le terme de son itinéraire. Un port d'arrivée ouvre une vie nouvelle ; il n'en dessine pas toutes les étapes.

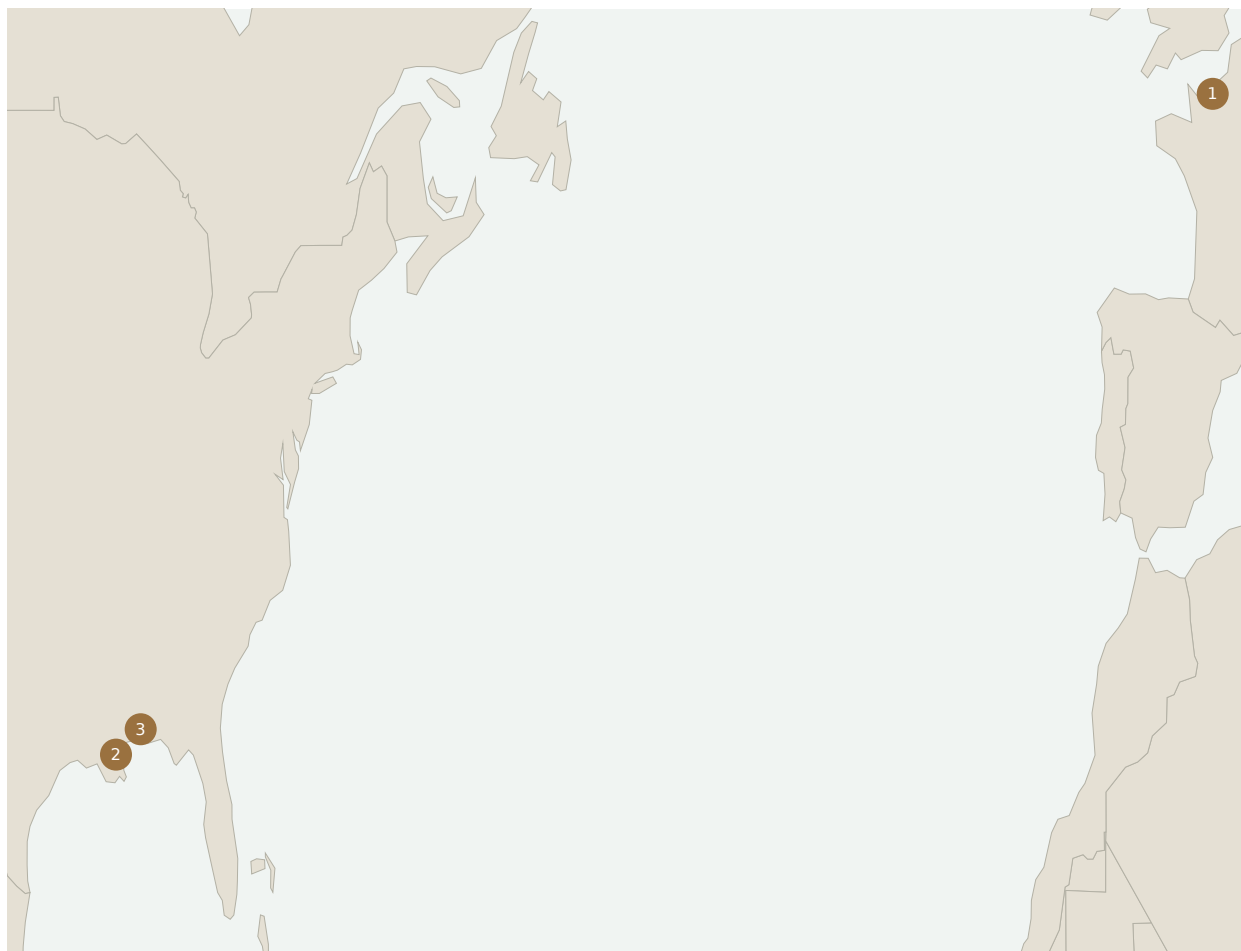
Il appartient à une branche collatérale. Notre fil demeure celui de Jeanne Marie Priour puis Pauline Lavocat, à Rennes. Le détour américain n'ajoute aucune génération entre elles. Il montre qu'une parentèle peut se déployer très loin tandis que la ligne que nous suivons reste dans d'autres lieux.

La branche américaine reste collatérale. Les naissances, mariages et déplacements de ce jardinier n'interrompent pas la vie des Lavocat à Rennes : ils montrent un autre trajet dans la même parentèle.

La carte de l'Atlantique rapproche ces deux constats : des personnes liées par une recherche familiale, des destins géographiques très différents. Elle ne représente pas la route maritime exacte du Salem. Une ligne entre deux ports montre une relation de voyage ; elle n'en devient pas le journal de bord.

Je garde surtout le métier de jardinier. Il accompagne Jean Marie à l'entrée du dossier américain, comme si la personne arrivait avec autre chose qu'un nom. Nous ne savons pas encore quels jardins il a travaillés. Le métier suffit à donner à sa présence une activité possible, sans choisir le domaine où elle aurait eu lieu.

Les Priour passent l'Atlantique



1. Le Havre · 2. La Nouvelle-Orléans · 3. Mobile

Le récit suit un collatéral. Le Texas est mentionné dans le dossier, sans que cette carte lui assigne une résidence précise. Carte de situation originale ; fond Natural Earth, domaine public. Les points situent des lieux, sans reconstituer un itinéraire individuel.

1861-ANNÉES 1880

Abel Mignon · fils de François Adrien Mignon et d'Anne Doux

Abel entre dans l'image

Abel Justin François Xavier Mignon naît en 1861. L'arbre situe la naissance à Cenon ; certaines notices muséales indiquent Bordeaux. Le livre conserve cette différence dans les références plutôt que de traiter les deux mentions comme une précision indifférente.

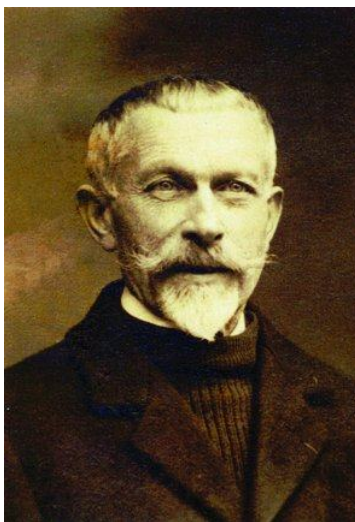
Son père François Adrien est lié au métier de pâtissier. Sa mère est Anne Doux. Nous avons rencontré, derrière elle, les branches Recourt, Rabier et Mossion ; derrière son père, les Puytorac et les Langlade. Abel reçoit donc une famille beaucoup plus diverse qu'une légende d'atelier ne le laisserait penser.

Il travaille le dessin et la gravure. Le métier engage un rapport particulier à la durée : une image se prépare, se corrige, se traduit dans une matière avant de circuler sur le papier. Le résultat imprimé efface facilement pour le spectateur le temps des choix qui l'a rendu possible.

Je ne possède pas ici le journal où Abel aurait noté ses débuts. Les notices donnent une carrière, les œuvres donnent des résultats. Entre les deux, il faut résister à l'envie d'inventer une première commande décisive ou une phrase de maître destinée à éclairer toute la vie.

Abel est né en 1861. Louise Chesneau, que sa vie rencontrera plus tard, naît trois ans après lui. Nous allons suivre leurs jeunesses avant d'arriver à leur mariage de 1892 ; les œuvres viendront ensuite.

PLANCHE 75



Portrait d'Abel Mignon, date et photographie non précisés. Reproduction publiée par Ungars sous CC BY-SA 4.0, fichier « ABEL MIGNON 2.jpg », repris sur le site familial. Identification donnée par la notice ; tirage volontairement petit en raison de sa définition.

1864-1871

Louise Chesneau · fille de Jules Chesneau et de Pauline Lavocat

Le cri de Louise

Louise Chesneau est née à Rennes le 3 novembre 1864. En 1871, elle a six ans. À cet âge, on peut déjà avoir un avis sur beaucoup de choses et une perception assez approximative du danger qu'il y a à l'exprimer. Le souvenir familial lui prête les deux. L'histoire se raconte ainsi : enfant à Paris pendant les événements de 1870-1871, Louise aurait mangé du rat et crié « Vive la Commune ! » au passage de soldats versaillais. Je la conserve comme un souvenir transmis, pas comme une scène dont nous posséderions le procès-verbal.

Ni la rue, ni le jour, ni la réaction des soldats ne sont établis dans les pièces rassemblées. Il serait dommage de gâcher une histoire aussi vive en lui ajoutant des détails de théâtre. Il faut cependant remettre un peu d'ordre dans le calendrier. Le siège de Paris par les armées prussiennes, de septembre 1870 à janvier 1871, a provoqué de graves difficultés d'approvisionnement. La Commune appartient ensuite au printemps 1871, de mars à mai, avec l'affrontement contre le pouvoir installé à Versailles. Ce sont des événements liés dans l'histoire de la ville, mais ils ne sont pas le même épisode.

La mémoire d'une enfant, puis celle des adultes qui la racontent, peut les réunir sous un même hiver de faim et de peur. Le rat appartient à cette mémoire des nourritures que l'on ne choisit plus. Il ne faut pas traiter le détail comme une curiosité amusante avant de voir ce qu'il signifie : lorsque l'approvisionnement ordinaire s'effondre, le repas change de nature. Les familles font avec ce qu'elles trouvent. L'histoire des grandes décisions politiques passe aussi par les cuisines et par les enfants qui attendent de

manger. Ce souvenir donne à la pénurie une présence familiale, à la mesure de ce qui a été transmis.

Reste le cri. À six ans, on répète parfois une phrase parce qu'elle a frappé l'oreille, parce qu'elle appartient au monde des adultes proches, ou parce qu'on en perçoit l'énergie avant d'en mesurer toutes les conséquences. Rien ne permet de choisir ici une explication. Je me garderais de transformer Louise en petite théoricienne de l'insurrection.

Sa phrase, si le souvenir l'a gardée fidèlement, n'en a pas moins une force : une voix d'enfant au milieu d'hommes armés. Mais l'enfance n'est pas une biographie entière. Louise deviendra adulte ; nous retrouverons son mariage avec Abel à sa date. Voilà un danger des bonnes histoires : elles dévorent facilement leur personnage.

On se souvient du cri et l'on oublie les décennies. Je voudrais garder les deux. D'un côté, la scène transmise, avec son insolence et sa fragilité. De l'autre, une longue vie, un mariage, des enfants, des relations dont nous ne possédons pas toutes les nuances. Louise ne se réduit pas davantage à son rat qu'Abel à une seule gravure. Pour vous, cette page peut être l'occasion de comprendre que les enfants ne vivent pas à l'extérieur de l'histoire. Ils y sont plongés sans avoir choisi les événements. Ils entendent, répètent, s'adaptent, ont faim, ont peur et trouvent parfois le moyen de rire.

Leurs souvenirs nous parviennent avec une précision inattendue sur un détail et un grand désordre sur le reste. Il faut savoir les écouter sans leur demander d'être des chroniques officielles. Je ne sais pas si Louise aurait aimé que nous racontions encore cette aventure. J'espère au moins qu'elle nous aurait pardonné de lui laisser le dernier mot, tel que la famille l'a conservé, avec son point d'exclamation.

1892-1897

Abel Mignon et Louise Chesneau · parents de Marcel

Abel et Louise fondent leur famille

Le 12 juillet 1892, à Paris, Abel Mignon épouse Louise Chesneau. Lui est né à Cenon en 1861 ; elle, à Rennes en 1864. Nous avons rencontré leurs familles et leurs jeunesses séparément. Les deux chemins se rejoignent ici.

Du côté d'Abel viennent François Adrien Mignon et Anne Doux, les lignées du Périgord et les familles de la région charentaise. Du côté de Louise viennent Jules Auguste Chesneau et Pauline Lavocat, les métiers de Tours et de Rennes. Les signatures, la broderie et les actes ne sont pas des digressions : ils appartiennent aux générations qui précèdent ce couple.

Marcel Mignon naît à Grez-sur-Loing en 1897. Sa sœur Yvonne aura sa propre place dans le récit, notamment par son mariage de 1913 avec Jacques Bouisset. Pour l'instant, les deux noms doivent rester distincts : Marcel sera le père d'Huguette ; Yvonne Mignon, sœur de Marcel, sera la tante d'Huguette.

La vie familiale se poursuit auprès du travail d'Abel. Les photographies des années suivantes montrent ce que les notices d'artistes laissent souvent de côté : un groupe dehors, des enfants, quelques heures que quelqu'un a voulu garder.

VERS 1900-1910

Famille d'Abel et de Louise · personnes partiellement identifiées

Une journée dehors

Sur les photographies de la famille Mignon, les corps cessent de poser pour la postérité avec la gravité obligatoire des portraits anciens. On est dehors. Il y a une prairie, un sous-bois, une plage. Les vêtements, les attitudes, le regroupement des personnes donnent l'impression d'une journée que quelqu'un a voulu garder. C'est très différent d'une galerie d'ancêtres alignés dans des médaillons. Je préfère ces images aux mauvaises reproductions qui durcissent les visages. Une photographie abîmée n'a pas besoin d'être agrandie jusqu'à devenir inquiétante pour prouver notre attachement. Nous pouvons la conserver dans les archives et choisir, pour le livre, une image où l'on voit mieux la vie.

Les personnes ne sont pas trahies parce qu'on leur évite une reproduction ingrate. Les scènes retenues ici sont datées approximativement des années 1900-1910 dans le dossier familial. Les identifications individuelles restent incomplètes. Je ne vais donc pas transformer le premier enfant visible en Marcel ou la première femme assise en Louise. Les ressemblances peuvent aider une enquête ; elles ne signent pas à notre place une légende définitive. Regardez ce que l'on peut néanmoins lire. Pour faire un pique-nique, il faut déplacer une petite partie de la maison : de quoi manger, de quoi s'asseoir ou poser les affaires, parfois de quoi occuper les enfants.

La sortie fabrique un intérieur provisoire en plein air. Les gens se regroupent, choisissent une place, s'installent avec plus ou moins de commodité. Une photographie conserve le résultat de toutes ces petites décisions dont les registres n'ont que faire. L'intérêt est là. Le graveur devient un membre d'un groupe ; les enfants ne sont plus uniquement des dates de naissance. La photographie montre une famille qui dispose de

quelques heures autrement que pour travailler. Nous ignorons les conversations, mais nous voyons qu'il y a eu une occasion d'être ensemble. Cela suffit à changer la température du récit.

Une autre image, dans la prairie, semble appartenir à la même journée que le pique-nique, notamment par les tenues. La prudence de la formule garde sa valeur : « semble » permet de rapprocher sans forcer. Les albums ont souvent perdu l'ordre de leurs premières pages. Des tirages se déplacent, les légendes arrivent après, les souvenirs de deux sorties se mêlent. La cohérence des vêtements est un indice, pas une horloge. La plage, elle, apporte un horizon. Il y a quelque chose d'émouvant à rencontrer les générations anciennes ailleurs que devant un fond peint ou une façade officielle.

Elles ont aussi connu l'espace, l'air, l'inconfort d'une tenue peu adaptée au sable. Inutile de leur prêter une réplique pour comprendre que le monde ne se résumait pas à l'expression sérieuse de leurs portraits. Je voudrais que vous appreniez à regarder les photographies de famille avec deux attentions à la fois. La première cherche qui est là. La seconde accepte de voir ce qui est là, même lorsque les noms manquent : un geste vers quelqu'un, un enfant qui ne regarde pas au bon endroit, une organisation du groupe, une distance entre deux personnes.

L'image n'est pas un acte d'état civil en attente de traduction. Un jour, d'autres regarderont nos propres photographies et se demanderont pourquoi nous avons choisi ce cadrage, cette tenue, cette occasion. Ils auront probablement des opinions très arrêtées sur nos coiffures. Nous leur souhaitons de la bienveillance. Autant commencer par en accorder à ceux qui nous précèdent.

Trois photographies restent ensemble dans cette séquence parce qu'elles appartiennent au même petit ensemble familial, pas parce que nous saurions qu'elles ont été prises le même jour. Le sous-bois et la prairie présentent des ressemblances de tenues ; la plage garde son propre lieu, non identifié.

Je les reproduis sans supprimer un bord pour obtenir une composition plus commode. Ce qui semble inutile aujourd'hui pourra aider demain : un vêtement sur le côté, une ligne d'horizon, un détail du tirage. Le cadre ancien fait partie du document.

Il y a dans ces images une manière de se tenir ensemble que les actes ne décrivent pas. Nous pouvons regarder les positions, la présence des enfants, le regroupement sous les arbres. Nous ne pouvons pas identifier chacun par le désir de remplir la légende.

Le livre laisse donc certaines personnes sans prénom individuel, tout en conservant l'attribution du groupe à la famille Mignon. Ce n'est pas une manière de les oublier. C'est leur laisser la possibilité de recevoir un jour le bon nom.

PLANCHE 76



Groupe de la famille Mignon dans une prairie, vers 1900–1910 selon le dossier. Photographie non identifié ; collection familiale, sans licence ouverte. Aucune identité individuelle supplémentaire n'est déduite de la seule position des personnes.

PLANCHE 77



Famille Mignon sur une plage, vers 1900–1910 selon le dossier. Lieu et photographie non identifiés ; collection familiale, sans licence ouverte. La scène est conservée dans son cadre intégral.

1913 · ALLIANCE BOUISSET-MIGNON ; IMAGES DE 1892 ET 1897

Alliance collatérale · Yvonne Mignon, sœur de Marcel, épouse Jacques Bouisset

Nous avons déjà rencontré Jacques au rayon biscuits

En 1913, Jacques Bouisset épouse Yvonne Mignon, sœur de mon arrière-grand-père Marcel. C'est à cette date que les Bouisset entrent dans notre parenté par alliance. Les images de son enfance, créées auparavant, éclairent l'homme devenu son époux. Vous avez peut-être rencontré un membre de notre parenté avant de savoir qu'il en faisait partie. Sur une boîte de biscuits, par exemple. C'est une façon assez efficace de se rendre familier : les généalogistes devraient prendre des notes. Le petit écolier dessiné par Firmin Bouisset pour LU en 1897 a pour modèle son fils Jacques. Celui-ci est né en 1888. Des années plus tard, en 1913, il épouse Yvonne Mignon, la fille d'Abel et de Louise. Jacques appartient donc à notre parenté par alliance. Il n'est pas un ancêtre direct que l'on aurait mystérieusement retrouvé dans un rayon de magasin.

La nuance est simple, et elle laisse intact le plaisir de la découverte. Une autre enfant entre dans l'histoire : Yvonne Bouisset, sœur de Jacques, qui sert de modèle à la petite fille de l'affiche Menier de 1892. Il y a donc deux Yvonne à ne pas confondre. Yvonne Bouisset est la fille de Firmin ; Yvonne Mignon devient la femme de Jacques. Le chocolat et les biscuits n'ont pas simplifié les prénoms pour nous. La force de ces images tient à leur clarté. Un enfant, une attitude, quelques signes reconnaissables : le regard comprend vite et se souvient longtemps.

La publicité ne demande pas toujours un grand récit. Elle cherche parfois un personnage assez simple pour accompagner une marque pendant des générations. Ce qui a été observé dans une famille devient alors une figure publique. Il y a quelque chose de vertigineux dans cette transformation.

Pour son père, Jacques est d'abord un enfant réel, avec un âge, une croissance et une vie qui ne restera pas enfermée dans l'image. Pour le public, le petit écolier peut conserver indéfiniment sa silhouette. L'enfant grandit ; l'affiche recommence chaque jour le même instant. On ne saurait imaginer une forme plus singulière de photo de famille.

La vie adulte de Jacques nous ramène à Yvonne Mignon. Leur mariage relie deux maisons où l'image est un métier. Chez les Bouisset, elle circule très largement dans l'espace public. Chez les Mignon, la peinture, le dessin et la gravure occupent plusieurs membres de la famille. Il est tentant de fabriquer une conversation de dîner entre les artistes, une discussion sur un client ou sur les couleurs. Je vous en laisse le plaisir comme jeu d'imagination ; aucun compte rendu familial ne nous autorise à la transcrire. Ce qui est établi suffit largement : les œuvres et les liens ont survécu.

Nous pouvons observer aujourd'hui deux manières de donner une vie publique à un dessin. Abel nous invite à nous approcher d'une gravure. Firmin Bouisset construit une image que l'on reconnaît de loin. L'un et l'autre supposent un regard exercé, mais ils ne sollicitent pas le nôtre de la même façon. Je trouve cette parenté particulièrement heureuse pour vous. Elle fait sortir l'histoire familiale de son cérémonial. Un musée peut intimider ; un paquet de biscuits beaucoup moins. On peut découvrir les liens de parenté en éprouvant de la curiosité, sans adopter immédiatement l'expression recueillie que certains réservent aux vieilles pierres.

Elle nous apprend également à ne pas mesurer la valeur d'une image à son seul lieu d'exposition. Une affiche a une destination commerciale ; elle peut pourtant montrer une véritable intelligence du dessin. Un objet familial peut porter une histoire que l'on n'avait jamais remarquée. La prochaine fois que vous verrez le petit écolier, vous pourrez penser à Jacques adulte, à Yvonne Mignon, et à la distance entre un personnage imprimé et la personne qui lui a prêté quelque chose d'elle-même. Et si cette pensée vous

donne faim, je ne suis pas certain qu'il faille y résister pour des raisons généalogiques.

Pour éviter que les deux Yvonne ne changent de famille en tournant la page, voici leurs places. Yvonne Bouisset est la fille de Firmin et la sœur de Jacques ; elle est le modèle associé à Menier. Yvonne Mignon est la fille d'Abel et de Louise, la sœur de Marcel ; elle épouse Jacques Bouisset en 1913.

L'alliance relie donc Jacques à la sœur de mon arrière-grand-père Marcel. Il est un parent par mariage. Ni son visage d'enfant ni son mariage ne le placent parmi mes ascendants directs. La précision a l'avantage de laisser à Yvonne Mignon son rôle réel dans cette rencontre de familles.

Les dates des affiches précèdent le mariage : Menier en 1892, LU en 1897. Ce sont les échos antérieurs de la rencontre de 1913, réunis ici pour comprendre les deux images. Jacques avait une vie avant de devenir le mari d'Yvonne ; le personnage imprimé, lui, garde son âge de papier.

Les deux affiches sont reproduites dans leurs proportions. Nous n'en faisons pas deux bandeaux identiques sous prétexte qu'ils entrent mieux dans la maquette. La relation du personnage aux lettres et au fond appartient au dessin. La supprimer ferait perdre une partie de ce que nous cherchons précisément à regarder.

L'image commerciale a besoin d'être reconnue. Le cartable, le vêtement et la posture donnent au Petit Écolier une silhouette. L'autre enfant laisse un message sur le mur. La publicité transforme un geste d'enfance en signe qui revient. Les personnes réelles ont continué à grandir ; leurs figures publiques ont continué à travailler.

Je ne sais pas ce que Jacques adulte pensait chaque fois qu'il croisait ce personnage. Aucun souvenir consulté ne me permet de lui prêter une plaisanterie. La rencontre suffit : celui que l'on voyait déjà avant de

connaître son nom est entré, par son mariage, dans la parenté de notre famille.



Firmin Bouisset, Le Petit Écolier, publicité LU, 1897. Reproduction du corpus, œuvre du domaine public. Jacques Bouisset, modèle de son père, épouse Yvonne Mignon en 1913 : parent par alliance, non ancêtre direct de Fabian.

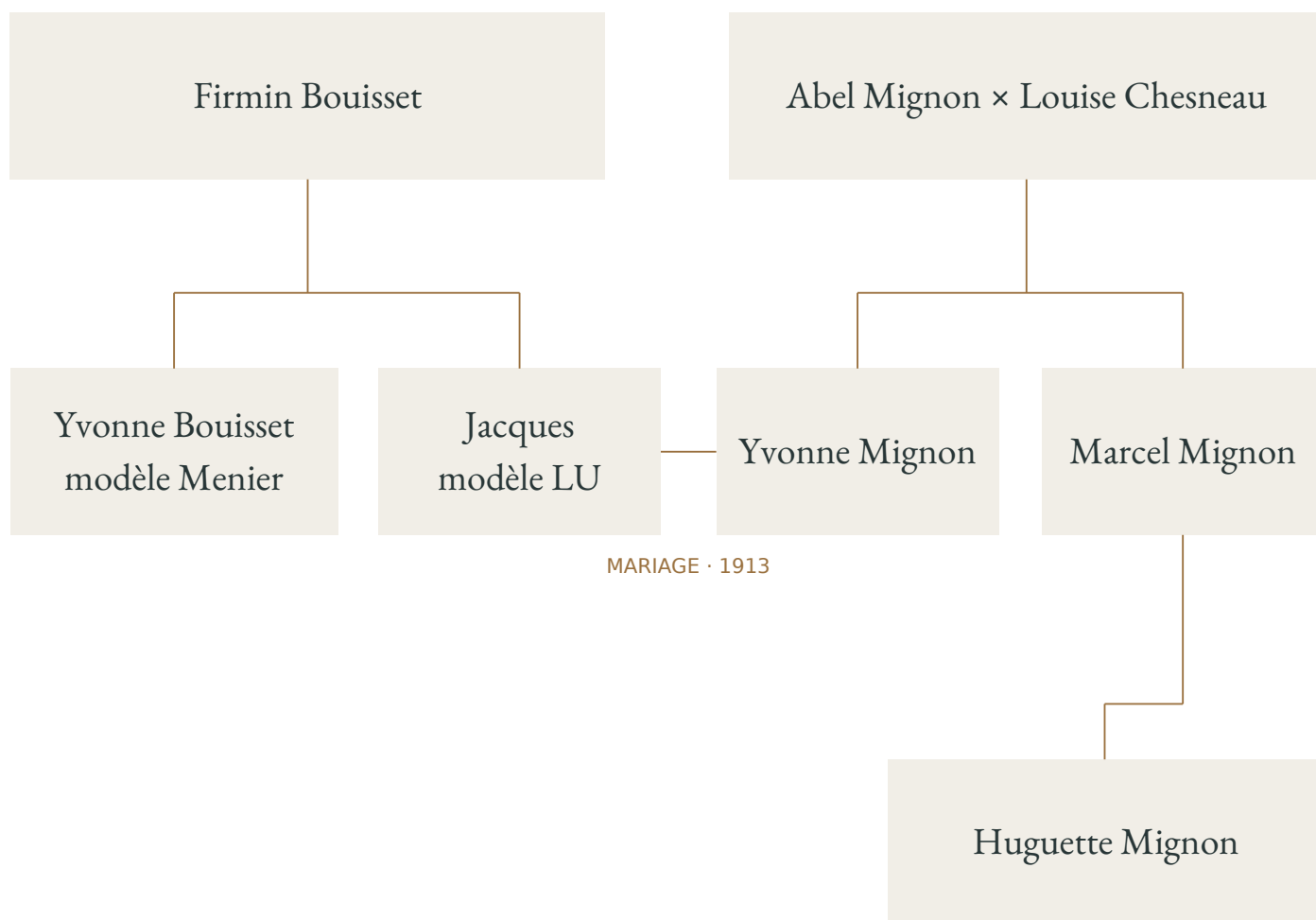
PLANCHE 79



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Firmin Bouisset, publicité pour le chocolat Menier, motif créé en 1892. Reproduction du corpus, œuvre du domaine public. Le modèle est Yvonne Bouisset, fille de l'artiste ; elle ne doit pas être confondue avec Yvonne Mignon.

Le chocolat, les biscuits et les deux Yvonne



Jacques épouse la sœur de Marcel. Il devient un parent par alliance de la famille de Fabian. Sa sœur Yvonne Bouisset, modèle de Menier, et son épouse Yvonne Mignon sont deux femmes distinctes. Schéma fondé sur les recherches vérifiées de Fabian Regairaz.

ANNÉES 1920 · PORTFOLIO DE LA CARRIÈRE D'ABEL

Abel Mignon · grand-père paternel d'Huguette

Abel, cinq façons de regarder

Avec l'affiche de 1920, nous atteignons une nouvelle étape du travail d'Abel. Ce portfolio est un arrêt sur les œuvres de sa carrière : il réunit explicitement des feuilles antérieures, à partir de 1897, et des estampes datées plus largement du début du XXe siècle. Après ces images, le récit familial continuera avec Anna, Marcel et Huguette.

La parenté ne dispense pas de regarder une œuvre. Elle donne seulement une raison d'ouvrir la page. J'aimerais que vous puissiez préférer une image d'Abel, en discuter une autre et rester indifférents à une troisième. Ce serait encore un rapport plus vivant que l'admiration obligatoire.

La gardeuse d'oies est une eau-forte. La notice du Petit Palais identifie Abel comme aquafortiste et conserve l'œuvre sous le numéro PPG2777. L'image offre une scène entière, puis des zones où le regard ralentit. La feuille est reproduite avec son cadre : elle ne sert pas de réserve de silhouettes à découper.

Paysage sous la neige et L'abri déplacent notre attention vers l'espace, la lumière et la manière dont un lieu se construit par les valeurs du trait. Les notices les situent au début du XXe siècle ou dans sa première moitié. Je conserve ces datations larges lorsqu'aucune année plus précise n'est donnée.

La fée aux iris, datée de 1907 dans la notice consultée, ouvre un autre registre. Le sujet s'éloigne du simple relevé d'un endroit. Abel travaille dans une culture visuelle où l'image peut observer, traduire, composer et inventer. Ces fonctions ne doivent pas être confondues avec les documents de famille : une figure dessinée n'est pas un portrait généalogique par défaut.

L'affiche de l'Emprunt national de 1920 s'adresse à un public différent. Elle participe à un appel collectif dans l'après-guerre. Son organisation doit faire voir et comprendre rapidement. La feuille ne demande pas au passant le même temps qu'une estampe regardée de près.

Ce portfolio rapproche donc des destinations différentes du travail : l'estampe, la scène, le paysage, l'imaginaire et le message public. Il ne prétend pas résumer toute une carrière en cinq reproductions. Il donne au moins à Abel une présence que le seul mot graveur n'aurait pas suffi à produire.

Les œuvres viennent de collections identifiées ou du dossier transmis. Les feuilles du Petit Palais ont été rapprochées de leurs notices ; les titres et inventaires figurent dans les légendes. Les images conservées dans notre famille n'établissent pas que nous possédions les originaux des œuvres reproduites par les musées.

Marcel, le fils d'Abel, est lui aussi dessinateur. Les œuvres se transmettent parfois ; elles n'obligent personne à reprendre la plaque. Nous allons maintenant suivre le foyer qu'il forme avec Anna.

PLANCHE 81



Abel Mignon, *La Gardeuse d'oies*, 1897. Estampe conservée au Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, PPG2777. © Paris Musées / Petit Palais ; œuvre du domaine public. Reproduction CC0. Œuvre de l'artiste de la famille ; notice consultée le 27 septembre 2026.

PLANCHE 82



Abel Mignon, Paysage sous la neige, première moitié du XXe siècle. Estampe conservée au Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, PPG1752(2). © Paris Musées / Petit Palais ; œuvre du domaine public. Œuvre de l'artiste de la famille ; notice consultée le 27 septembre 2026.

PLANCHE 83



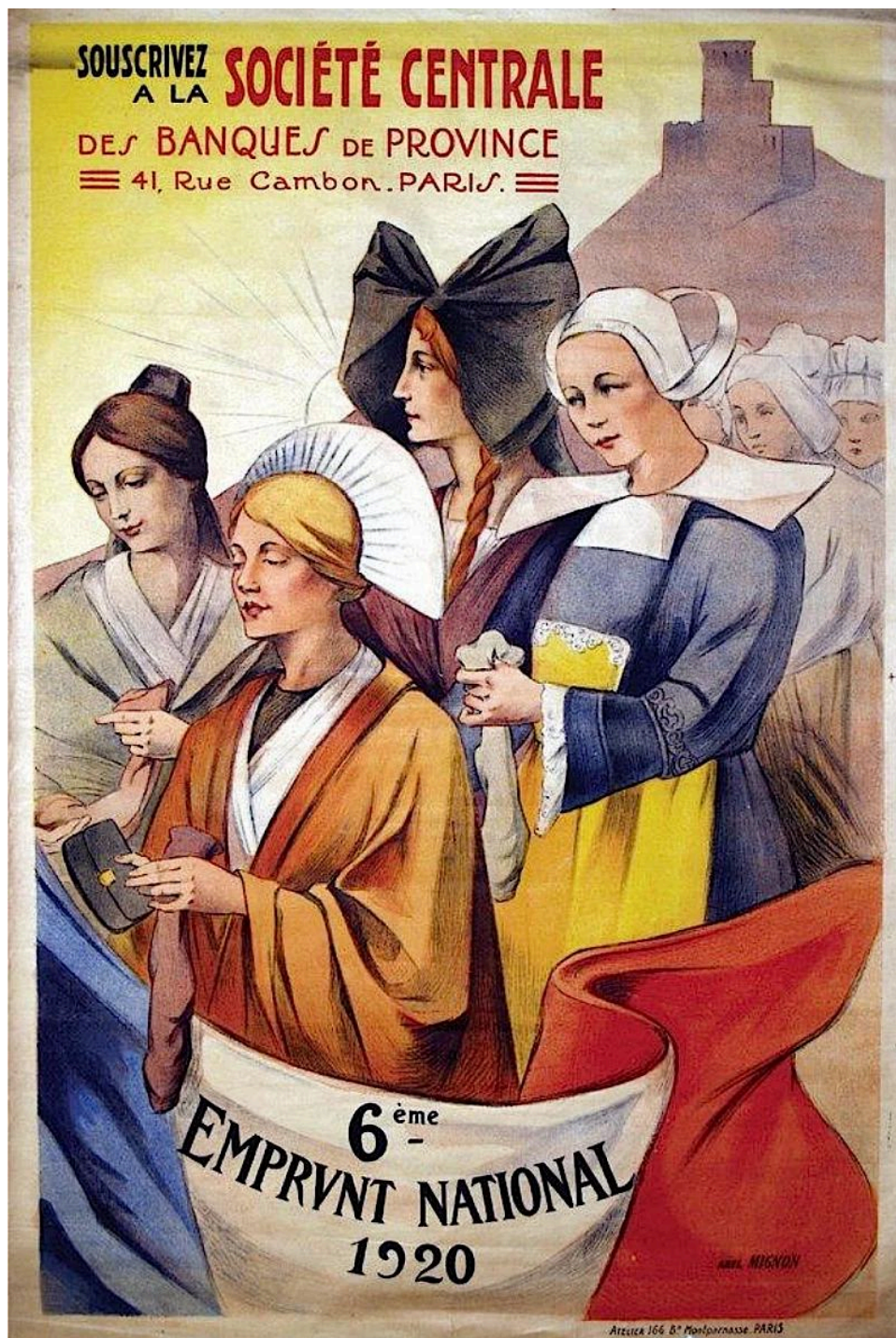
Abel Mignon, La Fée aux iris, 1907. Estampe conservée au Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, PPG2966.
© Paris Musées / Petit Palais ; œuvre du domaine public. Œuvre de l'artiste de la famille ; notice consultée le 27 septembre 2026.

PLANCHE 84



Abel Mignon, L'Abri, premier quart du XXe siècle. Estampe conservée au Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, PPG1752(1). © Paris Musées / Petit Palais ; œuvre du domaine public. Œuvre de l'artiste de la famille ; notice consultée le 27 septembre 2026.

PLANCHE 85



Abel Mignon, affiche de l'Emprunt national, 1920. Reproduction du corpus familial ; œuvre du domaine public. Travail de l'artiste de la famille, distinct des affiches de Firmin Bouisset.

ANNÉES 1920 · ANNA ET MARCEL

Anna Galano et Marcel Mignon · parents d'Huguette

Anna, sans correction

Anna Nathalie Galano est née à Alger le 9 juillet 1896, selon l'arbre familial. Marcel Mignon est né l'année suivante. Au début du XX^e siècle, leurs vies se rencontrent ; ils deviennent les parents d'Huguette en 1927. Cette séquence est celle de leur union et de la place faite à Anna dans la famille, après les alliances et les images des années 1910.

On peut raconter une famille par les portes qu'elle ouvre. On peut aussi la raconter par celles qu'elle a fermées. Anna Galano appartient à la seconde histoire, et je voudrais lui rendre toute sa place dans la première. Anna épouse Marcel Mignon, fils d'Abel et de Louise. Leur fille Huguette est ma grand-mère maternelle. La filiation est courte, proche de nous, sans détour spectaculaire. Pourtant, le souvenir familial rapporte que l'union fut regardée comme une mésalliance et qu'Anna n'était pas reçue dans sa belle-famille. Le mot a des airs de dentelle ancienne.

Ce qu'il désigne est beaucoup plus simple : on prétend décider qu'une personne n'est pas assez bien pour entrer. Il faut parfois retirer aux mots leurs beaux habits pour comprendre ce qu'ils font. Une mésalliance suppose que des êtres puissent être classés avant d'être rencontrés. Le jugement porte sur l'origine, le milieu ou l'idée que l'on s'en fait. La personne réelle arrive ensuite, si on lui laisse une chance. Dans l'histoire transmise d'Anna, cette chance semble avoir été bien étroite. Sa branche conduit vers les Galano et les Autuori de la Méditerranée, avec Alger et Cetara dans le paysage familial.

Marcel appartient à un milieu d'artistes. Il serait facile de distribuer à ces deux mondes des qualités convenues, la chaleur d'un côté, la distinction glacée de l'autre. Je n'en ferai rien. Les personnes ne sont pas des spécialités

régionales. Ce qui nous concerne ici est le refus rapporté, et la place qu'il a laissée dans la mémoire. Un détail concentre cette histoire : le nom Galano aurait été transformé en Galand dans le livret de famille, selon le récit conservé dans ma famille. Une lettre suffit parfois à modifier la manière dont un nom est entendu.

Le document original devrait permettre d'examiner la graphie ; il ne révélerait pas nécessairement, à lui seul, qui l'a voulue ni pourquoi. Mais le souvenir de cette altération accompagne celui de l'exclusion. Il explique l'attention avec laquelle j'écris aujourd'hui le nom complet. Anna Galano. Vous le lirez sans correction de convenance.

Je ne connais pas les conversations derrière les portes fermées. Je ne sais pas quelles phrases Anna a dû supporter, ni celles qu'elle a choisi de ne pas prononcer. Je ne lui fabriquerai pas une dignité muette de personnage de roman. Elle avait le droit d'être en colère, de plaisanter, d'être heureuse ailleurs, d'avoir des défauts comme tout le monde. La réduire à une victime impeccable serait une autre façon de la priver de vie.

Ce livre n'est pas un tribunal installé un siècle plus tard. Il n'est pas non plus un album publicitaire où les familles auraient toujours bien agi. Nous pouvons aimer les nôtres et reconnaître une injustice. La fidélité n'exige pas de repeindre chaque porte en couleur accueillante. Elle demande parfois de raconter pourquoi quelqu'un est resté dehors. Huguette, la fille d'Anna et de Marcel, épouse Bernard Vargues. De cette union naît Hélène, puis viennent Laurent et moi. Anna n'est donc pas une branche que l'on pourrait ranger dans une annexe pittoresque consacrée aux origines italiennes.

Elle est à l'intérieur du chemin. Sans elle, le récit qui vous conduit jusqu'ici ne passe plus. J'aimerais que vous reteniez cela lorsque vous entendrez parler de familles « bien », de noms qu'il faudrait arranger ou de gens qu'il serait préférable de recevoir ailleurs. L'histoire vous a déjà présenté Anna. Vous saurez au moins ce que certaines élégances peuvent coûter aux autres.

1927-1949

Huguette Mignon · fille de Marcel et d'Anna

La fille d'Anna et de Marcel

Huguette naît à Paris en 1927. Elle est la fille de Marcel Mignon et d'Anna Galano. Le nom Mignon nous avait conduits vers les estampes et les affiches ; le nom Galano, vers Alger et Cetara. Elle n'a pas à choisir entre ces deux histoires pour avoir sa place.

Elle devient chirurgienne-dentiste. Le métier rejoint celui de Bernard Vargues, que nous avons laissé à l'issue de son parcours familial entre Rennes et Alger. Les deux branches vont entrer dans le même foyer en 1949.

Je n'ai pas de raison de transformer Huguette en représentante silencieuse de tout ce qui précède. Elle a sa propre vie, son travail et ses relations. Le livre ne possède pas assez de souvenirs personnels contrôlés pour raconter une consultation ou une journée particulière de sa jeunesse. Il peut néanmoins montrer les personnes dont elle vient sans l'y enfermer.

Le mariage algérois sera le point de convergence. Les deux branches maternelles, Vargues et Mignon, vont se rejoindre. La partie finale reprendra aussi les Regairaz et les Huchet avant le mariage de mes parents. Nous arrivons au moment où elles deviennent la famille que j'ai reçue.

LIVRE V

LES LIGNES SE REJOIGNENT

Les quatre branches ont rejoint les grands-parents. Nous reprenons en 1947, puis avançons vers le mariage de mes parents en 1972.

1947-1978

Deux foyers de grands-parents, puis Christian et Hélène

Les lignes se rejoignent

Le 24 mai 1947, Christian Regairaz naît à Chatou. Ses parents sont Jean Marcel Regairaz et Yvonne Huchet. Les deux premiers livres se rejoignent dans leur fils, mon père : les Regairaz et les Mercier du côté de Jean Marcel, les Huchet et les Toulelan du côté d'Yvonne.

À Alger, en 1949, Bernard Vargues épouse Huguette Mignon. Il est né à Rennes en 1921 ; elle à Paris en 1927. Tous deux sont chirurgiens-dentistes. Les deux grandes histoires maternelles entrent désormais dans le même foyer.

Le mariage n'est pas la conclusion préparée depuis Manosque, le Maine ou Cetara. Aucun de ceux que nous avons rencontrés ne connaissait cette date. Le livre, lui, a l'avantage de savoir où il va. Il faut se méfier de cet avantage : il donne facilement aux événements anciens une intention qu'ils n'avaient pas.

Le 8 janvier 1950, Hélène Vargues naît à Alger. Elle est la fille de Bernard et d'Huguette. Les deux livres maternels aboutissent donc à elle, comme les deux livres paternels aboutissent à Christian.

Christian deviendra chirurgien ; Hélène, ophtalmologiste. Le soin est présent de plusieurs façons dans notre famille. Il ne se réduit pas à un même intitulé professionnel et ne permet pas de traiter les métiers comme des caractères hérités.

Les changements de pays ne sont pas racontés au-delà de ce que les documents donnent. Le retour vers la France ne possède pas ici un calendrier familial assez précis pour qu'on lui attribue un bateau, un jour de

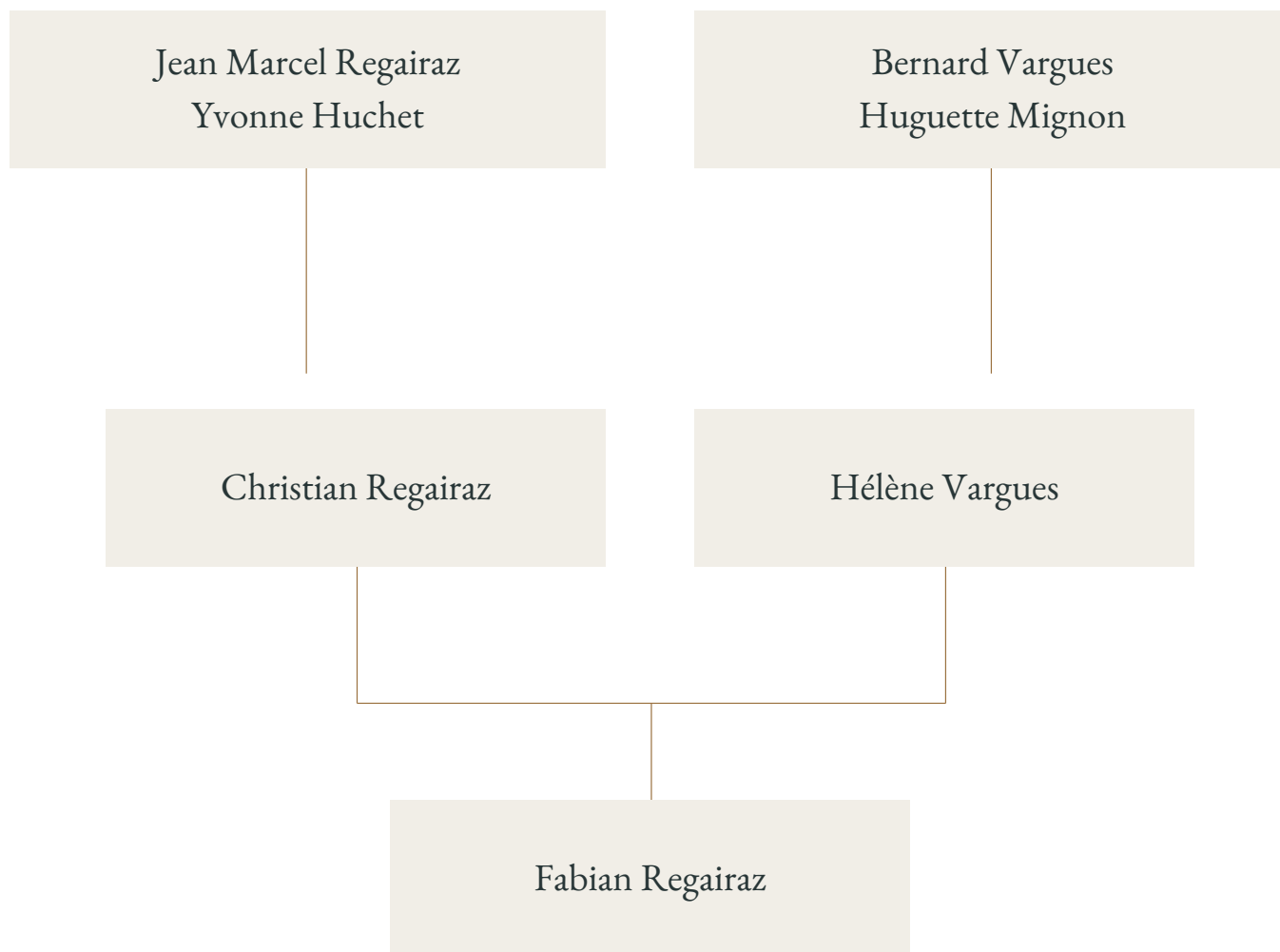
départ ou une scène d'arrivée. Je laisse cette place aux souvenirs exacts qui pourront un jour compléter le récit.

Christian et Hélène se marient à Lyon en 1972. Voilà le point où les quatre grands-parents de l'ouverture prennent place dans une même histoire de parents. Le dessin familial n'a besoin que de quelques lignes ; le livre a eu besoin de toutes les pages précédentes pour que ces lignes ne soient pas vides.

Je suis né en 1974, Laurent en 1978. Pour les personnes vivantes, je m'arrête volontairement à ces repères choisis. Nous avons droit à une histoire qui ne soit pas la publication de tout ce que l'on pourrait savoir de nous.

À ce stade, les ancêtres ont cessé d'être seulement des dossiers. Ils ont apporté une vache réservée, un testament au petit matin, des chaises, des signatures, un atelier et des images. Ils ont aussi laissé des questions. Je vous transmets les unes avec les autres, sans demander au livre de faire croire que tout est résolu.

Trois générations



Quatre grands-parents, deux parents, un narrateur. Les branches anciennes seront déroulées séparément avant de retrouver cette rencontre. Schéma établi d'après l'arbre familial ; les générations vivantes sont volontairement réduites aux liens nécessaires.

ÉPILOGUE

Épilogue

Laurent, Chicandier et les noms que nous choisissons

Laurent est devenu Chicandier. J'écris aussi sous le nom de Lucien Blard. Notre nom de famille est resté à sa place, pendant que d'autres noms prenaient en charge une partie de ce que nous voulions faire. Après tant de patronymes dont l'orthographe a changé sans que l'on sache toujours pourquoi, le contraste est assez amusant : voici des noms que l'on choisit délibérément. Un nom de scène ou d'écriture n'abolit pas la personne. Il lui donne un espace, une voix, parfois une distance nécessaire. Il permet de dire autrement, de déplacer le regard, d'entrer dans une relation particulière avec un public ou un lecteur.

Le registre d'état civil ne se charge pas de toutes les possibilités d'un être humain. Dans notre histoire, les images publiques ne manquent pas. Jacques Bouisset prête son enfance à un personnage qui lui survivra. Abel signe des œuvres destinées à circuler. Les métiers se transmettent parfois, les formes d'expression aussi, mais jamais de manière assez simple pour qu'on puisse dresser un plan de carrière aux enfants. Vous avez maintenant assez rencontré nos ancêtres pour vous méfier des explications toutes faites. Je ne dirai donc pas que le grenier du prestidigitateur annonçait Chicandier, ni que les notaires des Bauges m'attendaient au bout de leur plume.

Ce serait très commode pour une quatrième de couverture, beaucoup moins exact pour une famille. Les rapprochements valent comme des jeux de lecture. Ils ne deviennent pas des causes parce qu'ils nous plaisent. Ce qui me frappe davantage, c'est la diversité des manières de se tenir devant les autres. Le chirurgien reçoit une confiance particulière. Le notaire écoute des volontés et prépare leurs conséquences. L'artiste demande que l'on

regarde. Celui qui monte sur scène travaille avec une présence et avec la réaction de ceux qui sont là. Chacun engage quelque chose de lui-même dans une relation dont il ne maîtrise pas seul le résultat.

Les mots circulent dans tous ces mondes. Ils peuvent expliquer, rassurer, organiser, faire rire ou blesser. Le souvenir d'Anna nous rappelle ce que fait une étiquette sociale. Celui de Louise garde une phrase d'enfant. Le testament d'Arthur donne aux mots une portée après la mort. Un livre de famille finit par être une histoire des phrases qui ont assez compté pour rester. Il y a aussi toutes celles que nous avons perdues. Les plaisanteries qui ne sont pas devenues des anecdotes, les désaccords réglés sans témoin, les conseils que personne n'a notés.

Nous ne saurons jamais comment la plupart des personnes de cet arbre parlaient. Cette ignorance m'empêche de leur attribuer une voix précise, mais elle ne m'empêche pas de vouloir leur rendre une présence. Votre propre manière de parler et d'écrire fera partie de la suite. Elle n'a pas à ressembler à la mienne. Vous pourrez aimer les images, les nombres, la musique, les langues, les objets ou autre chose que nous n'avions pas prévu. Une famille devrait être capable de reconnaître les siens même lorsqu'ils prennent un nom, un métier ou une route qui ne figuraient pas dans les projets de leurs parents.

Le livre rassemble nos noms anciens. Il vous laisse choisir l'usage que vous ferez du vôtre.

J'aime les rapprochements, mais je leur préfère la liberté des personnes. C'est à cette condition qu'un livre de famille peut rester léger : il explique d'où l'on vient sans désigner à chacun l'endroit où il devrait finir.

ÉPILOGUE

Épilogue

Lettre à mes enfants

Alix, Sixtine, Hippolyte, Sacha,

Je vous laisse un livre assez lourd. C'est une manière discutable de dire que je ne veux pas vous encombrer, mais j'espère que vous me pardonneriez la contradiction.

Vous n'êtes pas obligés de l'avoir lu en entier. Je ne vérifierai pas si vous savez distinguer les deux Yvonne, ni à quel étage se trouvaient les accessoires de prestidigitation. La vache d'Anne Gilliard devrait néanmoins vous rester : elle a fait beaucoup d'efforts pour être réservée dans le contrat.

J'ai écrit ces pages pour une envie que vous aurez peut-être un jour. Elle peut venir très tard, à l'occasion d'un prénom, d'une photographie, d'une promenade dans une ville où quelqu'un vous dira que votre arrière-grand-mère a vécu. Ce jour-là, vous trouverez ici de quoi commencer.

Je n'ai pas essayé de vous fabriquer une famille admirable. Ce serait vous priver des personnes réelles. Certaines histoires sont heureuses, d'autres moins ; des gens ont été accueillis, d'autres ont trouvé une porte fermée. Anna a sa place entière dans le livre. Aucun bon usage de famille ne peut m'obliger à effacer son nom.

Vous avez également le droit de préférer quelqu'un. Peut-être une femme qui apprend à garder son indépendance, un homme qui écrit son nom, un enfant dans une affiche. Il n'est pas nécessaire de choisir le plus ancien ni le plus célèbre. Un ancêtre n'acquiert pas davantage de droits sur votre attention parce qu'il porte une particule.

Sacha, tu as aussi l'histoire de ta maman, Laura Fraboulet, originaire de Merléac, et ses Rolland d'Allineuc. Elle t'appartient autant que celle-ci. Mathurin Fraboulet, ton aïeul par elle, épouse Marie Rolland en 1666 ; Jan Rolland est témoin. Les noms se croisaient bien avant que tu viennes leur donner cette nouvelle place dans notre famille.

Ce livre ne sait pas tout. Vous y verrez des noms laissés en suspens, des dates discutées, des visages sans prénom. Cela me gêne moins que l'idée de vous transmettre une erreur bien imprimée. Le cuir n'améliore pas la qualité d'une preuve. Il la rend seulement plus coûteuse à corriger.

Si vous poursuivez les recherches, gardez les photographies avec leurs légendes. Demandez qui raconte une histoire, et de qui il la tient. Notez les détails pendant qu'il y a encore quelqu'un pour répondre. Je vous donne ces conseils comme un père qui sait très bien que les conseils sont souvent mieux reçus quelques années après avoir été formulés.

Vous pourrez aussi fermer le livre et aller faire autre chose. Les morts ont du temps ; les vivants en ont moins. Je préférerais que ces pages vous donnent le goût de demander à quelqu'un de raconter sa vie plutôt qu'une obligation de passer vos dimanches dans les archives.

Je n'ai rien prévu pour les métiers que vous exercerez ni pour les noms que vous choisirez. Vous n'avez pas à prolonger la médecine, le notariat,

l'humour ou les livres. Une famille ne devrait pas se présenter comme une entreprise dont les enfants auraient accepté le contrat avant de naître.

Je voulais seulement que, derrière les noms, vous puissiez rencontrer des personnes. Qu'un jour, si vous en avez envie, vous retrouviez Sophie, Marie, Louise, Anna, Arthur, Charles et les autres. Que vous sachiez où le récit est solide et où il attend encore quelqu'un.

J'ai fait de la place pour vos annotations. Essayez simplement de ne pas corriger les dates au stylo avant d'avoir retrouvé l'acte. Je sais : même à la dernière page, je reste un peu notaire.

Je vous embrasse.

Papa.

ANNEXE

DOSSIERS COMPLÉMENTAIRES

Deux dossiers du corpus sont conservés ici dans leur ordre, 1698 puis 1763.
Les pièces consultées ne donnent pas leur raccord jusqu'à mes quatre
grands-parents ; ils ne sont donc pas attribués au livre Vargues.

1698 · LE MARIAGE VERRIER-ROUVROY

Dossier conservé · rattachement aux quatre branches non précisé dans les pièces consultées

Un père, un frère et des revenus

Ce dossier a été transmis avec les recherches familiales. Les pièces consultées racontent les personnes qui suivent, mais ne donnent pas leur chemin jusqu'à l'un de mes quatre grands-parents. Je le conserve ici, séparément, sans lui attribuer une branche d'après la seule région ou le titre du rapport qui le contient.

À Chuignes, le 25 novembre 1698, Estienne Verrier épouse Agathe de Rouvroy. Pierre Verrier est nommé comme père du marié ; Nicolas de Rouvroy, comme père de la mariée ; Antoine est son frère. Les deux mères ne sont pas nommées dans le passage relevé. L'assemblée est petite, mais les places sont claires.

C'est par ce mariage que je commence la lecture du dossier. Les deux pères ont un rôle explicitement donné. Un Pierre Verrier plus jeune, fils du couple, ne doit pas échanger sa place avec le père présent au mariage.

Le mariage fait apparaître Nicolas de Rouvroy, présenté comme receveur. Dans le dossier de ses parents, Pierre de Rouvroy et Madeleine Masse, un contrat de 1637 et des donations ratifiées en 1649 éclairent l'origine de cette

position. Ce rappel concerne les parents de la génération réunie en 1698 ; il n'ouvre pas une nouvelle remontée.

Le receveur gère les revenus d'une terre ou d'une autorité. Pierre de Rouvroy, puis Nicolas dans le dossier, appartiennent à ce monde de comptes, de paiements et de responsabilités. La fonction ne signifie pas que tous les biens administrés leur appartiennent.

En 1698, le mariage remet au centre les personnes qui sont effectivement nommées. C'est une manière de mesurer les pouvoirs locaux sans blason : les comptes, les exploitations, les liens familiaux, la présence auprès d'une fille qui se marie. Le grand portrait officiel n'est pas nécessaire pour que ces responsabilités aient pesé dans une vie.

1763

Dossier conservé · rattachement aux quatre branches non précisé dans les pièces consultées

La marchande de tabac

Ce dossier a été transmis avec les recherches familiales. Les pièces consultées racontent les personnes qui suivent, mais ne donnent pas leur chemin jusqu'à l'un de mes quatre grands-parents. Je le conserve ici, séparément, sans lui attribuer une branche d'après la seule région ou le titre du rapport qui le contient.

Le 15 février 1763, à Fontaine-Notre-Dame, Jean Philippe Locquet épouse Marie Alexandrine Faille. Il est marchand de tabac et négociant ; elle est marchande de tabac. Je garde les deux professions. La colonne consacrée à l'épouse a quelque chose à nous dire, et ce n'est pas de la décoration.

Marie Claire naît le 12 juin suivant. Les dates sont proches. Elles donnent un calendrier familial ; elles ne nous autorisent pas à écrire les réactions du village ni les raisons du mariage. Les pièces n'ont pas conservé cette conversation.

Le foyer vient de familles où la terre et le travail manuel occupent une grande place. Jean Nicolas Locquet est donné manouvrier à Cantaing ; Jean Baptiste Faille, laboureur. Le commerce de la génération suivante ne les efface pas. Il peut s'y ajouter une autre activité, une autre relation aux marchandises et aux clients.

Les recherches remontent les Locquet, les Julien, les Milly et les Foulon. Les contrats anciens sont repris dans les notes. Le dossier contient également un même couple Favreuil–Liétin à plusieurs endroits : c'est ce que les généalogistes appellent un implexe. Plusieurs chemins aboutissent aux mêmes personnes. Il n'y a pas davantage d'ancêtres ; il y a davantage de routes vers eux.

Ce qui a été consulté

Les filiations et faits familiaux sont issus des recherches vérifiées de Fabian Regairaz, confirmées par l'auteur pour cette édition le 27 septembre 2026. Cette édition a été composée à partir du PDF maître fourni, de sa version de lecture de 255 pages, du fichier de composition et de ses images, de l'épreuve familiale de 152 pages, de l'arbre détaillé de 524 pages daté du 24 septembre 2026, du nouvel export de 52 pages « 20260927-05092545597emmett(1).pdf » et des dossiers complémentaires Rolland. Les récits du site familial ont été consultés le 27 septembre 2026.

Les actes reproduits ici sont les fac-similés présents dans ces documents. La consultation éditoriale a porté sur ces reproductions et sur les dossiers transmis. Les vérifications généalogiques sont celles de l'auteur ; cette édition ne prétend pas avoir rouvert personnellement chaque registre original.

Les sources historiques publiques mobilisées sont identifiées dans les notes. Les images familiales restent des documents privés transmis pour le livre. Les droits incomplets sont indiqués dans les légendes ; aucune licence ouverte n'est inventée.

La chronologie ci-après réunit les dates importantes des quatre branches. Le signe de certitude n'est pas attribué globalement à une famille : les réserves s'appliquent aux raccords et faits explicitement nommés.

Avant le nom Regairaz

Arbre emmett du 24 septembre 2026, notices Sosa 71583, 143166 et 286332 ; récit « Boysson et d'Estienne » consulté le 27 septembre 2026. Étude de Noël Coulet citée par ce récit, non relue intégralement. La filiation médiévale n'est pas certifiée.

L'or de Manosque

PDF joint, p. 7–8 ; édition de lecture, p. 31–33 ; récit « Manosque ». Nicolas Chabran–Melchionne Bleyne : mariage de 1554 rapporté par le relevé spécialisé. Divergence Claude/Sauvaire au-dessus d'Augustin ; aucun atelier possédé n'est localisé.

Des armes, des terres et des comptes

Récit « Olivier Farez », consulté le 27 septembre 2026 ; arbre emmett, Sosa 40642 et 20321. Qualifications et dates reprises des notices, sans original nouveau.

Le verre et la plume

Arbre emmett ; PDF joint p. 9–10 ; récit Aillon-le-Vieux. Melchiotte de Breton, naissance relevée à Allèves en 1649 ; Jacques, maître-verrier ; Bernard et César Pavy, notaires. Les liens sont ceux du dossier familial, sans inventaire d'atelier retrouvé.

La terre après l'or

PDF joint p. 7–8, récit Manosque ; arbre familial.

La vache qu'Anne se réserve

Contrat du 5 août 1704 à Walincourt, connu par le dossier familial ; PDF joint p. 11–12. L'équivalence d'environ 32 hectares est celle du dossier, non un nouveau calcul.

Le port avant Célestine

Récit « Toulon, Michel, Gros, Ciceron », sections 1732 et 1762 ; actes cités d'après relevés. Contrat du 25 novembre 1688 : AD Hautes-Alpes, 1 E 3267, Me Rispaud, non relu. Les deux lignées Michel restent distinctes.

Claudine, entre deux registres

Mariage du 10 août 1779, Chambéry Saint-Léger ; déclaration de succession de 1807 : références transmises par le dossier Claudine Boisson.

Épicaris et les hommes de l'arsenal

Récit toulonnais consulté ; synthèse « Les aïeux varois », août 2026, citée dans ce récit. Dates d'après relevés, originaux non relus. Divergence 1816/1817 pour Jean Baptiste André Michel : année non tranchée dans le récit.

Le mois où Sophie disparaît

PDF joint p. 15–16 ; arbre et récit des Déserts. Sophie Monod, née en 1833 ; mariage le 27 avril 1851 ; décès le 9 septembre 1867. Neuf naissances relevées de 1852 à 1867. Aucune cause commune des décès de septembre n'est établie.

Dix heures, à Toulon

PDF joint p. 17–18 ; récit Toulon 1885. Mariage d'après relevé. Naissance de Marcel : distinction conservée entre date de naissance et date de déclaration, sans confondre l'export avec l'acte. Voir les réserves finales.

Marguerite vient du Nord

Arbre emmett, Sosa 4, 8, 9 ; PDF joint p. 19 ; édition de lecture p. 35–37. Dates et professions d'après les notices familiales. Ne pas attribuer à Jean Marcel le métier de son père Marcel.

Dans la famille de Bertrand du Guesclin

Filiation et parenté collatérale vérifiées par Fabian Regairaz et confirmées pour cette édition. Schéma familial transmis le 27 septembre 2026. La présentation simplifiée omet les dates discordantes de l'export et ne crée aucun degré intermédiaire.

Un homme dans plusieurs guerres

BnF, Essentiels, « Jean Froissart, Chroniques », Cocherel ; Mandragore, Français 2642, f. 279r ; notice municipale de Broons et présentation historique du dossier familial. Tableau de Larivière : représentation de 1839, non témoignage contemporain. Les développements interprétatifs n'attribuent aucun événement à un ancêtre direct.

La charge et le tombeau

Ministère de la Culture, POP, PM93000160 ; Centre des monuments nationaux, dossier de visite de la basilique de Saint-Denis, gisants du XIV^e siècle. Aucune dimension corporelle ou cause médicale du décès n'est déduite du gisant.

Des du Guesclin aux Quenecan, puis aux Rolland

Tableau de descendance emmett du 27 septembre 2026 et confirmation de la filiation par Fabian Regairaz. Les premiers étages de cet export contiennent des millésimes incompatibles avec leur ordre (notamment 1320 suivi de 1258) : ces dates ne sont pas reproduites. Le parcours nominatif suit la branche de Vauruzé précisée par l'auteur. Jan, Thomas et Jeanne : fiche Jan Rolland transmise par l'auteur, source Arsène Le Bihan (lupin22). Les formes Jeanne/Françoise et Jan/Jean sont conservées comme variantes de dossier.

Marie et le nom de terre

Récit « Marie de Sansavoir » ; contrat du 5 juillet 1635 cité d'après le dossier familial version 8. Dossier Pattou signalé comme histoire de maison, sans filiation continue jusqu'à Marie.

Allineuc, Saint-Thélo : les Rolland au XVII^e siècle

Baptêmes Rolland d'Allineuc du 14 août 1650 et du 26 mai 1673, dossier familial. Fiche de Jan Rolland communiquée le 27 septembre 2026 : parents Thomas Rolland et Jeanne Quenecan, mariage en 1627, témoin en 1666, décès le 2 juin 1681 ; source Arsène Le Bihan (lupin22). Mathurin Fraboulet, aïeul de Laura puis Sacha : confirmation explicite de Fabian. Les anciens rapports Yves Rolland v3 et dossier final n'énumèrent pas une chaîne continue depuis Allineuc ; le lien de branche est conservé sur la confirmation ultérieure de l'auteur, sans inventer les maillons absents de ces rapports. Yves baptisé en 1650 n'est pas identifié au meunier de Perrien né vers 1682. La fiche de Jan nomme un fils Mathurin né vers 1651 : celui-ci ne peut pas être le père du baptisé de 1650. Le marchand Mathurin Rolland de la séquence est donc distingué de ce fils homonyme ; aucune identité commune n'est affirmée.

Le nom de Françoise

Arbre et PDF joint p. 24–25 ; récit Dumans. Naissance le 1^{er} mars 1713 ; unions de 1733 et 1735 ; décès au Poislay le 17 décembre 1780. Les Chesneau de cette branche sont distincts de ceux du dossier rennais.

Un frère au moulin de Perrien

Dossier Yves Rolland v3 et dossier final : profession de meunier, décès du 5 janvier 1742, mariage avec Marguerite Le Lavenan en 1732, remariage de la veuve en 1743. Le récit de site donne le 16 juin 1732 ; les rapports ne confirment pas le jour : le récit retient donc l'année. Louise–Le Beguec, 22 septembre 1729, selon données familiales. Naissance vers 1682 : estimation, non baptême daté. La filiation ancienne est conservée selon la confirmation de l'auteur, distincte des anciens scénarios de recherche.

Les cousins autour du mariage

Dossiers Rolland v3 et final, réseau Connan–Le Lavenan. René : fils de Jean Rolland et Gillone Dubourg ; Marie : fille d'Allain Connan et Marie Le Lavenan, mariage du 20 janvier 1745. Marguerite Rolland × Joseph Le Bihan : 1^{er} juillet 1755. Aucun degré de parenté René–Yves n'est déduit du seul réseau des épouses. L'export abrégé joint, 20260927-05092545597emmett(1).pdf, Sosa 357 et 714, place Jan Rolland mort en 1681 comme père de Marguerite, contrairement au couple Yves Rolland–Marguerite Le Lavenan du dossier de son mariage de 1755. Cette divergence d'export n'est pas convertie en une nouvelle filiation dans le récit.

Des Le Bihan aux Toulelan

Arbre emmett du 24 septembre 2026, Sosa 22–23, 44–45, 178–179, 356–357 ; tableau de descendance du 27 septembre 2026. Divergence à harmoniser : le Sosa 45 donne Marie Louise Le Flochmoen comme mère d'Yves Marie, alors que la prose antérieure présentait la descendance via Françoise Le Bihan. Cette révision ne choisit pas une mère sans pièce discriminante ; elle distingue les deux unions et ne dessine pas une flèche de maternité non résolue. Le lien Rolland retenu par l'auteur est conservé au niveau de la branche. La naissance d'Yves en 1795 et son décès exporté en 1899 produisent un âge de 103 ans ; ce dernier millésime n'est pas réemployé sans vérification spécifique. Le nouvel export abrégé répète Marie Louise Le Flochmoen en Sosa 45, mais place aussi Marguerite Lolieric, née en 1802, comme mère d'Yves né en 1795 (Sosa 89 et 44), et les Le Bihan au-dessus de cette Marguerite. Ce raccord est chronologiquement incompatible tel qu'imprimé. Le rattachement général au côté Toulelan confirmé par l'auteur est maintenu ; cette place de mère n'est pas reproduite comme une chaîne certaine. Les Sosa 90 et 91 répètent en outre Jacques Le Flochmoen : aucune identité maternelle n'en est déduite.

Ceux qui font tourner le moulin

Arbre emmett, notices Huchet–Dumazinelle–Mégret–Savalle et Toulelan. PDF joint p. 26–28.

À Chatou, les deux lignes se rejoignent

Arbre emmett du 24 septembre 2026, Sosa 5, 10–11, 20–23. Yvonne : 24 mars 1926, Chatou. Marguerite : 27 août 1902, Montesson. Lucien : 22 juillet 1898, Moulin Fromont ; ouvrier maraîcher en 1921. Les dates de naissance sont distinguées des dates d'union ; aucune date de mariage Lucien–Marguerite n'est ajoutée.

Les mains du chirurgien

Édition de lecture p. 75–81, PDF joint p. 32–38. Paré, Œuvres, BnF/Gallica bpt6k53757m, vue 4 ; notice BnF FRBNF31058164 citée par l'édition de lecture.

Sept heures chez Arthur

Transcription du testament d'Arthur Marchant, 17 mars 1643, cote transmise AD35, 2 G 173 ; original non joint. Jeanne Guischart inhumée le 13 mars ; Arthur le 20. La proposition d'un père né après son fils est écartée. Concordance du nouvel abrégé : 6940 → 3470 → 1735 → 867 → 433 → 216 → 108 → 54 → 27 → 13 → 6. Au-dessus d'Arthur 6940 né vers 1568, le Pierre 13880 né en 1600 reste une incompatibilité de l'export, non une génération utilisée dans le livre.

Marthe, entre deux maisons

Arbre emmett, Sosa 1655 ; naissance, mariage et décès d'après notices. Marthe Poulle, Sosa 827 ; Renée de La Croix 413 ; Pierre André Gallois 206. Les sources ne permettent pas une cause de décès ni un récit de vie domestique. Concordance du nouvel abrégé : Sosa 1655, 827, 413, 206, 103, 51 et 25. Ne pas confondre Marthe Poulle 827 avec Marie Marthe Poulle 825, épouse de Jean Gallois 824.

Les deux frères d'Ugine

Arbre emmett, Sosa 824, 412, 206 ; édition de lecture p. 71–73. Michel né en 1665 ; Jean en 1672. Jean épouse Renée Guilpin en 1699 ; Michel épouse Marguerite Heullant en 1702 à La Ferté-Bernard. La route commune n'est pas connue. Raccord rétabli : arbre détaillé du 24 septembre, p. 48–49, Sosa 824–825 et 412, union du 4 août 1711 au Mans et naissance du 3 avril 1713. Le nouvel abrégé conserve Jean Gallois et Marie Marthe Poulle aux mêmes places. Marie Marthe Poulle (1672) est distincte de Marthe Poulle (1681), fille de Marthe Chaumont.

Quatre ans sous le même toit

Contrat du 26 avril 1701, AD Nièvre 3 E 6/113, référence transmise ; PDF joint, séquence Bessin. Lien Marie Angélique La Humière–Gagneux probable ; graphies Desplant/Despland/Desplan, ne pas confondre avec une autre épouse Torrent.

Le cousin qui ouvre une porte

Récit « Lingée, cousins, Gobelins » ; contrat du 27 août 1754, AN MC/ET/XVII/819, référence héritée. Fiches Laborde 4752, 60686, 66072. Édouard Bonnet, Bulletin du Muséum XVI, 1910, p. 354–355, cité par le dossier.

Cinq chaises aux Gobelins

AN, inventaire du 20 août 1757, MC/ET/XVII/838 ; contrat du 11 janvier 1758, MC/ET/XVII/840 : relevés transmis, minutes non relues. Enfant : Madeleine Reine / Reine Madeleine Bessin, née le 29 juillet 1755. Tapisserie Met 44.60.8 : contexte, non œuvre attribuée aux Bessin.

Du métier à tisser au moulin

Arbre, Sosa 214–215 ; mariage de 1778 d'après relevé. Tutelle Vandrezanne du 30 avril 1788 citée dans les dossiers Bessin ; les enfants sont collatéraux. La rue Vandrezanne contemporaine ne prouve pas le domicile de cette famille. Chemin donné par le nouvel abrégé : Madeleine Reine Bessin 215, Reine Élisabeth Lefèvre 107, Adélaïde Cambray 53, Henri René Cadet 26, Gabrielle Cadet 13, Bernard Vargues 6.

L'Empereur et les instituteurs

Arbre emmett, Sosa 54 et 27 ; récit Perrault. Apostrophe de Napoléon : tradition, destinataire non identifié. Joseph né en 1817 ne peut l'avoir reçue sous le Premier Empire ; Pierre né en 1776 est seulement compatible. Joseph–Agathe, mariage 1849 ; décès d'Agathe en 1859.

Un tailleur quitte le Quercy

Arbre emmett, Sosa 24, 25, 12 ; édition de lecture p. 61–63. Raymond Germain Vargues, Gourdon 1848 ; étapes Le Lude et Nantes selon dossier familial. Les dates de décès sont discutées dans le chapitre nantais. Correction de cette édition : Justin Augustin Vargues meurt le 10 octobre 1890, Élisabeth Dumas le 14 novembre 1896 (Sosa 48 et 49). Les années étaient inversées dans la prose précédente.

Le quai et les étés de Beautour

Robert Vargues, souvenirs de 2002, cités dans les éditions antérieures ; relevé du décès de Raymond, 3 octobre 1912, acte n° 71 dressé le 4 à Vertou, non relu. Françoise Henriette Moreau : 2 mai 1910 selon relevé. Souvenir 1908/1907 conservé comme divergence. Maison de Beautour non identifiée.

Louis et Gabrielle, à Rennes

Arbre emmett, Sosa 12–13, 24–27. Mariage Louis Vargues–Gabrielle Cadet, 15 septembre 1913 à Rennes. Les ramifications anciennes sont détaillées dans les notes Marchant, Bessin et Gallois.

Les Rigolettes

Édition de lecture p. 65–70 ; Patrimonia Nantes, « Rigolettes », consulté ; musée d'histoire de Nantes, enseigne 988.1.178. Dossier Bosq pour la parenté, non actes relus. Charles créateur en 1902, Paul né en 1898. Alliance Andrée–Paul le 13 juillet 1920. Datation/attribution de la mosaïque non arbitrées.

Treize pièces à Rennes

Fascicule Robert Vargues commencé en 2002, reproduit dans les éditions consultées ; la copie d'origine n'a pas été nouvellement retrouvée. La planche porte « Rennes — 1926 ». Plan d'usages conçu pour cette édition, sans cotes ni prétention architecturale. Citation de Berthoud reprise de l'édition fournie.

La boutique de l'autre rive

Photographies et texte reproduits du fascicule de Robert Vargues dans les éditions fournies. Adresse : 43 rue Sadi-Carnot, Alger. Ker Armor : deux états d'aménagement ; aucune traversée France–Algérie démontrée par ces images. Groupe du jardin d'Essai vers 1939 selon légende, identifications individuelles non toutes confirmées.

Une porte avant Pâques

Récit « Béliard de Beaupré » consulté le 27 septembre 2026 ; note historique Mossion–Guillier § 6 et Amédée Callandreau, chapitre VII et notes § 5, cités par ce récit, non relus intégralement. Aucune accusation de complicité.

À Tours, rendre les noms aux personnes

Dossier Chesneau–Bouchard reproduit dans l'édition de lecture, p. 159–233. Mariage de 1663 : AD37 6NUM7/261/189, vue 513/627 ; 1689 : 6NUM7/261/198, vue 446/463. Fac-similés consultés dans l'édition, registres entiers non ouverts.

Un nom de sa main

Récit La Chaise-Baudouin ; Archives de Rennes GGStPS3, 3 novembre 1705, et GGStPS4, 2 mai 1713, d'après dossier. Décès 30 mai 1721 et naissance de Gilette 20 février 1721. Baptême normand : rapprochement probable. Aucun apprentissage reconstitué.

Le chirurgien et le cordonnier

Récit Recourt–Delagarde, V4.1, août 2026 ; arbre emmett. Couple Jean Recourt–Marthe Delagarde, fille Anne (1719–1789) × Pierre Ardouin. Chaîne de lecture : Anne Recourt, Jeanne Ardouin, Jean Doux, Anne Doux, Abel Mignon. Le récit de site abrège parfois Jean Doux : il n'est pas supprimé de la chaîne. Année de l'union Jean–Marthe : 1709/1713, divergence conservée en note. Les dates et maternités anciennes non détaillées ne sont pas déduites des seuls homonymes.

Marie avant le ministre

Arbre familial, Sosa 911 ; récit Bertin et édition de lecture p. 131–134. Cousinage vérifié par Fabian Regairaz. Portrait d'Henri-Léonard Bertin par Alexander Roslin, 1768. Nouvel arbre abrégé : Sosa 911 → 455 → 227 → 113 → 56 → 28 → 14 → 7. Ce chemin va de Marie à Huguette Mignon. Le cousinage du ministre demeure celui vérifié et confirmé par l'auteur ; aucun degré numérique supplémentaire n'est inventé.

Cinq cents livres pour Julie

Testament Jean Testaud du 1754, Me Robin à Étriac, d'après étude Mossion–Guillier citée dans le récit. Original non joint. Marie Mossion et Jeanne Mossion ne sont pas fusionnées.

Une moitié de barque

Catasto onciario de Cetara, 1754, relevé attribué à Fabio Paolucci dans le dossier. Carlo Autuori × Maddalena Annarumma ; Giuseppe et Pascale au foyer.

Le ministre regarde vers la Chine

BnF, « Henri Bertin (1720–1792) », Monique Cohen ; « Collections et collectionneurs » France–Chine ; notice FRBNF40296531, dessin du pavillon chinois de Chatou. Sources publiques consultées le 27 septembre 2026. Cousinage confirmé par l'auteur.

L'armurier et l'instituteur

Arbre emmett Sosa 455, 227, 113, 112 ; PDF joint p. 63–64 ; récit Langlade–Puytorac. Mariages 1775, 1810 et 1832 selon relevés. Sicaire conjoint de Marguerite Émilie, non ascendant intercalé.

Moudre, ensevelir, broder

Récit Lavocat–Priour–Duvivier consulté ; dossier spécialisé version 2 cité. Mariage 1829 ; jumelles 11 août 1840 ; sépulteur dès 1851 ; mariage 15 septembre 1862. Identité Louise Marie / Marie Louise : mêmes parents, graphies signalées.

Le jardinier du Salem

Récit Lavocat–Priour–Duvivier ; itinéraire selon dossier familial, références de passagers non relues indépendamment. Collatéral. Carte : ports et lieux cités, pas tracé de navigation.

Abel entre dans l'image

Arbre emmett, Sosa 28, 56 et 57 ; notice Paris Musées Abel Mignon ; mariage du 12 juillet 1892 selon arbre. Cenon/Bordeaux signalé comme divergence de précision ; aucune formation détaillée n'est inventée.

Le cri de Louise

Souvenir familial conservé dans les éditions, statut tradition. Louise née le 3 novembre 1864 à Rennes ; mariage en 1892 ; décès à Fontainebleau en 1949 selon arbre. Sièges 1870–1871 distinct de la Commune de mars–mai 1871. Le tableau autrefois évoqué n’est pas reproduit ; aucun renvoi à une image absente n’est conservé.

Abel et Louise fondent leur famille

Arbre emmett, Sosa 14, 28–29 et 56–59 ; mariage du 12 juillet 1892 et naissance de Marcel en 1897. Yvonne Mignon est la sœur de Marcel et l’épouse de Jacques Bouisset ; elle est distincte d’Yvonne Bouisset, modèle Menier.

Une journée dehors

Photographies familiales transmises, vers 1900–1910 selon dossier. Photographe et lieu exact non identifiés. Aucune restitution générative ; rapprochement de journée sous-bois/prairie seulement possible. Autorisation d’usage familial résultant de la demande de l’auteur.

Nous avons déjà rencontré Jacques au rayon biscuits

Arbre et récit Bouisset–Mignon ; édition de lecture p. 117–120. Jacques épouse Yvonne Mignon en 1913 ; parent par alliance, non ascendant. Affiches Firmin Bouisset : LU 1897, Menier 1892 ; BnF Gallica btv1b90149621 pour Menier. Photographies individuelles de Jacques et d’Yvonne Mignon non disponibles dans le corpus consulté.

Abel, cinq façons de regarder

Paris Musées / Petit Palais : PPG2777, PPG1752(2), PPG2966, PPG1752(1), notices et reproductions consultées le 27 septembre 2026. Emprunt national 1920 : image du dossier familial. Les œuvres d’Abel sont dans le domaine public ; les crédits institutionnels sont conservés. Portfolio thématique annoncé, limité à la carrière du même artiste.

Anna, sans correction

Arbre emmett, Sosa 15 : Anna Nathalie Galano, née le 9 juillet 1896 à Alger ; épouse de Marcel, mère d'Huguette. Le récit familial conserve aussi 1898 : cette édition retient la date détaillée de la notice. L'export donne Giuseppe Galano mort avant 1858 à une place de père d'Anna : cette contradiction matérielle interdit de reproduire cette filiation immédiate sans correction. La branche méditerranéenne confirmée par l'auteur est conservée sans attribuer à Giuseppe une paternité chronologiquement impossible. Rejet familial et graphie Galand : souvenirs transmis ; livret original non joint. Le nouvel abrégé répète l'incompatibilité Sosa 30/15 : Giuseppe vers 1787, mort avant 1858, et Anna née en 1896. Il place aussi Giovanni Autuori, mort en 1784, au-dessus d'Antonio Salvatore né en 1822 (Sosa 124/62). Ces deux raccords immédiats ne sont pas dessinés. Les liens proches Marcel–Anna–Huguette sont conservés.

La fille d'Anna et de Marcel

Arbre emmett, Sosa 7 et 14–15 ; Huguette Louise Mignon, 1927–2011 ; profession et mariage d'après données familiales. Aucun détail de patient ou d'intimité ajouté.

Les lignes se rejoignent

Arbre familial ; dates de 1949, 1972 et des générations proches confirmées dans le brief de l'auteur. Aucune date de rapatriement ou de retour n'est inférée.

Laurent, Chicandier et les noms que nous choisissons

Données publiques et choix d'auteur explicitement demandés dans le brief. Aucun lien causal de talent ou de profession déduit de l'ascendance.

Lettre à mes enfants

Lettre composée pour cette édition d'après l'intention et les informations personnelles explicitement fournies par Fabian Regairaz. Aucune scène d'enfance ou souvenir privé inventé.

Un père, un frère et des revenus

Récit Rouvroy–Masse–Verrier, 27 septembre 2026. Mariage : AD Somme, Chuignes Saint-Sulpice, 2 E 194/3, vue 94/377. Contrat/donations : 1 B 474, f. 153–154 selon dossier. Bail ancien : AD Oise, H 2017–2021. Le bail de Canny de 1549, antérieur au parcours nominatif présenté, reste une référence documentaire ; il n'est plus inséré comme retour narratif après le mariage de 1698. Contrôle intégral du 27 septembre : ces patronymes n'apparaissent pas dans le nouvel export abrégé de 52 pages. Cette absence ne réfute pas une parenté ; les dossiers consultés ne fournissent cependant pas le raccord jusqu'à Fabian. Le chapitre est sorti du livre Vargues et conservé dans les dossiers complémentaires, sans modifier les relations internes attestées par les pièces.

La marchande de tabac

Récit Locquet–Faille ; rapport Ascendance Vargues et branches, p. 10–14, références héritées.
Numérotation du tableau Locquet propre à Marie Claire. Contrat Julien–Cuissette : AD59 2 E 26/403 ;
Colart Foulon, 4 G 271, références de recherche. Contrôle intégral du 27 septembre : ces patronymes
n'apparaissent pas dans le nouvel export abrégé de 52 pages. Cette absence ne réfute pas une parenté ; les
dossiers consultés ne fournissent cependant pas le raccord jusqu'à Fabian. Le chapitre est sorti du livre
Vargues et conservé dans les dossiers complémentaires, sans modifier les relations internes attestées par les
pièces.

RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES

Lire les feuilles de Tours

Les pages reproduites proviennent de l'édition familiale de 255 pages. Le nom d'un témoin n'établit pas sa parenté ; l'absence de parents dans un mariage ne peut être comblée par une ressemblance de prénom. Les exemples ci-dessous sont conservés pour ce qu'ils attestent.

4 novembre 1613 — Gatian Delahaye, fils de René et Renée

Pièce U, édition source p. 194–195 ; capture portant le numéro marginal 73. Paroisse, cote et vue non indiquées.

23 septembre 1628 — Guillaume Deschamps et Marie Poirier

AD37, Vallières, Saint-Pierre, 6NUM7/109/002, vue 137/230 ; édition source p. 224.

20 mai 1633 — Guillaume, fils de Guillaume et Marie

AD37, Vallières, Saint-Pierre, 6NUM7/109/002, vue 42/230 ; édition source p. 222–223.

4 novembre 1639 — Louis Gamelin et ses parrains

Pièce W, édition source p. 198–199 ; Tours Saint-Clément selon le dossier.

17 juillet 1640 — Françoise Chesneau, fille du maçon

AD37, Tours Saint-Clément, 6NUM7/261/102, vue 2/141 ; édition source p. 191 et 193.

28 avril 1642 — Marguerite Chesneau, une autre fille

Pièce R, édition source p. 191–192 ; cote et vue du fragment non indiquées.

12 décembre 1643 — Louis, fils de Louis et de Marthe

Pièce S, édition source p. 191–192 ; fragment portant le feuillet 18, cote non indiquée.

15 janvier 1653 — Chesneau et Mahoudeau

AD37, Tours Saint-Vincent, 6NUM7/261/173, vue 313/428 ; édition source p. 200–201.

31 janvier 1655 — Magdelaine Gamelin et Noël Proust

AD37, Tours Saint-Clément, 6NUM7/261/104, vue 4/117 ; édition source p. 204–205.

10 février 1659 — Françoise Chesneau et Antoine Moussar

AD37, Tours Saint-Vincent, 6NUM7/261/173, vue 358/428 ; édition source p. 187–188.

20 février 1662 — Deschamps et Girault

AD37, Tours Notre-Dame-la-Riche, 6NUM7/261/189, vue 457/627 ; édition source p. 185–186.

12 mars 1663 — Le marché des maîtres des basses œuvres

Pièce L, marché du 12 mars 1663, Saint-Pierre-des-Corps ; édition source p. 219. Photographies familiales, cote non visible.

30 septembre 1663 — Chesneau et Bouchar

AD37, Tours Notre-Dame-la-Riche, 6NUM7/261/189, vue 513/627 ; édition source p. 180–181.

20 juin 1664 — Louis, fils de Louis et de Marie

AD37, Tours Notre-Dame-la-Riche, 6NUM7/261/193, vue 142/482 ; édition source p. 182–183.

Mai 1669 — Catherine de Lespine : une homonyme

Pièce Z, édition source p. 208–210. Le relevé donne le 18 mai ; la capture paraît porter le 8. Le mois et l'année sont retenus ; le jour reste à confronter à la page complète.

29 janvier 1689 — Chesneau et Deschamps

AD37, Tours Notre-Dame-la-Riche, 6NUM7/261/198, vue 446/463 ; édition source p. 178–179.

LES QUATRE BRANCHES

Une chronologie commune

1364 · Cocherel · HUCHET

Victoire de Bertrand du Guesclin. Recherches vérifiées de Fabian Regairaz.

1370 · France · HUCHET

Du Guesclin devient connétable. Contexte.

1380 · Châteauneuf-de-Randon · HUCHET

Mort du connétable. Contexte.

1455 · Arles · REGAIRAZ

Bérenguer d'Estienne, viguier selon l'arbre. Recherches vérifiées de Fabian Regairaz.

1554 · Manosque · REGAIRAZ

Nicolas Chabran et Melchionne Bleyn. Relevé spécialisé ; filiation confirmée par l'auteur.

1610 · Angoulême · MIGNON

Épisode Belliard dans le dossier Ravaillac. Recherches vérifiées de Fabian Regairaz.

1613 · Tours · MIGNON

Baptême de Gatian Delahaye, fils de René et de Renée Cormier, 4 novembre. Fac-similé et lecture du dossier, pièce U.

1615 · Esnes · REGAIRAZ

Olivier Farez, bailli ; autre mention en 1619. Notice familiale.

1627 · Saint-Thélo · HUCHET

Jan Rolland épouse Janne Aliette Jouannigot, 8 octobre. Fiche transmise.

1635 · Perche · HUCHET

Contrat Sansavoir–Lancé, 5 juillet. Référence familiale.

1643 · Maure-de-Bretagne · VARGUES

Testament d'Arthur Marchant, 17 mars. Transcription citée.

1649 · Allèves · REGAIRAZ

Naissance relevée de Melchiotte de Breton. Arbre et récit Pavy.

1650 · Allineuc · HUCHET

Baptême d'Yves Rolland, 14 août. Filiation vérifiée par Fabian Regairaz.

1663 · Maine · VARGUES

Naissance de Marthe Chaumont. Arbre.

1663 · Tours · MIGNON

Louis Chesneau épouse Marie Bouchar, 30 septembre. Fac-similé et référence.

1665 · Manosque · REGAIRAZ

Augustin Chabrand, travailleur de terre. Arbre ; filiation confirmée par l'auteur.

1665 · Ugine · VARGUES

Naissance de Michel Gallois ; Jean naît en 1672. Arbre.

1666 · Bretagne · HUCHET

Mathurin Fraboulet épouse Marie Rolland ; Jan Rolland est témoin. Fiche transmise ; Mathurin est l'aïeul de Laura et Sacha selon l'auteur.

1673 · Allineuc · HUCHET

Baptême de Jean, fils de Mathurin Rolland et Hélène Collin. Relevé cité.

1678 · La Chaise-Baudouin · MIGNON

Baptême rapproché de Charles Disigny, 18 décembre. Recherches vérifiées de Fabian Regairaz.

1689 · Tours · MIGNON

Chesneau–Deschamps, 29 janvier. Fac-similé.

1698 · Chuignes · DOSSIERS COMPLÉMENTAIRES

Estienne Verrier épouse Agathe de Rouvroy, 25 novembre. Acte référencé.

1699 · La Ferté-Bernard · VARGUES

Jean Gallois épouse Renée Guilpin. Arbre.

1701 · Clamecy · VARGUES

Contrat La Humière–Coquille, 26 avril. Recherches vérifiées de Fabian Regairaz.

1704 · Walincourt · REGAIRAZ

Contrat Parent–Tellier, 5 août ; réserve d'Anne Gilliard. Acte rapporté ; lien confirmé par l'auteur.

1705 · Rennes · MIGNON

Charles ne signe pas son premier mariage, 3 novembre. Relevé GGStPS3.

1711 · Paris · VARGUES

Contrat de Pierre Lingé, valet de chambre-tapissier. Référence familiale.

1711 · Le Mans · VARGUES

Jean Gallois épouse Marie Marthe Poulle le 4 août ; leur fils Jean naît à Bonnétable en 1713. Arbre détaillé, p. 48–49, Sosa 824–825 et 412.

1713 · Le Gault · HUCHET

Naissance de Françoise Dumans, 1er mars. Arbre.

1713 · Rennes · MIGNON

Charles signe au second mariage, 2 mai. Relevé GGStPS4.

1721 · Rennes · MIGNON

Naissance de Gilette le 20 février ; mort de Charles le 30 mai. Relevés.

1723 · Périgueux · MIGNON

Naissance de Marie de Bertin. Arbre.

1729 · Bretagne · HUCHET

Louise Rolland épouse Olivier Le Beguec, 22 septembre. Recherches vérifiées de Fabian Regairaz.

1732 · Toulon · REGAIRAZ

Mariage Jean Joseph Michel–Magdeleine Roux, 14 septembre. Relevé familial.

1732 · Plouagat / Lanrodec · HUCHET

Mariage d'Yves Rolland et Marguerite Le Lavenan. Année retenue ; jour divergent entre dossiers.

1742 · Perrien · HUCHET

Mort d'Yves Rolland, 5 janvier. Relevé de sépulture.

1743 · Lanrodec · HUCHET

Marguerite Le Lavenan épouse Joseph Echevest, 31 juillet. Dossiers Rolland.

1745 · Lanrodec · HUCHET

René Rolland épouse Marie Connan, 20 janvier. Relevé ; réseau collatéral.

1754 · Paris · VARGUES

Contrat Bessin ; Marie Charles Lingé cousin germain. Référence MC/ET/XVII/819.

1754 · Étriac · MIGNON

Jean Testaud lègue 500 livres à sa sœur Julie. Testament rapporté.

1754 · Cetara · MIGNON

Foyer de Carlo Autuori ; moitié de barque. Recherches vérifiées de Fabian Regairaz.

1755 · Bretagne · HUCHET

Marguerite Rolland épouse Joseph Le Bihan, 1er juillet. Arbre.

1755 · Paris · VARGUES

Naissance de Madeleine Reine Bessin, 29 juillet. Arbre et relevé.

1757 · Paris · VARGUES

Inventaire Gagneux, 20 août. Relevé MC/ET/XVII/838.

1758 · Paris · VARGUES

Contrat Bessin–Delaunay, 11 janvier. Relevé MC/ET/XVII/840.

1762 · Toulon · REGAIRAZ

Mariage Gros–Michel, 15 juin. Relevé familial.

1775 · Périgord · MIGNON

Marguerite Girard de Langlade épouse Gratien de Langlade. Arbre.

1775 · Bretagne · HUCHET

Génération de François Le Bihan, fils de Joseph et Marguerite Rolland. Arbre familial.

1778 · Paris · VARGUES

Madeleine Reine Bessin épouse Jacques Louis Lefèvre. Arbre.

1779 · Chambéry · REGAIRAZ

Claudine Boysson épouse Antoine Jolens, 10 août. Relevé familial.

1783 · Thoiry · REGAIRAZ

Naissance de Péronne Jolens. Arbre.

1788 · Paris · VARGUES

Tutelle des enfants Vandrezanne, 30 avril. Référence familiale.

1795 · Toulon · REGAIRAZ

Naissance d'Épicaris Ciceron, 4 mars. Relevé familial.

1795 · Saint-Clet · HUCHET

Naissance d'Yves Toulelan, 17 juillet. Arbre familial.

1803 · Lanrodec · HUCHET

Naissance de Françoise Le Bihan. Arbre familial.

1804 · Les Déserts · REGAIRAZ

Péronne Jolens épouse Vital Bouvard, 4 mai. Relevé familial.

1810 · Eyliac · MIGNON

Françoise de Langlade épouse Bernard Puytorac. Arbre.

1821 · Toulon · REGAIRAZ

Épicaris épouse Jules Gros, 17 octobre. Relevé familial.

1823 · Lanrodec · HUCHET

Yves Toulelan épouse Françoise Le Bihan, 16 janvier ; mort de François Le Bihan, 26 août. Arbre familial.

1829 · Acigné · MIGNON

Lavocat–Priour, 26 octobre. Relevé familial.

1836 · La Nouvelle-Orléans · MIGNON

Arrivée du collatéral Jean Marie Priour, 25 novembre. Dossier familial.

1840 · Rennes · MIGNON

Naissance des jumelles Pauline Marie et Anne Lavocat. Relevé familial.

1843 · Toulon · REGAIRAZ

Michel–Gros, 25 octobre. Relevé familial.

1847 · Beauce · HUCHET

Naissance de Charles Ferdinand Huchet. Arbre.

1848 · Gourdon · VARGUES

Naissance de Raymond Germain Vargues. Arbre.

1849 · Pipriac · VARGUES

Joseph Perrault épouse Agathe Laine. Arbre.

1851 · Les Déserts · REGAIRAZ

Michel Regairaz épouse Sophie Monod, 27 avril. Relevé familial.

1857 · Lanrodec · HUCHET

Union d'Yves Toulelan et Marie Louise Le Flochmoen, 6 février. Arbre familial ; maternité divergente dans la prose antérieure, voir note.

1859 · Bretagne · VARGUES

Mort d'Agathe ; Clémentine a moins de sept ans. Arbre.

1861 · Cenon · MIGNON

Naissance d'Abel Mignon. Arbre ; notice muséale dit Bordeaux.

1862 · Rennes · MIGNON

Pauline Lavocat épouse Jules Auguste Chesneau. Relevé familial.

1864 · Rennes · MIGNON

Naissance de Louise Chesneau. Arbre.

1867 · Les Déserts · REGAIRAZ

Mort de Sophie, 9 septembre. Relevé familial.

1869 · Charray · HUCHET

Naissance de Charles Désiré Huchet. Arbre.

1871 · Paris · MIGNON

Souvenir de Louise devant les Versaillais. Tradition.

1885 · Toulon · REGAIRAZ

François Regairaz et Célestine Michel, 12 novembre. Relevé familial.

1888 · Honnecourt · REGAIRAZ

Naissance de Marguerite Mercier, 2 mai. Arbre.

1888 · Nantes · VARGUES

Naissance de Louis Vargues, 22 décembre. Arbre.

1890 · Gourdon · VARGUES

Mort de Justin Augustin Vargues, 10 octobre. Arbre familial, Sosa 48.

1892 · Paris · MIGNON

Abel Mignon épouse Louise, 12 juillet ; affiche Menier. Sources de nature distincte.

1893 · Binas · HUCHET

Charles Désiré Huchet épouse Marie Colette Mégret. Arbre.

1896 · Alger · MIGNON

Anna Galano, génération de la fin du XIXe siècle. Dossier familial.

1896 · Gourdon · VARGUES

Mort d'Élisabeth Dumas, 14 novembre. Arbre familial, Sosa 49.

1897 · Grez-sur-Loing · MIGNON

Naissance de Marcel Mignon ; affiche LU. Arbre / œuvre.

1898 · Moulin Fromont · HUCHET

Naissance de Lucien Huchet. Arbre.

1902 · Montesson · HUCHET

Naissance de Marguerite Toulelan. Arbre.

1902 · Nantes · VARGUES

Charles Bohu crée les Rigolettes. Patrimonia.

1913 · Rennes · VARGUES

Louis Vargues épouse Gabrielle Cadet. Arbre.

1913 · France · MIGNON

Jacques Bouisset épouse Yvonne Mignon. Relevé familial.

1920 · Nantes · VARGUES

Andrée Vargues épouse Paul Bohu, 13 juillet. Relevé familial.

1920 · France · MIGNON

Affiche de l’Emprunt national par Abel. Œuvre.

1921 · Rennes · VARGUES

Naissance de Bernard Vargues. Arbre.

1923 · Paris · REGAIRAZ

Naissance de Jean Marcel Regairaz. Arbre.

1926 · Chatou · HUCHET

Naissance d’Yvonne Huchet. Arbre.

1926 · Rennes · VARGUES

Photographie de l’atelier, date de la légende. Fascicule Robert Vargues.

1927 · Paris · MIGNON

Naissance d’Huguette Mignon. Arbre.

1939 · Alger · VARGUES

Groupe au jardin d’Essai, vers 1939. Photographie familiale.

1947 · Chatou · LES LIGNES SE REJOIGNENT

Naissance de Christian Regairaz, 24 mai. Arbre familial.

1949 · Alger · LES LIGNES SE REJOIGNENT

Bernard Vargues épouse Huguette Mignon. Arbre.

1950 · Alger · LES LIGNES SE REJOIGNENT

Naissance d'Hélène Vargues, 8 janvier. Arbre familial.

1972 · Lyon · LES LIGNES SE REJOIGNENT

Christian Regairaz épouse Hélène Vargues. Arbre et indication de l'auteur.

1974 · France · LES LIGNES SE REJOIGNENT

Fabian Regairaz. Indication de l'auteur.

1978 · France · LES LIGNES SE REJOIGNENT

Laurent Regairaz. Indication de l'auteur.

PROVENANCES ET RÉUTILISATION

Registre des images

Les photographies sont reproduites sans recadrage. Les schémas et les cartes sont des créations éditoriales fondées sur les dossiers ; ils ne sont pas des documents anciens. Certaines reproductions reçues ont une définition modeste : leur format a été limité. Les photographies de contexte ne montrent pas les ancêtres.

p. 4 · Famille Mignon dans un sous-bois, vers 1900–1910 selon le dossier. Photographe non identifié ; collection familiale Regairaz–Vargues–Mignon, sans licence ouverte. Les identifications individuelles restent à compléter.

p. 13 · Trois générations

p. 14 · Les lieux avant les lignes

p. 16 · Les liens de famille · REGAIRAZ

p. 20 · Manosque, place Saint-Sauveur, début du XXe siècle. Carte postale, auteur non identifié ; domaine public selon le crédit du corpus. Vue postérieure de plusieurs siècles aux Chabran ; document de situation.

p. 23 · Château d’Esnes, photographie contemporaine d’AnnabelleHtn, CC BY-SA 4.0. Olivier Farez est situé dans la seigneurie comme bailli ; la fonction ne prouve pas la propriété du château. Reproduction du site familial.

p. 26 · Allèves, le bourg, 2013. Torsade de Pointes, CC0. Lieu de naissance donné pour Melchiotte de Breton ; aucune maison ou verrerie familiale n’est désignée. Corpus familial.

p. 27 · Le chemin des générations

p. 28 · Des ateliers dans les Alpes

p. 33 · Moulin Brunet, Walincourt-Selvigny, 2010. Pierre André Leclercq, CC BY-SA 4.0. Repère local contemporain ; ce moulin n’est pas identifié comme celui du bail de 1704. Corpus familial.

p. 36 · Claude-Joseph Vernet, Le Port neuf ou l’Arsenal de Toulon, 1755. Musée du Louvre, INV 8296, dépôt au musée national de la Marine ; reproduction du corpus familial, œuvre du domaine public. Contexte de l’arsenal avant le mariage de 1885 ; aucun Michel ou Regairaz n’est identifié dans la scène.

p. 39 · Place Saint-Léger, Chambéry, 2011. Florian Pépellin, CC BY-SA 3.0. Vue actuelle du quartier ; elle ne localise pas l’édifice du mariage de Claudine en 1779. Corpus familial.

p. 40 · Le chemin des générations

p. 43 · Le chemin des générations

p. 46 · Les Déserts vus depuis le mont Margériaz. Photographie contemporaine de Rémi, CC BY-SA 4.0. Territoire des Regairaz ; aucune maison familiale n'est identifiée. Reproduction transmise dans le corpus.

p. 51 · Honnecourt-sur-Escaut, 2018. René Hourdry, CC BY-SA 4.0. Village où naît Marguerite Mercier en 1888 ; aucune demeure attribuée. Reproduction du corpus familial.

p. 53 · Les liens de famille · HUCHET

p. 56 · Du Guesclin : place du connétable dans la parenté

p. 63 · Le chemin des générations

p. 69 · Église Sainte-Anne du Gault-Perche, 2015. GFreihalter, CC BY-SA 3.0. Commune de naissance de Françoise Dumans ; l'état photographié n'est pas celui de 1713. Corpus familial.

p. 70 · Le chemin des générations

p. 73 · Lanrodec, l'église, vers 1904–1908. Carte postale Hamon ; Archives départementales des Côtes-d'Armor, 16 FI 2253, Licence Ouverte. Vue bien postérieure aux Rolland du XVIIIe siècle. Corpus familial.

p. 79 · Le chemin des générations

p. 81 · De Bretagne à la Seine

p. 83 · Les liens de famille · VARGUES

p. 86 · Étienne Delaune, Portrait d'Ambroise Paré, XVIe siècle. The Metropolitan Museum of Art, image DP887880, CC0. Document de contexte : aucune parenté ou relation entre Paré et les Chaumont n'est établie. Reproduction du corpus.

p. 87 · Ambroise Paré, page de titre des Œuvres, XVIe siècle. BnF / Gallica, ark:/12148/bpt6k53757m, vue 4. Reproduction du corpus familial ; œuvre du domaine public. Document de contexte sur la chirurgie, sans relation familiale démontrée.

p. 91 · Chapelle de Carentoir, 2017. So Leblanc, CC BY-SA 4.0. Repère du territoire des recherches Marchant ; ce bâtiment n'est pas la maison d'Arthur à Maure-de-Bretagne. Corpus familial.

p. 92 · Le chemin des générations

p. 95 · Église Notre-Dame, Torcé-en-Vallée, 2012. Pymouss, CC BY-SA 3.0. Repère du lieu de mariage de Marthe Chaumont ; vue contemporaine, sans scène familiale reconstituée. Corpus familial.

p. 96 · Le chemin des générations

p. 99 · Uguine depuis Outrechaie, 2018. Louis Chabert, CC BY-SA 4.0. Commune d'origine des frères Gallois ; la photographie ne reconstitue pas la ville de 1700. Corpus familial.

- p. 108 · Octobre, tenture des Mois de Lucas, 1732–1737. Manufacture des Gobelins, sous la direction de Michel Audran. The Metropolitan Museum of Art, 44.60.8, domaine public / Open Access. Œuvre de contexte, non attribuée aux Bessin. Reproduction publiée dans les récits familiaux.
- p. 109 · Le chemin des générations
- p. 110 · Objets de l'inventaire Gagneux–Bessin, 1757
- p. 113 · Rue Vandrezanne, Paris, 2024. Chabe01, CC BY-SA 4.0. Reproduction transmise dans le corpus. Repère topographique, non photographie d'un bien familial.
- p. 116 · Mairie de Pipriac, photographie contemporaine, date non précisée. Sylenius, CC BY-SA 3.0. Commune du mariage de Joseph Perrault et Agathe Laine ; bâtiment non identifié comme leur école. Corpus familial.
- p. 119 · Gourdon, vue générale contemporaine. Henk Monster, CC BY 3.0. Reproduction du corpus familial. Lieu de naissance de Raymond Germain Vargues ; aucun domicile familial n'est localisé sur cette photographie.
- p. 123 · Nantes et ses quais, vers 1890–1900. Photochrome de la collection de la Library of Congress, domaine public selon le crédit du corpus. Document de contexte urbain ; aucune personne de la famille n'y est identifiée.
- p. 124 · Sèvre nantaise à la chaussée des Moines, Vertou, 2017. Stéphane Paragot, CC BY-SA 4.0. Vue du territoire ; la maison de Beautour n'est pas identifiée sur cette photographie. Corpus familial.
- p. 129 · Mosaïque « Ch. Bohu, confiseur », 26, rue de la Marne, Nantes. Photographie de Benoît Prieur, mars 2023, CC0. Datation et attribution de la mosaïque discutées : années 1920–1930. Charles Bohu est le père de Paul, époux d'Andrée Vargues. Corpus familial.
- p. 133 · Atelier d'horlogerie de Louis Vargues, Rennes, légendé 1926 dans le fascicule de Robert Vargues. Photographe non identifié ; document familial, aucune licence ouverte attribuée. Les personnes ne sont pas toutes identifiées. Image intégrale.
- p. 134 · Rennes : parcours des usages
- p. 137 · Devanture liée à l'activité familiale, Alger, première moitié du XXe siècle. Reproduction du fascicule de Robert Vargues ; photographe non identifié, document familial sans licence ouverte. L'image ne permet pas de nommer chaque personne.
- p. 138 · Deux vues du Ker Armor, dates et photographes non identifiés. Montage déjà présent dans le fascicule familial, conservé intégralement ; aucune licence ouverte attribuée. Le document est associé aux déplacements familiaux, sans attribution d'une traversée précise.
- p. 139 · Groupe familial au jardin d'Essai, Alger, vers 1939 selon le dossier. Photographe non identifié, collection familiale ; aucune licence ouverte attribuée. Les identifications individuelles ne sont pas toutes assurées.

p. 141 · Les liens de famille · MIGNON

p. 144 · Villebois-Lavalette, photographie contemporaine de J. C. Allin, 2003, CC BY-SA 3.0.
Reproduction du site familial. Repère charentais ; aucun lieu de l'épisode Ravaillac n'est identifié par cette vue.

p. 147 · 4 novembre 1613 · Gatian Delahaye, fils de René et Renée · source p. 195

p. 148 · 23 septembre 1628 · Guillaume Deschamps et Marie Poirier · source p. 224

p. 149 · 20 mai 1633 · Guillaume, fils de Guillaume et Marie · source p. 223

p. 150 · 4 novembre 1639 · Louis Gamelin et ses parrains · source p. 199

p. 151 · 17 juillet 1640 · Françoise Chesneau, fille du maçon · source p. 193

p. 152 · 28 avril 1642 · Marguerite Chesneau, une autre fille · source p. 192

p. 153 · 12 décembre 1643 · Louis, fils de Louis et de Marthe · source p. 192

p. 154 · 15 janvier 1653 · Chesneau et Mahoudeau · source p. 201

p. 155 · 31 janvier 1655 · Magdelaine Gamelin et Noël Proust · source p. 205

p. 156 · 10 février 1659 · Françoise Chesneau et Antoine Moussar · source p. 188

p. 157 · 20 février 1662 · Deschamps et Girault · source p. 186

p. 158 · 12 mars 1663 · Le marché des maîtres des basses œuvres · source p. 219

p. 159 · 30 septembre 1663 · Chesneau et Bouchar · source p. 181

p. 160 · 20 juin 1664 · Louis, fils de Louis et de Marie · source p. 183

p. 161 · Mai 1669 · Catherine de Lespine : une homonyme · source p. 210

p. 162 · 29 janvier 1689 · Chesneau et Deschamps · source p. 179

p. 165 · Rennes, hôtel de ville, carte postale ancienne reproduite sur le site familial. Éditeur et date non certifiés ; document de contexte urbain, postérieur à Charles Designé. Aucun lieu précis de sa vie n'est identifié par l'image.

p. 166 · Le chemin des générations

p. 170 · Château d'Eylac, entrée est, photographie contemporaine de Père Igor, CC BY-SA 3.0. Repère du bourg ; aucune propriété ou résidence familiale n'est démontrée par cette vue. Corpus familial.

p. 171 · Marie de Bertin et Henri-Léonard Bertin : cousinage acquis

- p. 174 · Montguyon, vue aérienne de Jacques Dassié, photographie contemporaine, CC BY-SA 4.0. Reproduction du site familial. Repère régional du dossier charentais ; ce n'est pas la maison de Julie Testaud.
- p. 177 · Cetara, photographie contemporaine de Gianfranco Vitolo, CC BY 2.0. Territoire du relevé fiscal de 1754. Le foyer Autuori appartient à la branche familiale d'Anna Galano. Reproduction du corpus familial.
- p. 180 · Henri-Léonard Bertin, portrait attribué à Alexander Roslin, 1768, selon le crédit du corpus. Reproduction transmise ; œuvre du domaine public. Henri-Léonard est cousin de Marie de Bertin, ancêtre de la branche Mignon. Cousinage vérifié par Fabian Regairaz.
- p. 183 · Le chemin des générations
- p. 186 · Acigné, photographie contemporaine reproduite sur le site familial. Auteur et date non précisés dans le fichier consulté ; droits à confirmer pour une diffusion publique. Lieu du mariage Lavocat–Priour en 1829, sans domicile identifié.
- p. 189 · Les Priour passent l'Atlantique
- p. 191 · Portrait d'Abel Mignon, date et photographe non précisés. Reproduction publiée par Ungars sous CC BY-SA 4.0, fichier « ABEL MIGNON 2.jpg », repris sur le site familial. Identification donnée par la notice ; tirage volontairement petit en raison de sa définition.
- p. 198 · Groupe de la famille Mignon dans une prairie, vers 1900–1910 selon le dossier. Photographe non identifié ; collection familiale, sans licence ouverte. Aucune identité individuelle supplémentaire n'est déduite de la seule position des personnes.
- p. 199 · Famille Mignon sur une plage, vers 1900–1910 selon le dossier. Lieu et photographe non identifiés ; collection familiale, sans licence ouverte. La scène est conservée dans son cadre intégral.
- p. 204 · Firmin Bouisset, Le Petit Écolier, publicité LU, 1897. Reproduction du corpus, œuvre du domaine public. Jacques Bouisset, modèle de son père, épouse Yvonne Mignon en 1913 : parent par alliance, non ancêtre direct de Fabian.
- p. 205 · Firmin Bouisset, publicité pour le chocolat Menier, motif créé en 1892. Reproduction du corpus, œuvre du domaine public. Le modèle est Yvonne Bouisset, fille de l'artiste ; elle ne doit pas être confondue avec Yvonne Mignon.
- p. 206 · Bouisset–Mignon : deux Yvonne distinctes
- p. 209 · Abel Mignon, La Gardeuse d'oies, 1897. Estampe conservée au Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, PPG2777. © Paris Musées / Petit Palais ; œuvre du domaine public. Reproduction CC0. Œuvre de l'artiste de la famille ; notice consultée le 27 septembre 2026.

p. 210 · Abel Mignon, Paysage sous la neige, première moitié du XXe siècle. Estampe conservée au Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, PPG1752(2). © Paris Musées / Petit Palais ; œuvre du domaine public. Œuvre de l'artiste de la famille ; notice consultée le 27 septembre 2026.

p. 211 · Abel Mignon, La Fée aux iris, 1907. Estampe conservée au Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, PPG2966. © Paris Musées / Petit Palais ; œuvre du domaine public. Œuvre de l'artiste de la famille ; notice consultée le 27 septembre 2026.

p. 212 · Abel Mignon, L'Abri, premier quart du XXe siècle. Estampe conservée au Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, PPG1752(1). © Paris Musées / Petit Palais ; œuvre du domaine public. Œuvre de l'artiste de la famille ; notice consultée le 27 septembre 2026.

p. 213 · Abel Mignon, affiche de l'Emprunt national, 1920. Reproduction du corpus familial ; œuvre du domaine public. Travail de l'artiste de la famille, distinct des affiches de Firmin Bouisset.

p. 220 · Trois générations

ADRESSES DE CONSULTATION

Pour retrouver les sources publiques

Récits familiaux

<https://officenotarialregairaz.fr/genealogie/recits/>

BnF — Henri Bertin

<https://heritage.bnf.fr/france-chine/henri-bertin-1720-1792>

BnF — collections et collectionneurs

<https://heritage.bnf.fr/france-chine/collections-et-collectionneurs>

Patrimonia — Rigolettes

<https://patrimonia.nantes.fr/fiches-encyclopediques/rigolettes/>

Musée d'histoire de Nantes — enseigne

<https://collections.chateaunantes.fr/document/ark:/60195/00215229/>

POP — tombeau du connétable

<https://pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM93000160>

la-gardeuse-d-oies-0

<https://www.parismuseescollections.paris.fr/fr/petit-palais/oeuvres/la-gardeuse-d-oies-0>

paysage-sous-la-neige

<https://www.parismuseescollections.paris.fr/fr/petit-palais/oeuvres/paysage-sous-la-neige>

la-fee-aux-iris-1

<https://www.parismuseescollections.paris.fr/fr/petit-palais/oeuvres/la-fee-aux-iris-1>

l-abri

<https://www.parismuseescollections.paris.fr/fr/petit-palais/oeuvres/l-abri>

Des vies à transmettre

Édition familiale refondue · septembre 2026.

Format de page : 21 × 28 cm.

Texte composé en EB Garamond. Repères en DejaVu Sans. Images contenues dans leur cadre, sans étirement. Marges ménagées pour une reliure. Les cartes et les arbres sont vectoriels.

Ce fichier constitue une épreuve éditoriale complète. Le choix du papier, les profils colorimétriques, les fonds perdus éventuels de la couverture et le dos en cuir relèvent du façonnage avec l'imprimeur. Les images dont la provenance ou les droits restent incomplets sont signalées dans les légendes.